



**L'expérience du vivre ensemble des participants des jardins collectifs et
communautaires**

par Léa Schmit

**Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi dans le cadre d'un
programme en extension de l'Université du Québec en Outaouais en vue de
l'obtention du grade de Maître ès art (M.A.) en travail social**

Québec, Canada

© Léa Schmit, 2023

RÉSUMÉ

Notre revue de littérature a fait ressortir une volonté de s'inscrire dans le vivre ensemble, or celui-ci est paradoxalement davantage associé à un problème, voire à une obligation. Dans un contexte d'individualisme grandissant, on observe que les individus développent de plus en plus leur singularité. Dans cette perspective, les villes apparaissent comme des lieux de prédilection, et les initiatives en milieu urbain comme des espaces propices à l'observation de ce vivre ensemble. Nous avons donc choisi d'observer l'expérience du vivre ensemble à travers la pratique des participants des jardins collectifs et communautaires afin de répondre à notre question de recherche : comment se manifeste le vivre ensemble dans les expériences collectives comme le jardinage urbain ?

Pour y répondre, nous avons décidé d'utiliser le cadre de référence proposée par Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau (2010) : l'approche des retombées sociales. Nous avons choisi d'inscrire notre étude dans une recherche qualitative de type exploratoire et non expérimental. À la suite de notre recrutement (réalisé grâce à la méthode dite « boule de neige »), nous avons réuni onze participants qui ont accepté de nous partager leur expérience au moyen de récit de pratique (Bertaux, 1976). Ceux-ci, s'inscrivant dans la pratique des jardins collectifs et/ou communautaires. Nous avons par la suite procédé à une analyse thématique.

Nos résultats ont fait ressortir que l'accroissement de l'unicité des individus et de leurs différences n'engendre pas une perte du vivre ensemble, mais davantage une volonté de jardiner ensemble, dans le respect de l'individualité et de l'unicité de chacun. On observe alors une multiplicité des pratiques, chacun s'inscrivant dans le vivre ensemble à sa façon. Tout un chacun se doit concilier ses aspirations, sa vision et sa personnalité. L'enjeu pour les jardins est alors d'offrir à ses participants un cadre, tant au niveau du mode de gouvernance que du fonctionnement opéré. Le vivre ensemble est, finalement, bien présent dans les jardins. Les liens sociaux se constituent au travers de ces initiatives sociales qui apparaissent comme des occasions de créer le vivre ensemble en s'inscrivant dans un projet selon les intérêts et les aspirations de chacun.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	II
TABLE DES MATIÈRES.....	III
LISTE DES TABLEAUX.....	VII
LISTES DES FIGURES.....	VIII
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	IX
REMERCIEMENTS	X
AVANT-PROPOS.....	XI
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : LA PROBLÉMATIQUE	3
1.1. Contexte actuel du vivre ensemble	3
1.2. Les conséquences :	5
CHAPITRE 2 : RECENSION DES ÉCRITS AUTOUR DU « JARDINER ENSEMBLE »	8
2.1. Le vivre ensemble, un concept en évolution	8
2.1.1. Le vivre ensemble, qu'est-ce que c'est ?.....	8
2.1.2. Les quatre dimensions du vivre ensemble :	9
2.2. Vers un « jardiner ensemble » ?	10
2.2.1. Un bref historique de l'agriculture urbaine au Québec	11
a. Une pratique historique :.....	11
b. Un nouvel essor pour le jardiner ensemble :	12
2.2.2. L'agriculture urbaine, une réponse au contexte environnemental ?.....	13
2.2.3. Définition et déclinaison de l'agriculture urbaine :	14
a. L'agriculture urbaine :	14
b. Les différentes formes de jardins urbains :	15

c. Les jardins communautaires :	17
d. Les jardins collectifs :	18
2.2.4. Les jardins collectifs et communautaires, quels enjeux à relever ?	18
CHAPITRE 3 : Cadre de référence	21
3.1. De la solidarité aux liens sociaux	21
3.1.1. La solidarité :	21
3.1.2. L'attachement :	22
3.1.3. Protection et reconnaissance :	22
3.1.4. Les quatre formes du lien social :	23
3.2. Les dimensions sociales des jardins partagés	24
3.3. Les liens sociaux du « jardiner ensemble » :	27
CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE.....	29
4.1. Le type de recherche : Le récit de pratique.....	29
4.2. But et objectifs de la recherche.....	31
4.3. Le terrain de recherche	31
4.4. Population à l'étude	32
4.5. Déroulement de la collecte de données.....	34
4.6. La méthode de collecte des données :.....	35
4.7. Analyse des données :	36
4.8. Les considérations éthiques :	37
4.9. La pertinence de la recherche.....	38
CHAPITRE 5 : LES RÉSULTATS.....	40
5.1. Portrait des participants :	40
5.2. Adhésion à la pratique de jardinage urbain.....	46
5.2.1. Quel cheminement avant d'accéder au jardin ?.....	46
5.2.2. Le moyen de découverte du jardin	47
5.2.3. Toile de fond de l'adhésion au jardin	48
5.2.4. Motivations des participants	49

5.3. Fonctionnement des jardins	52
5.3.1. Au départ de l'expérience de jardinage urbain.....	52
5.3.2. Le déroulement d'une pratique de jardinage urbain	53
5.3.3. Le fonctionnement des jardins urbains.....	54
a. Règlements	54
b. Professionnel et expert horticole.....	57
d. Activités sociales.....	58
5.3.4. Système de gouvernance	59
a. L'impact de la structure de gouvernance sur les interactions	59
c. Responsabilisation et implication des membres	60
c. Relation avec les villes	61
5.3.5. Aspects agréables et contraignants de la pratique	63
5.3.6. Jardins collectifs et communautaires, quelles différences ?	65
5.4. Interactions et liens sociaux dans jardins collectifs et communautaires	66
5.4.1. Interactions dans les jardins	67
5.4.2. Tensions et résolutions de conflits	68
5.4.3. Liens sociaux.....	69
5.5. Les effets d'une pratique de jardinage urbain	72
5.5.1. Les mots associés au jardiner ensemble	72
5.5.2. Retombées sur la vie personnelle	73
5.5.3. Retombées sur l'entourage et la communauté.....	75
5.5.4. Quel avenir pour les jardins ?.....	77
CHAPITRE 6 : DISCUSSION	79
6.1. Les jardins collectifs et communautaires : une réelle expérience du vivre ensemble ?	79
6.1.1. Comment se tissent les liens du « jardiner ensemble » ?	79
6.1.2. Est-ce une expérience de vivre ensemble ?.....	81
6.1.3. Quand l'agir ensemble se conjugue à l'individualité	83
6.2. Les enjeux du « jardiner ensemble »	85
6.2.1. Pourquoi jardiner ensemble ?.....	85
6.2.2. Les enjeux des jardins.....	86
6.2.3. L'impact de la structure de gouvernance sur les interactions dans les jardins.....	87
6.3. Les retombées sociales des jardiniers interrogés	88

6.3.1. Les retombées socio-économiques	89
6.3.2. Les retombées socio-environnementales	90
6.3.3. Les retombées socio-spatiales.....	91
6.3.4. Les retombées socio-politiques.....	91
6.4. Et pour demain ?.....	92
6.4.1. Le jardin, un dispositif de société	92
6.4.2. La question du lien social aujourd’hui.....	93
6.4.3. Le vivre ensemble et la recherche.....	94
CONCLUSION	96
RÉFÉRENCES.....	97
ANNEXES	105
ANNEXE 1 – AFFICHE DE RECRUTEMENT.....	105
ANNEXE 2 – GUIDE D’ENTREVUE	106
ANNEXE 3 – FORMULAIRE D’INFORMATION ET DE CONSENTEMENT	108
ANNEXE 4 – QUESTIONNAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE	112
ANNEXE 5 – CERTIFICATION ÉTHIQUE.....	114

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les différents types de jardinage urbain.....	16
--	-----------

LISTES DES FIGURES

Figure 1 : Schéma des retombées sociales des jardins urbains.....	25
Figure 2 : Répartition des participants selon l'activité de jardinage.....	41
Figure 3 : Répartition des participants (hommes) selon l'activité de jardinage.....	42
Figure 4 : Répartition des participantes (femmes) selon l'activité de jardinage.....	42
Figure 5 : Répartition des participants selon l'âge.....	43
Figure 6 : Répartition des participants selon leur activité.....	43
Figure 7 : Répartition des participants selon leur adhésion à une activité d'AU antérieure.....	44
Figure 8 : Durée de la fréquentation du jardin.....	44
Figure 9 : Temps alloué à l'activité par semaine.....	45

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AU : Agriculture urbaine

CA : Conseil d'administration

FIC : Formulaire d'information et de consentement

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pu éclore sans la participation des personnes qui m'ont entourée tout au long de ce processus. Je tiens tout d'abord à remercier mes professeures : Madame Marcelle Dubé qui m'a soutenu dès le début de mon projet de recherche, ainsi que Madame Sabrina Tremblay qui a accepté de se joindre à nous et de s'investir dans ma recherche. Je tiens à les remercier pour leur adaptabilité, leur bienveillance et leurs encouragements.

Je souhaite également remercier les participants qui ont accepté de me livrer une part de leur vie. Cela a été un réel enrichissement pour moi tant au niveau de ma recherche qu'à titre personnel. Leur bienveillance, leur ouverture d'esprit et m'ont particulièrement marquée et inspirée. Je tiens à remercier également les jardins qui ont eu la gentillesse de partager ma recherche.

Je tiens à remercier Mathieu, pour son soutien durant mes nombreuses remises en question. Je remercie également, Amaury, Lucille et Jordane pour leur support.

Finalement, je remercie ma mère qui m'a soutenu plus que quiconque tout au long de ce travail, de mes études, de mon parcours migratoire et qui m'aide encore aujourd'hui à devenir la personne que j'aspire être.

AVANT-PROPOS

Mon projet d'étude a pris naissance à travers ma pensée et mes intérêts qui se sont constitués tout au long de mon parcours scolaire et de mon expérience de vie. Ayant débuté un processus migratoire de la France vers le Québec depuis 2016, les relations avec l'autre, avec la différence et les questions reliées à l'altérité, sont devenues pour moi un point central et ont façonné ma vision du monde. J'ai également développé, au cours de mon éducation, une sensibilité marquée pour le féminisme et la question environnementale. De plus, lors de mon stage en travail social, la réalisation d'un projet collectif avec les étudiants internationaux inscrits à l'UQAC m'a confrontée à cette question du vivre ensemble. J'ai vu, à cette occasion, combien l'être ensemble était à la fois présent comme un enjeu central, mais également difficilement abordable dans la réalité sociétale et le travail d'une intervenante sociale. Mes études à la maîtrise ont donc été l'occasion de pousser mon intérêt pour ce sujet qui m'est apparu, après de nombreuses réflexions, comme un aboutissement de mon parcours universitaire qui fait sens face aux apprentissages, tant scolaires que personnels, dont j'ai pu bénéficier. De plus, les trois dernières années ont été marquées par un contexte bien singulier avec la pandémie du Covid 19 qui est venu altérer le vivre ensemble en nous isolant dans l'espace privé d'une part, mais aussi en venant modifier le regard que nous portons sur les autres d'autre part.

Mon postulat de départ qui engage cette recherche est le suivant : les individus qui composent notre société s'inscrivent de plus en plus dans des dynamiques individualistes au détriment du collectif. Cela entraîne une perte des possibilités liées au « vivre ensemble » et engendre des difficultés pour les individus à s'adapter dans les interactions avec leurs pairs. Alors si ce postulat s'avère être réel, un problème de taille en découle puisque c'est le vivre ensemble qui est en péril. Les quelques lignes de cette auteure résument l'enjeu dans lequel notre étude souhaite se loger et les questions qu'elle cherche à élucider :

Vivre ensemble, sur Terre est certes l'enjeu éthique et politique le plus exigeant et le plus fondamental de nos sociétés urbanisées et en voie de métissage, où se forment de nouvelles identités à travers des rapports d'altérité inédits. En lien avec une éducation à la citoyenneté, préoccupée de démocratie participative, de justice et d'équité sociale, cet enjeu fait appel à l'éducation relative à l'environnement : respirer, boire, se nourrir, se vêtir, se loger, produire et consommer, s'affirmer, rêver et créer... sont indissociables d'un certain rapport au lieu et s'inscrivent dans la trame d'une vie partagée, dans un réseau d'interactions au sein des écosystèmes qui nous portent et dont nous faisons partie intégrante (Sauvé, 2009, p. 1).

INTRODUCTION

Au Québec, la problématique du vivre ensemble est notamment ressortie lors de la « crise » des accommodements raisonnables de 2008¹, qui a mis en exergue la question de la place du fait religieux. Mais les questionnements en matière du vivre ensemble sont bien plus larges puisque la situation, due aux phénomènes migratoires, à la mixité sociale, à l'urbanisation et au fort individualisme ambiant, apparaît être propre à toutes sociétés et semble se transformer ici et ailleurs ces dernières années. Les sociétés actuelles sont marquées par « l'injonction » du vivre ensemble (Plante, 2013 ; Martouzet, 2016) or, le vivre ensemble ne peut ni se faire, ni s'expérimenter sous le mode de l'injonction, il y a là même un non-sens qui se confronte à la réalité de nos sociétés où coexistent la diversité, la complexité avec lesquelles l'agir ensemble doit se composer en même temps que l'individualisme grandissant et s'affirmant en toile de fond.

L'étude de ce vivre ensemble étant considérable, et le concept étant encore en développement, il nous est apparu essentiel de nous questionner sur notre objet d'étude au travers d'un microcosme, celui d'une expérience d'agir ensemble, soit celle du jardin collectif. Après une revue initiale des écrits, les jardins collectifs nous sont apparus comme un terreau particulièrement fertile à notre objet d'étude. Ces derniers s'étant fortement développés au Québec au cours des années 1990, années marquées par le chômage, la pauvreté et l'exclusion (Bally, 2017 ; Boulianne, 2001 ; Prévost, 2016).

¹ Au Québec, il existe un ensemble très vaste de controverses qui ont été soulevées dans les médias depuis le début des années 2000 autour de la notion de contrainte excessive. Ces controverses concernent notamment les demandes d'accommodements religieux provenant de minorités religieuses. Ces controverses ont, entre autres, débouché sur la création de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles en 2007-2008 et sur différents projets de loi sous les quatre gouvernements qui se sont succédé par la suite : le projet de loi no 94 du gouvernement Charest, le projet de Charte des valeurs québécoises du gouvernement Marois, le projet de loi no 62 du gouvernement Couillard et le projet de loi no 21 du gouvernement Legault. Plusieurs des cas soulevés ont provoqué des litiges devant les tribunaux. À l'issue de ces litiges, les tribunaux ont parfois conclu (notamment dans les affaires Multani, Loyola et Rosenberg) que les refus d'accommodement sous prétexte d'allégations de contrainte excessive étaient en réalité des violations de la liberté de religion par l'État. (Définition tirée du site de Wikipédia).

Lors du processus de recrutement des informateurs, nous avons choisi d'ouvrir notre recherche aux jardins communautaires qui sont aussi des lieux où s'expérimente le vivre ensemble. L'expérience du vivre ensemble sera donc interrogée au travers du microcosme des jardins collectifs et communautaires.

Pour comprendre comment s'expérimente le vivre ensemble dans les jardins, nous nous intéresserons dans un premier temps à la problématique que représente le vivre ensemble. Nous présenterons par la suite notre revue littérature qui s'intéresse au vivre ensemble ainsi qu'au jardiner ensemble. Nous présenterons également le cadre de référence choisi pour cette étude. Également, dans une quatrième partie, nous développerons la méthodologie choisie. Dans une cinquième partie, les résultats issus de cette recherche seront présentés. Nous verrons que la gouvernance et le fonctionnement jouent un rôle clé sur l'expérience vécue. Nous présenterons également les éléments du vivre ensemble vécu par les participants de l'étude. Finalement, nous discuterons des éléments qui sont ressortis de notre analyse. Nous verrons que l'expérience du jardinage urbain, qu'il soit collectif ou communautaire, s'inscrit bien comme une pratique du vivre ensemble.

CHAPITRE 1 : LA PROBLÉMATIQUE

Le vivre ensemble apparaît comme un enjeu actuel. En effet, bien que la question du « comment vivre ensemble ? » ne soit pas nouvelle, le vivre ensemble est un concept en construction. Il apparaît à travers les époques notamment en lien avec les concepts de cohésion sociale ou de solidarité. Dans notre étude, nous faisons référence au vivre ensemble en le définissant comme ce qui renvoie à vivre avec l'autre, celui qui est différent de soi, en opposition à l'entre-soi qui consiste pour une communauté à évoluer au sein d'un même échantillon de la population. Nous présenterons davantage la notion de vivre ensemble dans notre recension des écrits, mais il importait de définir brièvement notre objet d'étude afin de présenter notre problématique. Dans un premier temps, nous présenterons le contexte dans lequel notre problématique s'inscrit pour, par la suite, mettre en évidence les conséquences et l'ampleur que soulève le vivre ensemble actuel.

1.1. Contexte actuel du vivre ensemble

Récemment le contexte mondial a été marqué par le terrorisme et par le mythe du « choc des civilisations » qui servent à « justifier l'islamophobie dans les sociétés occidentales » (Lamoureux, 2015, p.65). La question du vivre ensemble est par conséquent assimilée depuis, aux conflits sociétaux interculturels, notamment face à la religion musulmane. Or la question du vivre ensemble n'est pas spécifique aux religions et à leurs signes, au racisme et à la xénophobie. Il ne s'agit pas d'un débat qui se limite à nourrir les extrêmes politiques s'abreuvant au populisme. Les particularismes dans les sociétés peuvent bien souvent créer un choc, mais ne doivent pas pour autant être considérés comme l'universalité, et ce même si la question du religieux et de l'islam est prédominante dans les discours comme enjeux du vivre ensemble (Fall, 2015).

Les technologies se sont fortement développées au cours des dernières décennies, si bien que la diffusion massive des informations a engendré une fragmentation des savoirs qui peut ainsi altérer la cohésion sociale sans même être ensemble (Gohier, 2019). On entend bien souvent parler de « crise du lien social » ou « crise du tissu social », et cela au sein même du milieu scientifique (Caune, 2015 ; Touraine, 1997). Certains y voient une société malade, d'autres veulent recréer l'engagement, la solidarité et l'ouverture. La « crise » des accom-

-modements raisonnables, quant à elle, a indéniablement eu des conséquences sur le vivre ensemble québécois. Certaines études amènent à penser que les débats sur la charte des valeurs auraient entraîné des répercussions sur les relations intercommunautaires au Québec (Johnson-Lafleur et Al., 2016). Bien que la « crise des accommodements » soit bien moindre que celle décrite dans les médias, elle a tout de même eu un réel impact sur le vivre ensemble québécois. De plus, les médias jouent un rôle important dans nos représentations du vivre ensemble. Agbobli (2009) alerte sur le fait que « la communication peut jouer un rôle de ciment culturel » (p.137).

Ce constat d'une utilisation restreinte du sens donné au vivre ensemble est présent depuis les événements du onze septembre 2001 jusqu'à aujourd'hui et entre pleinement en jeu dans les conflits religieux notamment face à la population musulmane (Saillant, 2015 ; Fall, 2015). Le vivre ensemble renvoie davantage à la multitude d'individus (Saillant, 2018) et à leur obligation à devoir vivre ensemble (Plante, 2013). Aujourd'hui le vivre ensemble apparaît au quotidien dans l'idée de devoir développer un sens civique et une tolérance à l'autre. Le vivre ensemble ne constitue pas un résultat prévisible, évident, inné et naturel. Au contraire, le lien social doit-être suscité (Plante, 2013 ; Fall, 2015). Plante (2013) pose la question de l'éducation comme réponse à l'injonction au vivre ensemble. Il invite à maintenir une grande précaution quant à l'éducation au vivre ensemble afin de ne pas tomber dans une éducation au respect des différences dites « raisonnables », c'est-à-dire déjà acceptées (Plante, 2013). Cela fait écho à la « problématique » de l'islam, qui se retrouve bien souvent associée au vivre ensemble comme si celle-ci était à l'origine de tensions à vivre ensemble au Québec et dans bien d'autres lieux ailleurs dans le monde. Il s'agit ici d'un défi d'intégration pour le vivre ensemble (Fall, 2015).

Le vivre ensemble peut être associé à un problème, Arendt (1972, cité dans Duval 2008) évoque les dangers, elle s'intéresse au vivre ensemble à la suite des politiques totalitaires à l'aire de la modernisation, de la technologie et de l'instauration des sociétés de masse. En poursuivant l'analyse d'Hannah Arendt, Duval (2008) soutien que l'exercice politique se déploie à travers l'agir ensemble. Le vivre ensemble serait alors un outil pour lutter contre la domination des peuples, comme le propose Lamoureux (2015).

1.2. Les conséquences :

Le concept du vivre ensemble est bien souvent utilisé comme un terme « fourre-tout » : associé aux frictions sociétales, mais aussi utilisé pour sa connotation positive, attractive, ainsi qu'une certaine dimension « intellectualisante » que ce soit dans les médias, les discours politiques et publicitaires (Fall, 2015). Saillant (2015) parle de « métaphore organisatrice » pour évoquer l'utilisation abusive du vivre ensemble par les politiciens (p.2). Pour elle, les politiciens se restreignent à des cadres bien étroits qui ne permettent pas de comprendre les mouvements sociaux qui se constituent au sein des nations, la vie sociale qui s'y opère étant bien plus complexe que les discours et cadres politiques ne le laissent apercevoir. Pour Saillant (2015), il s'agit donc de ne pas voir, comme ces cadres le laissent entendre, une impossibilité de concilier l'ensemble de la société en rejetant le pluralisme, mais au contraire de réinvestir la diversité, cette pluralité d'individus que défend la démocratie, en revisitant nos conceptions pour repenser le vivre ensemble. Touraine (1997) défend une vision qui s'inscrit pleinement dans une volonté de changement social, et bien qu'il ait écrit ces propos à la fin du XXe siècle, son discours apparaît toujours pertinent aujourd'hui. Il souhaite réinvestir l'individualité et une démocratie sociale qui seraient davantage basées sur la liberté, la communication et la solidarité, à l'image de la République qui prône liberté, égalité, fraternité (Touraine, 1997). Les structures politiques apparaissent, pour Touraine, désuètes d'où la nécessité de s'orienter vers de nouveaux axes sociaux.

En conséquence, nos sociétés actuelles sont à la fois marquées par le caractère individualiste et consumériste ainsi que par la montée des intégrismes, des extrémismes, des radicalismes et de la violence (Morin, 2017 ; Gohier, 2019). L'individualisme se fait ressentir jusque dans la pratique du travail social qui s'oriente de plus en plus vers une pratique individuelle (Ion, 2006). Ainsi c'est l'agir collectif qui se transforme, notamment marqué par Internet (Dubasque, 2009). Bien souvent, les politiques blâment la responsabilité individuelle ou agissent à titre informationnel au lieu de porter leur intérêt sur les frictions associées au vivre ensemble (Fortin-Debart et Girault, 2009). Ainsi la délégation du pouvoir engendre une démocratie participative faible où les personnes qui détiennent le pouvoir exercent librement une écoute sélective des revendications des citoyens (Fortin-Debart et Girault, 2009).

Selon Fall (2015), le vivre ensemble a une dimension qui renvoie au contexte québécois et à la question du multiculturalisme. Le Québec revendique son histoire et sa différence dans le Canada et c'est pour ces raisons qu'un vivre ensemble « à la québécoise » se distingue (Fall, 2015, p.29). En matière de politique interculturelle, le Canada s'inscrit pleinement dans le multiculturalisme, qui invite à considérer chaque culture et chaque religion de la même façon. À l'inverse, le Québec s'inscrit dans une vision interculturelle, qui s'oppose fermement à l'assimilationnisme. Les deux visions sont très semblables, mais l'on retrouve dans l'interculturalisme un fort attachement à la reconnaissance identitaire (Rocher, White, 2014 ; Stoiciu, 2009). Ici, le vivre ensemble se démarque du multiculturalisme canadien pour préserver les particularités culturelles, linguistiques et politiques québécoises.

Enfin, à l'image du philosophe et sociologue Edgar Morin (2017), cette étude s'inscrit comme une forme de remise en question de la société actuelle. L'auteur amène un diagnostic très pertinent qui nous est apparu comme s'orientant fortement vers le changement social. C'est sous cette dimension que notre recherche souhaite se développer puisque nous désirons aller interroger des acteurs de pratiques novatrices quant à leur expérience du vivre ensemble, ainsi que les impacts qui s'en répercutent par la suite dans le vivre ensemble plus général. Le vivre ensemble peut se définir selon ces mots :

Le vivre ensemble dans une ville est un processus dynamique que tous les acteurs mettent en place pour favoriser l'inclusion et le sentiment d'appartenance à différentes échelles. Faire la promotion du vivre ensemble, c'est reconnaître toutes les formes de diversité, lutter contre la discrimination et faciliter la cohabitation harmonieuse. Les différents acteurs du milieu travaillent en concertation pour faciliter l'émergence des valeurs communes qui contribuent à la cohésion sociale. (AIMF, 2018).

Néanmoins, nous partons du postulat que le vivre ensemble est bien plus souvent vu comme un problème, voire même, une injonction, qu'une réalité dans laquelle on choisit de s'investir. Il semblait donc nécessaire d'aller voir chez des acteurs de la participation sociale, la lecture qu'ils font de ce vivre ensemble et des répercussions du contexte sur leur pratique. Le but étant de comprendre comment se vit l'expérience du vivre ensemble dans les jardins

collectifs afin d'en percevoir les formes et les effets et d'en tirer certains enseignements pour le vivre ensemble plus large dans l'ensemble des sphères de la société.

Cela s'inscrit également dans une volonté de comprendre et de vulgariser le concept de vivre ensemble ; qui perd bien souvent de sa clarté et de sa véracité du fait des discours médiatiques, politiques et populaires. En s'intéressant directement à la lecture du vivre ensemble d'individus susceptibles d'en faire l'exercice au quotidien, nous souhaitons ainsi interroger les membres du jardin collectif, comme des experts du vivre ensemble. C'est une démarche qui se veut proche du travail social puisque la discipline invite à considérer les personnes comme expertes de leur propre vie. L'étude se veut tant d'intérêt scientifique que pratique. En effet, il s'agit à la fois de participer à documenter la question du vivre ensemble en s'inscrivant pleinement dans une recherche basée sur les fondements scientifiques du travail social. Mais il s'agit également d'étudier des initiatives novatrices qui s'orientent vers des changements sociaux. Ainsi, nous souhaitons dégager les éléments des récits de pratique des individus qui vont nous permettre une lecture du vivre ensemble à une échelle micro.

Afin de répondre à notre question de recherche « Comment se manifeste le vivre ensemble dans les expériences collectives comme le jardinage urbain ? », nous avons choisi de chercher à comprendre l'expérience du vivre ensemble vécue par les jardiniers dans le cadre d'une initiative de jardins collectifs ou communautaires.

CHAPITRE 2 : RECENSION DES ÉCRITS AUTOUR DU « JARDINER ENSEMBLE »

Nous présenterons, dans un premier temps, la recension des écrits sur le vivre ensemble pour ensuite, dans un second temps, nous intéresser au microcosme étudié, celui des jardins collectifs et communautaires.

2.1. Le vivre ensemble, un concept en évolution

Dans un premier temps, nous présenterons la notion du vivre ensemble ainsi que ses principales dimensions. Le vivre ensemble est complexe à conceptualiser tant il peut renvoyer à différentes notions et peut vouloir dire tout et rien à la fois. C'est pour cette raison que nous faisons le choix de déconstruire le vivre ensemble au travers de quelques-unes de ses dimensions qui pourront éclairer notre étude.

2.1.1. Le vivre ensemble, qu'est-ce que c'est ?

À propos de l'apparition, la propagation et la popularisation de l'expression « vivre ensemble » les auteurs ne sont pas unanimes. Certains font remonter son apparition à une dizaine d'années (Caune, 2015), d'autres au début des attentats terroristes d'Al-Qaïda en 2001 (Saillant, 2015), voire à la chute du mur de Berlin en novembre 1989 (Lamoureux, 2015). Au Québec, le vivre ensemble est apparu comme un enjeu central durant les débats entourant les accommodements raisonnables. Jean Charest, premier ministre québécois de l'époque, avait d'ailleurs donné à la Commission Bouchard Taylor sur les pratiques d'accommodements raisonnables en 2007 la mission de trouver comment créer ce vivre ensemble au Québec (Fall, 2015 ; Johnson-Lafleur et Al., 2016). Le contexte québécois est marqué notamment par la problématique de la baisse de la participation politique et citoyenne (Gaudet et Turcotte, 2013) ainsi que la montée de l'individualisme (Gohier, 2019). Cependant, il apparaît plutôt de façon unanime dans la littérature que la notion tire ses fondements bien avant cela (Lavallée, 2014).

2.1.2. Les quatre dimensions du vivre ensemble :

Lavallée (2014) propose de reprendre les quatre dimensions du ministère de l'Éducation des Loisirs et du Sport (MELS, 2007) évoqué par St-Pierre (2008) afin de décomposer le vivre ensemble. Le vivre ensemble renvoie selon ces auteures aux valeurs communes partagées, à l'ouverture sur le monde, à des rapports sociaux égalitaires et au pluralisme.

La première dimension du vivre ensemble repose sur des valeurs communes aux individus. Il s'agit de pouvoir se comprendre et d'adopter des comportements compatibles dans l'intérêt de tous (Lavallée, 2014). L'ouverture au monde est une deuxième dimension du vivre ensemble. Saillant (2015) défend l'idée qu'une piste d'action en matière de vivre ensemble serait d'ouvrir les modèles politiques que nous nous faisons de la diversité, afin que ceux-ci ne soient pas présentés comme un problème social ou résumés par le côté folklorique qu'on peut lui allouer. Le vivre ensemble se doit d'être assuré par les institutions (Lamoureux, 2015), mais il doit être développé au niveau individuel également. Il s'agit de s'ouvrir à l'autre afin de permettre la création d'un sentiment d'appartenance en construisant une identité collective ensemble (Legagneur et al., 1999, cité par Lavallée, 2014). Le vivre ensemble repose sur des rapports sociaux égalitaires, c'est la troisième dimension (Lavallée, 2014). Certains auteurs s'intéressent aux rapports de force dans la société et aux formes d'assujettissement des individus que l'on y trouve (Perraton et Bonenfant, 2009 ; Morin, 2017). Enfin, le pluralisme est la quatrième dimension du vivre ensemble. Il consiste à dire que le monde ne peut être expliqué qu'en un nombre restreint de principes, mais en une multitude, tout comme les individus ne se limitent pas à ce qui les compose de manière unique et absolue (Saillant, 2015). Saillant invite à parler de formes de vie pour définir cette pluralité d'êtres qui composent le monde afin de « dépasser les pièges de l'enfermement identitaire, culturaliste ou encore ethnociste de la différence », ainsi que « la femme voilée et d'autres icônes de la différence » ne résumant pas à eux seuls « tout le poids de cette différence » (2015, p.10.). En effet, la pluralité est bien plus vaste que la spécificité de certains individus et compose chacun d'entre nous, La pluralité est « au cœur de la vie » (Saillant, 2015, p.10). Les sociétés pluralistes se construisent autour de langages qui expriment les réalités de chacun. Les interactions sont donc composées des récits, des

mythes, de l'imaginaire, mais aussi de la mémoire, des affects et de l'esthétique. C'est par l'expression de tous ces aspects que va être constitué le vivre ensemble (Saillant, 2015). Lamoureux (2015) s'inscrit dans le même sens, pour elle, il ne s'agit pas de construire une société homogène, mais une société qui partage. L'homogénéité renvoie inéluctablement à créer une domination, alors que le vivre ensemble se veut égalitaire et reconnaissant de la différence (Lamoureux, 2015). Un des enjeux du vivre ensemble consiste à prendre en compte l'ensemble des diversités dans nos sociétés tout en constituant un vivre ensemble qui respecte le pluralisme et participe à créer un lien commun entre les individus. Pour cela, la reconnaissance de l'autre et de sa différence est primordiale (Stoiciu, 2009 ; Lamoureux et Uhl, 2018).

Du fait de l'utilisation large de sa terminologie, on peut noter que le vivre ensemble est davantage présenté comme un problème (Saillant, 2015), voire comme une injonction (Martouzet, 2016). On se doit de vivre ensemble, vivre avec l'autre, le différent. Pour Saillant : « diversité est devenue synonyme d'ethnicité et d'immigration » (2015, p.5). Penser le vivre ensemble uniquement du point de vue ethnoculturel ou religieux est assez réducteur (Lamoureux, 2015). Si les religions et les origines ethniques constituent bien la diversité, elles n'en sont pas pour autant l'intégralité. Il ne s'agit pas uniquement de culture, mais aussi de toutes les différences qui constituent une société, telles que le genre, la race, l'orientation sexuelle, les classes sociales, et tous les aspects qui donnent aux individus leur *unicité* (Saillant, 2015). La diversité n'est donc pas un problème, mais un fondement de toutes sociétés (Saillant, 2015). Le vivre ensemble ne se constitue alors plus uniquement de différences qui imposent des problèmes, mais invite plutôt aux échanges dans des « lieux de pratiques, d'interprétations, de négociations, de frictions, d'enrichissement. » (Saillant, 2015, p.7).

2.2. Vers un « jardiner ensemble » ?

Nous venons donc de voir en quoi consistait notre objet de recherche qu'est le vivre ensemble, et en quoi il constituait une question centrale dans la société québécoise actuelle. Mais pour que ce vivre ensemble se crée, il est nécessaire que les individus s'inscrivent comme sujets-acteurs dans le but de créer des projets collectifs (Saillant, 2015 ; Touraine,

1997 ; Fortin-Debart et Girault, 2009). C'est dans cette vision que nous avons choisi d'orienter notre recherche vers un terrain susceptible de voir s'exercer le vivre ensemble : la pratique du « jardiner ensemble ». Dans un premier temps, nous ferons un bref historique de l'Agriculture urbaine (AU) au Québec, puis nous en verrons les différentes formes, pour enfin mettre en exergue les enjeux auxquels le « jardiner ensemble » se confronte.

2.2.1. Un bref historique de l'agriculture urbaine au Québec

a. Une pratique historique :

L'AU n'est pas nouvelle, les anthropologues situeraient son départ à la révolution néolithique, soit 10 000 ans avant notre ère (Massé et Beaudry, 2008). De tout temps, l'agriculture a pu être pratiquée en ville (Hirt, 2018). Au début du XIXe siècle et jusqu'alors, les villes laissent un espace conséquent à l'agriculture (Hista, 2007). Cependant, le phénomène d'urbanisation a poussé l'agriculture à se répandre hors des villes et l'AU régresse dès le milieu du XIXe siècle dans l'ensemble des sociétés occidentales (Hista, 2007 ; Hirt, 2018). Lors des guerres mondiales, les populations ont eu recours à ce type d'actions (Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau, 2010). Durant la Seconde Guerre mondiale, le Canada voit des potagers urbains pousser à travers le pays, ce sont les Jardins de la victoire². Cette appellation est reprise de la mobilisation similaire qui avait eu lieu durant la Première Guerre (Mosby, 2017). Les temps de crises et de guerres apparaissent comme des moments propices pour favoriser l'AU. Celle-ci apparaît alors comme nécessaire afin de répondre aux besoins des citoyens en matière de sécurité alimentaire. L'agriculture peut également apparaître comme une économie informelle en contexte de crise (Boulianne, 2001). Or, bien souvent, une fois les crises résorbées, ces initiatives d'AU tendent à être abandonnées par les citoyens (Bally, 2017).

² Les Jardins de la victoire (en anglais *Victory gardens*), appelés également « jardins de guerre » ou « potagers pour la défense », étaient, aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Canada ainsi qu'en Allemagne, des jardins potagers cultivés dans des résidences privées ou dans des parcs publics¹ pendant la Première et la Seconde Guerre mondiale. Ils étaient destinés à diminuer la pression provoquée par l'effort de guerre sur l'approvisionnement alimentaire public. Outre l'aide indirecte qu'ils apportaient à l'effort de guerre, ces jardins étaient également considérés comme stimulant l'esprit de corps chez les civils ; en cela les jardiniers pouvaient se sentir investis par leur contribution de travail et récompensés par les produits récoltés. Les jardins de la victoire firent partie de la vie quotidienne sur le front intérieur. (Définition tirée du site de Wikipédia).

b. Un nouvel essor pour le jardiner ensemble :

Au Québec, c'est durant les années 1970 que diverses préoccupations sociales, économiques et environnementales ont engendré des initiatives d'agriculture en ville ; notamment portées par des organismes communautaires dans la ville de Québec (Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau, 2010 ; Cultive ta ville, 2019). La réapparition de cette pratique est liée à la montée « des problèmes environnementaux, du mouvement social écologiste et de la crise de l'énergie » (Massé et Beaudry, 2008, p.12). L'AU, que l'on connaît aujourd'hui, s'est développée notamment à partir de Montréal qui a vu fleurir un grand nombre de jardins communautaires à partir de l'année 1974, à la suite d'incendies de grande envergure, les citoyens ont interpellé la municipalité afin d'aménager des jardins sur les espaces incendiés (GrandQuebec.com, 2015). Depuis lors, Montréal s'inscrit comme un modèle en matière de jardins communautaires (Radio-Canada, 2009). Les jardins communautaires y sont amorcés en 1975 par les autorités politiques de la ville à travers des programmes, en réponse au besoin de jardins exprimé par la population (Hista, 2007). À Québec, les jardins communautaires sont apparus en 1978 avec le jardin communautaire biologique de l'Université Laval et le jardin communautaire Bardy (Association des jardiniers Bardy, 2020 ; Cultive ta ville, 2019). Le jardin communautaire est tout d'abord prédominant, soutenu par le mouvement écologiste, jusqu'aux années 1990 où apparaissent les jardins collectifs (Boulianne, 1998 ; Massé et Beaudry, 2008). C'est également durant cette décennie qu'est apparu et s'est développé le concept d'AU au niveau international (Boulianne, 2016).

Les années 1990 au Québec sont marquées par une crise de l'État providence (Boulianne, 2001). C'est durant une vague de chômage et de pauvreté engendrant exclusion sociale et insécurité alimentaire qu'apparaissent les jardins collectifs dans la région de Québec (Prévost, 2016). Dans le même temps s'est également développée l'économie sociale et solidaire (Boulianne, Olivier-d'Avignon et Galarneau, 2010). Le modèle de jardin collectif, répandu sur l'ensemble du Québec, se veut une alternative plus récente aux jardins communautaires (Hista, 2007). Le premier jardin collectif à Montréal apparaît en 1997, créé par Action Communiterre (Sauvé, Naoufal et Auzoy, 2013). Dans la ville de Québec, l'AU n'est pas en reste : le développement de Craque Bitume et les Urbainculteurs sont des

références en matière d'organisme de gestion d'AU (Ganest, 2017). Désormais, l'AU a acquis une reconnaissance et une certaine popularité, si bien que la ville de Québec lui offre son soutien (Cultive ta ville, 2019). Cependant, cela ne rend pas toujours l'accès au jardinage urbain chose aisée, puisque certains doivent parfois attendre deux ans après leur inscription à la ville de Montréal pour accéder à une parcelle individuelle (Hista, 2007).

2.2.2. L'agriculture urbaine, une réponse au contexte environnemental ?

Du point de vue de la littérature concernant l'AU, on observe que la problématique environnementale est au cœur du contexte. Désormais, les villes sont des lieux de consommation et non plus de production. Celle-ci se retrouve en périphérie (Bally, 2017). On vit aujourd'hui une crise de la sécurité alimentaire, en effet, on observe une culture alimentaire déficiente, tant dans la « malbouffe » que par le recours aux OGM et un accès difficile à l'alimentation à prix abordable. Cela entraîne sous-alimentation et maladies chroniques (Sauvé, Naoufal et Auzoy, 2013). Et la mondialisation peut apparaître comme à l'origine de problèmes sociétaux pour les pays du nord à cause de son économie libérale engendrant pauvreté, exclusion, perte identitaire face à l'emploi et altération de l'environnement (Boulianne, 1998). Nous sommes maintenant confrontés à de nombreux défis environnementaux et sociaux dans le monde entier (Dion et Laurent, 2015). Cependant des initiatives citoyennes apparaissent aux quatre coins de la planète. Celles-ci offrent de formidables pistes de solution aux crises vécues et au risque climatique vers lesquels le monde se dirige (Dion et Laurent, 2015). On observe un regain d'intérêt pour les pratiques agricoles et environnementales à l'échelle planétaire (Dion et Laurent, 2015). On voit se développer partout dans le monde des initiatives novatrices et créatives telles que les écoquartiers (Tozzi et D'Andrea, 2014), ou les AMAPS (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), les circuits courts de production alimentaire (Chometon, 2011) qui souhaitent se rapprocher de l'environnement tel que les projets d'éducation par la nature que l'on retrouve au Canada (Bergeron-Leclerc, Gargano, Dessureault-Pelletier, Mercure, et Bilodeau, 2013).

Finalement, certains auteurs y voient un besoin indéniable de changement. Morin (2017), invite à « changer la civilisation » quand Paugam (2015) voit le monde actuel comme « incertain ». Bien auparavant, Touraine (1997) s'inquiétait des changements sociétaux issus de l'après-guerre. Le contexte inquiétant en matière de vivre ensemble n'est donc pas une problématique nouvelle. Cependant, comme l'évoque Touraine (1997), les changements consécutifs aux Guerres mondiales (mondialisation, l'industrialisation) ont engendré des conséquences structurelles sur les sociétés. L'intensité du contexte environnemental a donc évolué et le besoin de changement ne se limite donc pas au plan social, mais également à la structure de la société et à sa manière de produire et de consommer (production intensive, surconsommation, importations...).

2.2.3. Définition et déclinaison de l'agriculture urbaine :

a. L'agriculture urbaine :

On parle d'AU depuis les années 1990, décennie où le concept s'est diffusé à l'international (Boulianne, 2016). Cependant, dans cette période, il faisait davantage référence aux pays du « Sud ». Il s'agissait alors principalement d'une pratique de subsistance réalisée par les femmes (Boulianne, 2016.). Puis le concept s'est élargi depuis une vingtaine d'années au reste du monde, en réponse aux problématiques de développement durable et aux enjeux sociétaux (Boulianne, 2016). Depuis, on retrouve très largement ce terme dans la littérature scientifique et non scientifique.

L'AU correspond aux différentes activités réalisées dans ou autour des agglomérations urbaines telles que la production de fruits et légumes, mais aussi de fleurs et d'herbes aromatiques, voire aussi de lombricompostage, d'élevage, d'apiculture et de production forestière (Boulianne, 1998 ; Legault, 2011). Il existe diverses formes d'exploitations agricoles urbaines parfois sur les toits, dans des tours, dans des serres, etc., mais aussi des potagers et des jardins vivriers (Dion et Laurent, 2015). Tous n'ont pas nécessairement la visée de vendre les produits, mais bien de nourrir directement les propriétaires avec, parfois un autre objectif social tel que l'insertion sociale ou professionnelle, la réduction de l'isolement ou la vie communautaire.

L'AU peut aussi être résumée strictement à la production destinée à l'alimentation dans des espaces urbains vacants (Hista, 2007). Les jardins collectifs et les jardins communautaires en sont donc des pratiques intégrantes. Au Québec, c'est à travers ces deux activités que l'on retrouve principalement l'AU (Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau, 2010) et c'est aussi vers eux que s'est tourné notre regard dans le cadre de cette étude.

b. Les différentes formes de jardins urbains :

Les jardins ne concernent pas uniquement le Québec, ils sont observables à toutes les époques et dans de nombreux espaces et cultures comme certaines études le mentionnent (Hirt, 2018). La littérature nous a amené à nous intéresser principalement aux jardins développés au Canada notamment à Montréal et Québec, ainsi qu'à ceux d'autres pays avec un contexte similaire. Ainsi, on retrouve différentes formes de jardins dans différents pays tels qu'en France avec les appellations de jardins ouvriers, de jardins familiaux et de jardins partagés (Demailly, 2014 ; Mestdagh, 2016 ; Vandenbroucke et Al., 2017) ; en Suisse (Hirt, 2018), et aux États-Unis, avec les réputés « Community gardens », par exemple (Dion et Laurent, 2015 ; Paddeu, 2014). Bally propose le tableau ci-dessous afin de mettre en perspective quelques-unes des principales formes d'AU actuelle (2017). Il faut cependant noter que ce tableau se place du point de vue français. On n'y retrouve pas les jardins communautaires québécois encore bien présents aujourd'hui, qui correspondraient aux « Community gardens » américains (Tableau 1). Plusieurs éléments y sont abordés tels que la mission du projet, la vocation de la production ainsi que la sociabilité qui s'y exerce.

Tableau 1 : Les différents types de jardinage urbain

Jardin collectif (Québec)	Community gardens³ (États-Unis)	Jardins partagés	Jardins de rue	Micro Implantations florales
Parcelle unique exploitée en collectif	Parcelles multiples exploitées individuellement	Parcelle unique exploitée en collectif	Exploitation collective d'un/ de plusieurs bacs	Exploitation et entretien collectif/ individuel d'un espace
Mission sociale et environnementale explicite	Mission sociale et environnementale implicite	Mission sociale et environnementale explicite	Mission sociale et environnementale explicite	----
Vocation alimentaire réelle	Vocation alimentaire puis récréative	Vocation récréative et paysagère	Vocation récréative et paysagère	Vocation artistique et paysagère
Sociabilité accrue	Sociabilité réduite	Sociabilité accrue	Sociabilité accrue	Sociabilité réduite

Tiré de : Donadieu et Fleury (2003) enrichi par Bally (2017, p.9).

Au Québec, comme en France, on parle également de « jardin partagé » pour englober les deux types de jardins collectifs et communautaires (Ville de Québec, 2019). Ceux-ci sont bien souvent comparés (Boulianne, Olivier-d'Avignon et Galarneau, 2010 ; Duchemin, Wegmuller et Legault, 2010 ; Massé et Beaudry, 2008). De plus, les jardins collectifs sont parfois considérés comme un type de jardin communautaire, sinon une forme parallèle de ces jardins (Massé et Beaudry, 2008 ; Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau, 2010). Nos lectures nous invitent davantage à les dissocier (Massé et Beaudry, 2008), mais la proximité quant à leurs apports, leurs enjeux, et leurs caractéristiques nous a poussés à porter notre regard sur les deux objets et à en tenir compte dans notre étude. En effet, les deux se distinguent sur bien des aspects. La vocation du jardin communautaire semble plus récréative que celle du jardin collectif (Massé et Beaudry, 2008) comme le démontre le tableau ci-haut (Tableau 1). De plus, si le jardin communautaire permet davantage d'autonomie et de flexibilité, puisque le jardinier est laissé libre quant aux choix des produits à cultiver et la gestion de son horaire, il ne permet généralement pas, de manière systématique, un

³ Au Québec, c'est sous le nom de jardins communautaires que se sont développés ces jardins.

encadrement par un professionnel (Eisenmann et les Urbainculteurs, s. d.). Le jardin collectif, lui, est pourvu de ce soutien. Il est géré par des groupes communautaires qui fournissent le terrain, le matériel, et engagent un professionnel pour coordonner les activités (Hista, 2007). Cependant, ce dernier est complexe à mettre en place et à gérer puisqu'il repose sur le collectif, et les horaires sont peu flexibles (Eisenmann et les Urbainculteurs, s. d.). Le jardin collectif pourrait susciter davantage un fort sentiment d'appartenance que le jardin communautaire (Eisenmann et les Urbainculteurs, s. d.). De plus, concernant le coût financier, il semble que la participation soit davantage symbolique pour les jardins collectifs alors que, pour les jardins communautaires, les tarifs sont fixés par l'administration municipale et le groupe qui encadre l'activité (Hista, 2007). Nous nous exprimerons donc en termes de jardins collectifs, de jardins communautaires, mais également de « jardins urbains » ou « jardins partagés », termes que nous avons choisis pour évoquer à la fois les jardins collectifs et les jardins communautaires, initiatives d'AU.

c. Les jardins communautaires :

Notre étude s'intéresse à la fois aux jardins collectifs et aux jardins communautaires. Il apparaît que les retombées des uns et des autres sont significativement semblables (Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau, 2010). Le jardin communautaire, quant à lui, est constitué de multiples parcelles appelées « jardinet pouvant être loué par un individu à des fins de jardinage » (Ville de Québec, 2019), et chacune de ces parcelles est gérée de façon individuelle (Massé et Beaudry, 2008 ; Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001). L'ensemble de la littérature s'accorde à ressortir les bienfaits sociaux que proposent les jardins, cependant une recherche s'inscrit dans un sens contraire à cela. Elle met en avant que les jardins communautaires seraient finalement un espace de sociabilité réduit puisque les individus ne cherchent pas forcément à entrer en contact les uns avec les autres. Les relations peuvent rester assez succinctes et une distance y est maintenue. Le jardin communautaire peut également être considéré comme un espace de sociabilité ambiguë (Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001). En effet, le jardin est un espace qui apparaît comme un lieu de partage, cependant le jardinage, pratiqué de manière individualisée dans les jardins communautaires, limite les interactions sociales ce qui peut démotiver la pratique (Bouvier-Daclon et Sénécal,

2001 ; Hista, 2007). Il y aurait une forme de « dilution » de l'aspect communautaire, notamment sur le « faire ensemble » (Hista, 2007, p.5).

d. Les jardins collectifs :

Les jardins collectifs consistent en une « parcelle de terre unique jardinée conjointement par un groupe d'individus. Ceux-ci choisissent les espèces à cultiver, contribuent aux travaux de jardinage et se partagent les récoltes » (Ville de Québec, 2019). Le Regroupement des jardins collectifs du Québec (RJCQ) définit le jardinage collectif comme une activité visant à favoriser : « l'autonomie alimentaire et la santé des communautés locales ; l'intégration et l'épanouissement des citoyens et des familles sur le plan social, économique et culturel ; la création de réseaux locaux de solidarité dans les quartiers ; l'appropriation d'espaces verts par les communautés ; la diffusion d'une agriculture respectueuse de l'environnement » (RJCQ, s. d.). À la différence des jardins communautaires, les jardins collectifs ont une mission sociale explicite (Bally, 2017 ; Massé et Beaudry, 2008). Bien que semblables aux jardins communautaires, ils ont pour particularité de favoriser l'autonomie alimentaire, mais aussi de contrer l'exclusion sociale, car ils facilitent l'accès à un réseau et la création de liens sociaux permettant d'y observer une sociabilité accrue (Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau, 2010 ; Bally, 2017). Ce sont généralement les jardiniers eux-mêmes qui consomment les produits. Parfois ces derniers sont aussi vendus ou circulent sous forme de dons (Boulianne, Olivier-d'Avignon et Galarneau, 2010). Il y a une réelle vocation alimentaire (Bally, 2017) et communautaire.

2.2.4. Les jardins collectifs et communautaires, quels enjeux à relever ?

Les participants d'une activité d'AU sont bien souvent animés d'un sentiment d'appartenance au lieu (Chevalier, 2009 ; Sauvé, 2009 ; Naoufal, 2009). L'environnement n'est pas la seule motivation liée à ce type de projet, il s'agit également d'améliorer le milieu de vie des acteurs qui s'y inscrivent tout en créant un sentiment d'appartenance. L'appropriation de l'espace et le rapport à l'espace public sont des aspects essentiels des initiatives d'AU. La volonté première lors de la création d'initiative d'AU est d'impliquer le citoyen pour en faire un acteur de changement social. L'appropriation de l'espace et

l'éducation à une citoyenneté responsable sont les raisons invoquées à la création de tels espaces communautaires (Chevalier, 2009). Mais la création d'un espace qui permettra son appropriation tout en répondant aux aspirations sociales des participants et des différents acteurs est complexe. Les projets portés uniquement ou majoritairement sur la sécurité alimentaire, et non à vocation sociale, engendrent pour Boulianne des résultats plus mitigés quant à la réussite du projet (1998). Également, l'entente entre les membres et la bonne communication sont des aspects essentiels à la réussite d'un tel projet (Boulianne, 1998). L'encadrement, la participation, la mobilisation des populations sont des enjeux majeurs, et le soutien constant, et non pas seulement ponctuel, est essentiel. L'émergence et la perdurance d'un jardin nécessitent parfois le recours à des professionnels et l'aménagement de l'espace (Vandenbroucke et al., 2017 ; Julien Denis, Trudelle et Duchemin, 2013). Mais le fait que la gestion du projet repose sur un employé extérieur à la communauté peut engendrer un désinvestissement des membres, alors qu'un projet monté et soutenu par une communauté impose à celle-ci de porter le projet jusqu'au bout. Le fait que l'initiative soit issue du territoire et renvoie à l'attachement à un lieu peut provoquer davantage une prise en charge collective (Boulianne, 1998). Le rôle et les attentes des promoteurs fonciers et de la ville peuvent également être un soutien ou un frein aux projets d'AU, et avoir de bonnes relations avec eux est un atout important (Boulianne, 1998). À l'image des villes américaines qui sont menacées par la vente des lieux porteurs d'AU (Paddeu, 2014), l'autonomie juridique et financière peut également favoriser ou non la pérennisation (Boulianne, 1998).

Le fonctionnement et la perdurance des jardins ne sont pas les seuls enjeux rencontrés. Au Québec, les jardins collectifs semblent davantage fréquentés par les femmes selon l'étude de Boulianne, Olivier-d'Avignon et Galarneau, alors que les jardins communautaires seraient plus paritaires (2010). En France, les jardins semblent davantage fréquentés par les femmes, notamment les femmes retraitées et les jeunes mères selon l'étude de Mestdagh (2016). Au Québec dans les années 1990, les femmes, plus présentes au sein de ces jardins, effectuaient bénévolement un travail qui répondait aux problèmes structurels rencontrés par la société d'alors (insécurité alimentaire et exclusion sociale). Dès lors, une plus grande reconnaissance et un meilleur financement ont été réclamés (Boulianne, 2001). Boulianne note une division sexuelle du travail puisque ce sont plus souvent les femmes qui jardinent et effectuent donc

le travail domestique, non reconnu et non rémunéré (2001). La chercheuse y voit un désinvestissement de l'État.

Les jardins collectifs et les jardins communautaires nous apparaissent donc comme un terrain favorable pour être le microcosme de notre étude du vivre ensemble. Notre choix pour ces milieux est venu du fait de leurs caractères à la fois collectif, subversif, citoyen, mobilisateur, mais aussi revendicateur par la volonté de réappropriation de l'espace urbain (Paddeu, 2014 ; Bally, 2017). Ils favorisent le développement d'une conscience environnementale et les attitudes positives de respect de la nature pour l'ensemble de la population en ville que ce soient les adultes, les enfants ou même les jeunes (Rahm, Martel-Reny, et Simard, 2015). Mais, outre les bienfaits que ce type de pratique procure, les tensions ou encore les difficultés qu'on peut y déceler, ce terrain de recherche devrait nous inviter à poser un nouveau regard sur le vivre ensemble. En effet, les dynamiques propres à la réalisation et la mise en action de tout projet collectif devraient laisser une résonance aux personnes qui s'y impliquent.

CHAPITRE 3 : Cadre de référence

Afin d'observer notre terrain de recherche et de répondre à la problématique « comment se manifeste le vivre ensemble dans les expériences collectives tel que le jardinage urbain ? », nous utiliserons le cadre de référence proposé par Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau (2010) : l'approche des retombées sociales. Après avoir défini quelques concepts qui nous permettront de mettre en lumière le vivre ensemble, nous présenterons le cadre de référence utilisé, nous nous intéresserons aux différentes dimensions de l'analyse des retombées sociales proposées par Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau, pour finalement mettre en lumière comment les liens sociaux, objets au centre de la théorie, seront observés dans notre terrain que sont les jardins urbains.

3.1. De la solidarité aux liens sociaux

Pour étudier le vivre ensemble nous nous sommes également intéressés aux liens sociaux, ceux-ci étant à notre sens une forme de marqueur du vivre ensemble. Paugam (2018) utilise le concept d'attachement afin de comprendre comment les liens sociaux « s'imbriquent entre eux, et leur rôle dans la construction des inégalités. » (Paugam, 2018, p.113). L'analyse développée par Durkheim et Paugam permet de comprendre comment les liens sociaux se construisent

3.1.1. La solidarité :

La solidarité, bien plus que la simple protection sociale des institutions, renvoie plus largement à « ce qui attache les individus entre eux depuis les sociétés primitives jusqu'aux sociétés contemporaines à tel point que l'on peut y voir l'un des fondements anthropologiques de la vie sociale » (Paugam, s.d.). Les auteurs qui s'intéressent au vivre ensemble mentionnent bien souvent Durkheim et sa vision du lien et de la solidarité (Paugam, 2015 ; Gilbert, 2003). Durkheim (2013) écrit sur la société dans le but de susciter la solidarité et de faire prendre conscience des liens sociaux afin de lutter contre le risque d'une société anomique. La solidarité organique s'exerce dans les sociétés modernes. Elle fait opposition aux sociétés traditionnelles qui s'inscrivaient dans une solidarité mécanique. La solidarité mécanique est fondée sur le concept de crime et le droit répressif qui s'exerce par une

sanction punitive, alors que la solidarité organique se base sur le droit coopératif et une sanction réparatrice. Ces deux formes de solidarité ont pour but l'intégration sociale, mais de façon bien différente. La solidarité mécanique fait ressortir une conscience collective forte, puisque les liens sociaux sont alors développés selon les similitudes et les fonctions des individus. On retrouve une forte homogénéité qui se base sur des valeurs et des croyances communes telles que la religion. La solidarité organique, à l'inverse, est fondée autour d'une diversité de valeurs et de croyances, ce qui engendre des liens marqués par la différenciation des individus, par la complémentarité des fonctions et une pluralité des liens sociaux. Les liens sociaux ont donc évolué vers des liens de participation organique et ce constat s'observe encore aujourd'hui : les sociétés se complexifient, se diversifient. La cohésion sociale est, selon Durkheim (2013), l'état d'une société dans laquelle une forte solidarité s'exerce. C'est à travers celle-ci qu'un individu va être invité à s'intégrer et ainsi à participer à la société.

3.1.2. L'attachement :

Bien que Durkheim ait d'abord développé le concept de solidarité, il préfère par la suite s'intéresser au concept d'attachement au groupe, ce dernier ayant l'avantage de faire ressortir la pluralité de liens sociaux (Paugam, s. d.). Durkheim associe l'attachement à la morale. Selon le sociologue, la morale résulte de l'attachement de l'individu à divers groupes, tels que la famille ou des groupes de pairs, qui entretiennent chacun un type de morale (Paugam, 2017b). Les individus sont donc à la fois autonomes et contraints par les règles morales qu'impliquent les relations sociales (Paugam, 2017b), car les individus se doivent de participer à la vie sociale et ne peuvent se passer d'attachement : « Ces liens sont vitaux » (Paugam, 2017b, p.51).

3.1.3. Protection et reconnaissance :

Paugam (2015 ; 2018) identifie deux dimensions qui amènent l'individu à se lier à la société, ce sont les fondements mêmes des liens sociaux : le besoin de protection et le besoin de reconnaissance. La protection renvoie aux éléments que les individus vont pouvoir mobiliser en cas de besoin tels que les ressources familiales, communautaires, professionnelles et sociales (Paugam, 2017b). La reconnaissance correspond aux interactions

sociales. Il s'agit de ce qui donne preuve à l'individu de son existence et qui va lui permettre de se sentir valorisé (Paugam, 2017a ; Paugam, 2017b).

3.1.4. Les quatre formes du lien social :

Paugam (2016) propose une typologie des liens sociaux. Il s'intéresse, au travers de celle-ci, à ce qui relie les individus de l'ensemble de la société entre eux ainsi qu'à la façon dont les liens se juxtaposent au travers de normes sociales qui régulent la vie sociale. Elle regroupe quatre types de relations, d'affiliations et d'appartenances permettant ainsi de prendre en compte la force, la permanence, la vulnérabilité et la rupture des liens sociaux.

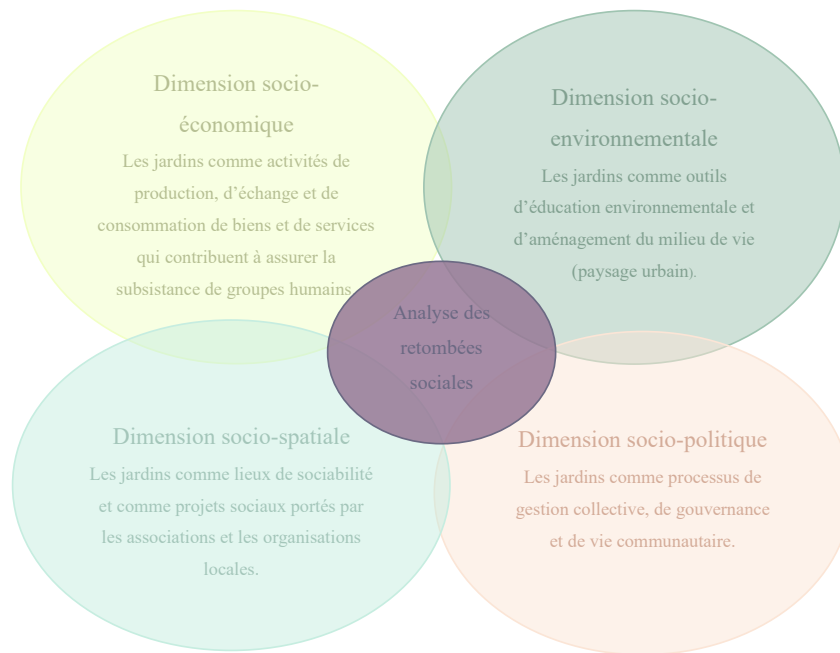
- 1) Le lien de filiation (entre parents et enfants) renvoie à la filiation « naturelle » (Paugam, 2017a). C'est le lien qui permet l'équilibre de l'individu dès sa naissance et sa première intégration. Les parents assurent ainsi la protection, les soins physiques, la reconnaissance et la sécurité affective.
- 2) Le lien de participation élective (entre conjoints, amis, proches choisis...) correspond à la socialisation en dehors de la famille (Paugam, 2017a). On pense au voisinage, aux amis, aux communautés locales, religieuses, sportives, culturelles, etc. C'est le réseau que l'individu se constitue par lui-même. Il a donc une certaine liberté et peut ainsi affirmer sa personnalité, or ce réseau est aussi marqué par le milieu social de l'individu. Il y a là aussi des inégalités : « Tout se passe comme si les inégalités économiques et culturelles étaient amplifiées par ces inégalités électives » (Paugam, 2017a, p.54).
- 3) Le lien de participation organique (entre acteurs du monde professionnel) renvoie à la fonction exercée, la profession (Paugam, 2017a). Il permet à la fois de s'épanouir dans le monde professionnel et, dans le même temps, offre une garantie sur l'avenir. L'occupation, la stabilité et la précarité de l'emploi sont donc source d'inégalité. Le lien de participation organique renvoie autant à la reconnaissance d'avoir un emploi, d'être intégré et épanoui professionnellement et ainsi avoir une place dans la société, qu'au fait d'être protégé face à l'avenir. C'est à la fois une « reconnaissance matérielle et symbolique » et une « protection sociale » (Paugam, 2017b, p.44).

- 4) Le lien de citoyenneté (entre membres d'une communauté politique) est caractérisé par les droits et les devoirs de tout un chacun, ainsi que les valeurs communes (Paugam, 2017a). Il s'agit de l'appartenance à une nation qui offre une identité. Le respect des droits est ici aussi un facteur d'inégalité qui renforce les individus les mieux intégrés, reliés à la société, au détriment des moins bien nantis (Paugam, 2017a).

Les liens sociaux sont donc constitués par les individus selon différentes formes (de filiation, élective, organique, de citoyenneté) tout cela dans le but sous-jacent de répondre aux besoins de protection et de reconnaissance inhérents à tout individu. Ce sont ces besoins qui vont pousser les individus à venir s'attacher à leurs pairs et ainsi constituer le vivre ensemble. Mais le vivre ensemble offert par la société se répercute indéniablement sur les liens que les individus qui la composent vont constituer.

3.2. Les dimensions sociales des jardins partagés

Les auteurs Boulianne, Olivier-D'avignon et Galarneau (2010) proposent un cadre analytique afin d'observer les jardins collectifs et communautaires. Ce cadre que ces auteur.e.s ont développé, examine les jardins urbains selon quatre dimensions sociales afin d'en faire l'analyse des retombées sociales. Le schéma suivant illustre le modèle qu'elles ont construit pour faire cette analyse et c'est aussi celui que nous utiliserons (figure 1). Nous observerons donc, au travers de ces dimensions, les liens sociaux s'exerçant dans les jardins. En effet, le jardin étant un espace de sociabilité, il est par conséquent un lieu où se constitue le tissu social, un lieu où les individus ont la possibilité de créer des liens sociaux.



Tiré de : Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau (2010, p.6)

Figure 1 : Schéma des retombées sociales des jardins urbains

Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau (2010) proposent de regrouper en quatre dimensions les retombées sociales ressortant des initiatives d'agriculture urbaines (voir schéma ci-dessus). Tout d'abord, une dimension socio-économique dans laquelle on entrevoit les jardins comme des activités de production et de consommation de biens et services (Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau, 2010). Les jardiniers acquièrent des savoir-faire et des savoirs en ce qui a trait à l'horticulture (Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau, 2010 ; Legault, 2011). En ce qui concerne les fruits et légumes, ceux-ci y gagnent une « valeur ajoutée » du fait des conditions sanitaires et environnementales : les produits sont biologiques, locaux et équitables (Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau, 2010). Les jardiniers profitent de compétences techniques nouvelles, et développent leur estime de soi, la communication et la reconnaissance (Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau, 2010). Mais le jardin collectif n'est pas qu'un outil d'éducation de compétences horticoles, il s'agit également d'un outil qui encourage à repenser sa vision du monde, son regard sur l'environnement, et les relations avec la communauté (Legault, 2011). Il y a également une 2^e dimension, la dimension socio-spatiale, où les jardins apparaissent comme des lieux de

sociabilité, ainsi que des projets sociaux en lien avec les organismes communautaires et autres associations (Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau, 2010). L'espace de sociabilité offre un cadre propice aux rencontres, ce qui s'adresse tout particulièrement aux personnes vivant de l'exclusion sociale (Prévost, 2016). Les jardins collectifs peuvent être vus comme des « tiers-lieux⁴ ». Ils sont à la fois « neutres politiquement », mais « avec une atmosphère de bonne entente, et un espace public de passage où les idées se partagent facilement » (Bally, 2017, p.14). Plusieurs auteurs se sont déjà intéressés aux interactions et aux liens sociaux dans les jardins communautaires (Hirt, 2018 ; Bouvier-Daclon, 2001). Aussi apparaît une 3^e dimension, la dimension socio-politique où priment la gestion collective et la gouvernance communautaire (Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau, 2010). Ils invitent à la démocratie directe (Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau, 2010). Le fonctionnement et le type de gouvernance vont avoir un impact sur la réussite du projet et sur la qualité de l'expérience vécue (Julien Denis, Trudelle et Duchemin, 2013). Finalement, il y a 4^e et dernière dimension, la dimension socio-environnementale représentant celle où les jardins apparaissent comme des outils d'éducation à l'environnement et d'aménagement du paysage urbain. Concernant la dimension environnementale, la littérature a pu faire ressortir ce souci émergent. En effet, on voit ressortir depuis quelques années un nouveau concept d'éducation relative à l'environnement (Sauvé, 2009 ; Sauvé et Naoufal, 2009 ; Sauvé, 2016 ; Naoufal, 2009 ; Bouchard, 2011 ; Fortin-Debart et Girault, 2009). L'éducation à l'environnement invite à la création de projets novateurs, créatifs, afin de proposer un autre rapport au monde qui peut s'établir dans le réinvestissement d'anciennes formes de cultures ou de cultures plus marginales, telles que les jardins (Sauvé, 2009). Il apparaît aujourd'hui important de développer chez la population une éthique du respect de l'environnement pour développer les pratiques écologiques et équitables de consommation (Sauvé et Naoufal, 2009). Cela renvoie au vivre ensemble, car l'objectif est de protéger le bien commun qu'est l'environnement.

⁴ Espace de sociabilité d'initiative citoyenne, où une communauté peut se rencontrer, se réunir, échanger et partager ressources, compétences et savoirs. Les tiers-lieux créent de nouvelles dynamiques économiques et sociales. (Définition tirée du dictionnaire Le Grand Robert de la langue française).

3.3. Les liens sociaux du « jardiner ensemble » :

Le vivre ensemble s'observe au quotidien à travers des interactions et des liens sociaux qui s'y tissent. C'est à travers ces derniers que nous avons choisi d'asseoir la portée théorique de notre étude afin de comprendre ce vivre ensemble dans l'expérience du jardiner ensemble. En effet, le vivre ensemble étant un concept encore mal délimité, il nous est apparu pertinent de venir interroger les liens sociaux.

Nous souhaitons venir interroger le vivre ensemble au regard des quatre dimensions présentées : les dimensions socio-économique, socio-spatiale, socio-politique et socio-environnementale. Pour cela nous devons porter une attention aux liens sociaux qui se constituent dans les jardins. Les jardins partagés favorisent l'insertion sociale que ce soit pour les personnes sans emploi ou retraitées, et s'inscrivent dans une démarche de lutte contre l'exclusion. Les personnes peuvent aussi s'inscrire dans un processus de réinsertion en emploi (Massé et Beaudry, 2008). Par l'intermédiaire du jardin, des groupes peu investis ou reconnus dans la société peuvent s'approprier l'espace public et y exercer une forme de pouvoir, c'est donc un lieu symbolique (Massé et Beaudry, 2008). Les retombées sociales peuvent aussi exister sous forme d'une reconnaissance des compétences, que ce soit pour celles qu'ont développées les personnes immigrantes, par exemple, ou les jardiniers professionnels qui peuvent alors réinvestir leurs connaissances et en être valorisés (Prévost, 2016). Les interactions peuvent avoir lieu autour de la pratique de jardinage et rester singulières, quand pour d'autres la pratique du jardinage permettra d'acquérir une forme de statut social par le rôle et l'investissement que les jardiniers auront au sein du groupe, voire recréer un réseau de solidarité (Hirt, 2018 ; Mestdagh, 2016). Les personnes qui fréquentent les jardins sont diversifiées, tant culturellement, ethniquement socio économiquement qu'en matière d'âge ou socialement. Ainsi ces jardins apparaissent comme un lieu favorisant les relations entre personnes, peu importe les origines et leurs caractéristiques individuelles (Rahm, Martel-Reny, et Simard, 2015 ; Prévost, 2016).

Les jardins sont donc des lieux propices à l'étude de ces liens sociaux. Boulianne (1998) met d'ailleurs en évidence la participation citoyenne qui s'y exerce sous trois formes distinctes : 1) La citoyenneté sociale renvoie à la reconnaissance sociale et à l'inclusion des

individus. Les jardins s'y inscrivent dans la mesure où ils permettent de développer l'empowerment, les apprentissages, l'identité et l'estime de soi ; 2) La citoyenneté solidaire concerne le savoir-vivre ensemble. Le jardin permet ici un apprentissage du fonctionnement organisationnel, mais aussi civique, les individus développent aussi une identité collective ; 3) La citoyenneté sociopolitique désigne l'ensemble des initiatives démocratiques des jardins qui vont faire éclore plus tard une mobilisation politique, par la participation aux élections par exemple. Celle-ci se développe au travers de l'éducation à la citoyenneté et l'exercice du fonctionnement démocratique dans les jardins (Massé et Beaudry, 2008). Cela fait fortement écho aux différents types de liens présentés précédemment.

CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE

Dans ce quatrième chapitre, nous présenterons la méthodologie utilisée. Les différentes étapes de la conduite de cette recherche y seront développées. Ainsi, le type de recherche, les objectifs, le terrain de recherche, la population à l'étude et la méthode de sélection de participants, la méthode et le déroulement de la collecte de données, l'analyse et les considérations éthiques seront tour à tour abordés dans cette partie.

4.1. Le type de recherche : Le récit de pratique

La recherche proposée est qualitative, car elle est construite sur l'expérience humaine dans la perspective du vécu des personnes interrogées. Elle se veut proche d'une étude phénoménologique puisque nous souhaitons décrire une expérience, celle du vivre ensemble, sous l'angle des personnes interrogées membres du jardin (Fortin et Gagnon, 2015). La phénoménologie interprétative, ou herméneutique invite à se concentrer sur l'expérience humaine en accentuant la compréhension et l'interprétation des expériences vécues (Fortin et Gagnon, 2015).

De plus, cette recherche est de type exploratoire, car peu d'écrits s'intéressent précisément au vivre ensemble à travers des initiatives sociales. Ainsi, la recherche se veut de type non expérimental, puisqu'aucune variable ne sera introduite. Il s'agit de renseigner uniquement le vivre ensemble. L'étude s'inscrit dans les dimensions fondamentale et appliquée à la fois. Fondamentale, car le but premier est d'explorer les pratiques quotidiennes pour nourrir la recherche ; et appliquée, car il y a une réelle volonté de s'inscrire dans une démarche de vulgarisation du concept de vivre ensemble en s'intéressant à un milieu de pratique et en plaçant le narrateur comme expert.

À cet égard, nous avons choisi de recourir au récit de pratique comme méthode de collecte de données. Par l'usage de ce type de récit, notre recherche s'inscrit dans une démarche d'interprétation du narrateur (Royer, 2007). Cette méthode apparaissait propice à notre étude, car elle se concentre sur l'expérience des participants et permet de nous renseigner sur leur vécu réel.

On retrouve différentes appellations se référant au récit d'expérience tel qu'histoire de vie, récit de vie, récit biographique, autobiographie ou biographique. Nous avons fait le choix de nous centrer sur le récit de pratique, méthodologie proposée par Daniel Bertaux.

Le terme de « récit de vie » est apparu en France il y a une quarantaine d'années. Auparavant, on faisait référence aux « histoires de vie » (Bertaux, 1997). Celui-ci fait ressortir davantage l'intérêt qui est porté sur le récit plutôt que sur la personne (Bertaux, 1997). On parle également d'approche autobiographique, celle-ci se basant également sur des récits de vie (Bertaux, 1976 ; Desmarais, 2009). Le récit de pratique a l'avantage de permettre la compréhension des contextes sociaux de l'objet d'étude qu'il présente ainsi qu'humaniser la pratique, tout en permettant de mettre en lumière l'expérience d'individus experts de leur pratique (Bertaux, 1997). Cette méthodologie s'avère très pertinente pour notre étude, car elle nous permet d'illustrer à travers la pratique du jardinage, les types de liens sociaux qui se créent, s'entretiennent et se modifient. Dans le même temps, elle donne une certaine vision de la société québécoise actuelle et du vivre ensemble qui s'y exerce, le récit permettant de mettre en avant le contexte. Bertaux (1976) invite à parler, non plus de récit de vie, mais de récit de pratique. L'intérêt des récits de pratique est que les pratiques sont observables, contrairement aux liens sociaux qui ne sont pas palpables (Bertaux, 1976). C'est l'intérêt sociologique de l'approche. Les rapports sociaux et interpersonnels sont à l'origine des pratiques (Bertaux, 1976). On cherche alors le « sens » des actes (Bertaux, 1976). L'entretien narratif cherche à donner un sens. Le chercheur se doit d'interroger ce que le sujet donne comme « sens » à « l'expérience vécue » (Bertaux, 1997). Bertaux invite à se méfier de « l'idéologie biographique », qui impliquerait de s'intéresser à la vie des individus dans leur entièreté, à la différence d'une approche sociologique. Le récit est un instrument d'observation or, les vies en elles-mêmes ne sont pas des outils de recherche (Bertaux, 1976). La vie d'un individu n'a pas un seul et même sens (Bertaux, 1976). Les vies prennent plusieurs directions, évoluent avec l'individu qu'il ne faut pas concevoir comme un être fini. Il ne faut donc pas chercher à conceptualiser l'Humain. C'est dans ce sens que le recours aux

récits de la pratique du jardinage s'est justifié dans notre étude. Le récit de pratique nous permet de savoir comment fonctionne un monde social ou une situation sociale, de comprendre les mécanismes sociaux en proposant une interprétation (Bertaux, 1997).

4.2. But et objectifs de la recherche

Question de recherche : Comment se manifeste le vivre ensemble dans les expériences collectives comme le jardinage urbain ?

Objectif général : Comprendre l'expérience du vivre ensemble des jardiniers dans une initiative de jardins collectifs ou communautaires.

Objectifs spécifiques :

- Documenter l'expérience des membres de jardins collectifs et communautaires dans cette pratique.
- Documenter les principales dimensions du vivre ensemble dans un contexte de pratique de jardinage collectif ou communautaire.
- Identifier les enjeux du vivre ensemble dans un contexte de pratique collective que sont les jardins urbains.
- Explorer l'impact du jardinage collectif ou communautaire sur les liens sociaux, c'est-à-dire sur les dimensions socio-économiques, socio-environnementales, socio-spatiales et socio-politiques.

4.3. Le terrain de recherche

Notre recherche vise à interroger le vivre ensemble et, plus spécifiquement, les liens sociaux qui se développent dans le cadre d'une pratique innovante, celle des jardins collectifs et communautaires. Ce terrain a été choisi comme pertinent pour mener cette recherche représentant un microcosme où sera observé un exemple du vivre ensemble québécois d'aujourd'hui.

Nous avons choisi d'interroger des participants issus des deux plus grandes villes du Québec : Montréal et Québec. En effet, nous savions qu'en 2008 avaient été recensés, dans

la conurbation de Québec et de Lévis, 51 jardins communautaires et collectifs, dont plus de 17 étaient des jardins collectifs (Boulianne, Olivier-d'Avignon et Galarneau, 2010). Aujourd'hui, il y en aurait au moins une quarantaine dans la ville de Québec (Grenier-Héroux, 2014). Dans la ville de Montréal, les jardins communautaires sont aussi bien ancrés (Radio-Canada, 2009). Les jardins collectifs oscilleraient alors entre 4 et 5 participants par groupe et s'étaleraient à Québec sur quatre hectares. À la différence des jardins communautaires, la proportion de femmes y serait plus importante ; sept femmes pour trois hommes (Boulianne, Olivier-d'Avignon et Galarneau, 2010). On notera que durant les décennies 1970 et 1980 aucun jardin collectif, et très peu de jardins communautaires se sont créés. Les deux types ont pris de l'ampleur à partir des années 2000 où les jardins collectifs étaient en tête, mais le constat s'est re-inversé à l'issue de la première décennie du XXI^e siècle (Boulianne, Olivier-d'Avignon et Galarneau, 2010). Aujourd'hui on retrouve plusieurs sites recensant les jardins collectifs, communautaires et autres initiatives d'AU à Québec (Ville de Québec, 2019 ; Craque-Bitume, 2019 ; Cultive ta ville, 2019). Un Regroupement des jardins collectifs du Québec (RJCQ) a été mis en place en 2007, cependant il semble ne plus être actif désormais, notamment concernant la ville de Québec (Boulianne, Olivier-d'Avignon et Galarneau, 2010 ; RJCQ, s.d.). Les jardins collectifs, selon la typologie proposée par Stiegman (2004), peuvent être, soit rattachés à un quartier, donc issus d'une concertation locale, soit rattachés à un organisme établi par un programme ou un organisme communautaire, soit un jardin-partage qui dépend de l'initiative d'un résident qui partage son propre espace, soit autrement un jardin collectif d'insertion issu d'un programme visant, par exemple, la réinsertion à l'emploi (Stiegman, 2004, p.17 cité par Massé et Beaudry, 2008).

4.4. Population à l'étude

La recherche s'intéresse à des personnes adultes qui sont engagées dans une expérience de jardinage communautaire ou collectif dans les pôles urbains de Québec et Montréal. Il faut toutefois préciser qu'initialement, nous souhaitons nous intéresser uniquement aux personnes inscrites et qui participent aux jardins collectifs. La difficulté de recrutement, amplifiée sans doute par la situation pandémique, nous a fait ouvrir notre échantillon aux jardins communautaires de ces mêmes villes. Nous souhaitons recruter une

dizaine de participant.e.s ce qui devait permettre d'atteindre une certaine diversité de données. Le but n'étant pas d'obtenir un résultat uniforme, mais bien des perceptions du vivre ensemble d'aujourd'hui.

L'échantillon de participants a été constitué par une méthode non probabiliste et non strictement représentative (Quivy et Van Campenhout, 2006). Le but n'étant pas de chercher les expériences les plus vécues, mais de constituer un ensemble d'éléments de réponse à la problématique. C'est donc la diversité et la qualité des données collectées qui nous importaient ici et non la représentativité statistique.

Plus précisément, c'est la méthode « boule de neige » qui a été utilisée. Les volontaires devaient ainsi s'identifier eux-mêmes, après avoir été invités à participer à l'étude via une affiche (annexe 1) et le « bouche à oreille » généré par d'autres membres de jardins. Les participants aux jardins collectifs étant une population assez limitée et difficilement accessible dans notre cas, en raison des mesures liées à la pandémie, le recours à ce type d'échantillon s'est avéré tout à fait adapté et nécessaire. Concernant les critères de sélection des participants, il s'agissait de choisir des personnes ayant déjà à leur actif au moins une année d'expérience de jardinage collectif afin que celles-ci soient déjà familiarisées à la question et puissent avoir un certain recul sur leur expérience.

Nous avons choisi de nous adresser à des personnes de 18 ans et plus pour des raisons pratiques de recrutement. Les participants à un jardin collectif ont été identifiés comme cible de ce projet de recherche, cependant nous avons ouvert notre étude aux participants de jardins communautaires. Nous n'avons pas déterminé d'autres critères spécifiques de genre ou d'âge, néanmoins, nous espérions avoir une certaine diversité dans l'échantillon de personnes interrogées en essayant d'interviewer à la fois des hommes et des femmes, ainsi que des personnes d'âges différents et ayant des rôles différents dans le jardin. Ce fut d'ailleurs le cas puisque nous avons des personnes d'âges divers ainsi que des hommes et des femmes, comme il sera présenté dans le chapitre des résultats. Un dernier critère fut celui d'avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet puisque les entrevues ont été réalisées par Zoom.

4.5. Déroulement de la collecte de données

Pour procéder au recrutement des participants, nous avons réalisé une affiche (voir annexe 1) afin de communiquer l'objet de l'étude, les objectifs de celle-ci, les critères de participation et le procédé de l'entrevue. Nous avons au préalable communiqué par courriel avec un jardin collectif, La Tomate Joyeuse, qui a généreusement accepté de diffuser l'annonce de l'étude. Par la suite nous avons également transmis notre étude à un organisme regroupant plusieurs jardins collectifs de la ville de Québec, Craque-Bitume, qui a également diffusé l'annonce de l'étude. Ceux-ci ont transmis notre affiche par courriel auprès de leurs membres. Après une période de latence, nous avons choisi d'ouvrir l'étude aux jardins communautaires. Possédant les coordonnées d'un jardin communautaire, nous avons fait le choix d'ouvrir notre terrain aux jardins montréalais. À partir de ces premiers contacts, des jardiniers ont participé à diffuser l'annonce de l'étude⁵.

Dix entrevues devaient être réalisées afin d'obtenir une certaine diversité de données, nous en avons finalement réalisé 11 puisque le onzième participant nous a semblé avoir un champ d'expertise pertinente pour l'étude. De plus, deux des personnes interrogées ne répondaient finalement pas entièrement aux critères, puisque ne s'inscrivant pas pleinement dans l'expérience de participant, mais dans un cadre plus professionnel. Cependant, leur expérience se voulant très proche, voire complémentaire à celle des participants, nous avons fait le choix de les inclure dans l'étude. Des questions similaires ont été posées bien que certaines aient été formulées différemment et certains aspects davantage explorés, tels que la gouvernance ou les enjeux rencontrés par les participants.

Cette recherche s'est déroulée au moment où nous avons vécu la pandémie de la Covid 19, ce qui a eu un certain impact sur notre étude. Nous avons débuté la recension des écrits et le projet de recherche avant que la pandémie ne soit établie. Le recrutement et les entrevues ont été réalisés durant la première année de la pandémie, dans un contexte où la

⁵ À la différence des deux jardins précédemment cités, nous n'avons pas communiqué le nom du jardin communautaire contacté ainsi que des jardins qui ont également choisi de diffuser notre étude, dans le souci de respecter le code d'éthique.

société vivait une grande incertitude sur les répercussions que celle-ci aurait sur nos sociétés et sur les liens sociaux. Nous étions alors isolés. Les entrevues ont par conséquent été réalisées par vidéoconférence. De plus, la participation des jardiniers a elle aussi été altérée puisque ceux-ci étaient soumis à des limites du nombre de personnes présentes voire à des horaires stricts. Tous ont fait remarquer la singularité de cette année particulière. Finalement, la rédaction du mémoire s'est faite lorsque nous nous dirigeons vers un retour à la normale. Il est indéniable que l'expérience de cette pandémie aura marqué la société.

4.6. La méthode de collecte des données :

De nombreuses études se basent déjà sur des observations des jardins et des interactions qui s'y opèrent afin de mieux en mesurer la cohésion sociale qui s'exerce dans les jardins et la capacité de ceux-ci à créer du lien social (Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001). Nous avons fait le choix de réaliser la recherche sous l'angle de l'expérience vécue et de la narration de celle-ci par le narrateur. Ainsi le récit de pratique nous permet de ressortir les éléments significatifs pour la personne interrogée tout en ressortant le contexte dans lequel s'exerce ou non le vivre ensemble.

La collecte des données a été réalisée grâce à l'utilisation d'un guide d'entrevue (annexe 2) comme il l'est recommandé dans la recherche qualitative qui procèdent par entrevues. Afin d'étudier les récits de pratique, Bertaux propose de multiplier les récits, de concentrer l'échantillon, de s'en tenir à un sous-ensemble de rapports sociaux, et à mettre en lien les mouvements historiques des rapports sociaux, ainsi que de s'intéresser aux pratiques (Bertaux, 1976). Les entrevues ont été réalisées par entretiens semi-dirigés afin de laisser un large champ de réponses aux personnes interrogées. Comme il est conseillé de le faire dans la méthodologie du récit de vie ou de pratique, il était capital de laisser une place importante au narrateur (Bertaux, 1997). Le guide d'entrevue a donc été composé d'une série de thèmes qui appellent des questions ouvertes pour chacun d'eux avec des relances possibles en lien avec le contenu livré par les personnes interviewées. Nous avons également invité les participants à développer certains aspects lorsque la personne interrogée ne s'attardait pas suffisamment sur l'élément souhaité. Les questions du récit de pratique sont orientées afin de pouvoir comprendre la trajectoire sociale des individus (Bertaux, 1997) ; c'est-à-dire

qu'on cherche à comprendre les processus que les sujets ont mis en place, les mécanismes sociaux développés qui les ont fait s'adapter à leur contexte.

4.7. Analyse des données :

À la suite des entrevues, les enregistrements audios ont été retranscrits en *Verbatim* afin que le contenu en soit analysé. Comme prévu, nous avons pu faire ressortir certains thèmes et sous-thèmes à l'aide du logiciel Nvivo. Ceux-ci ont pu être croisés par la suite avec d'autres entrevues lorsque nous y trouvions une similarité, permettant de voir à la fois la récurrence des thèmes et leurs différences émergées.

Pour débiter la codification des données, nous avons commencé par déterminer la recherche la plus riche, et répondant au mieux aux thèmes choisis, afin de tracer un prototype efficace de notre analyse (Desmarais, 2009). En suivant la structure du guide d'entrevue, nous avons alors classé les informations récoltées par thèmes grâce à l'outil Nvivo. Nous avons procédé à la même opération pour l'ensemble des entrevues. Par la suite les étapes de codification proposées par Desmarais (2009) en utilisant les données sociodémographiques recueillies dans une deuxième partie de l'entretien. Nous avons dès lors dressé le profil sociodémographique. Nous avons également réalisé de multiples « lectures flottantes », des récits retranscrits afin de nous imprégner des propos de nos narrateurs comme le proposait Desmarais (2009). Nous avons ensuite annoté les textes en unité de sens en identifiant les thèmes et sous-thèmes afin d'établir des liens et des similitudes entre les récits de pratiques de nos interrogés.

Par la suite, nous avons mis en lien les éléments recueillis avec ce que la revue de la littérature nous livrait afin de faire une lecture plus approfondie de nos résultats. La pratique des jardins a été analysée au regard des quatre dimensions des retombées sociales des jardins présentées plus tôt ; Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau proposant une lecture des retombées selon les dimensions socio-économique, socio-environnementale, socio-spatiale et socio-politique (2010). Les liens sociaux, quant à eux, ont été observés à travers de la typologie de Paugam (2016). Finalement, le vivre ensemble a également été étudié selon les quatre dimensions présentées par Lavallée (2014) qui sont : les valeurs communes partagées,

le pluralisme, l'ouverture sur le monde et à des rapports sociaux égalitaires. Notre but étant ainsi de comprendre quels sont les liens qui sont en jeu au travers de cette pratique de jardinage, mais aussi quelles dimensions du vivre ensemble s'exercent le plus, et également comment les retombées sociales jouent sur la pratique du « jardiner ensemble ».

4.8. Les considérations éthiques :

La confidentialité a été assurée à chacun des participants afin de leur permettre de se sentir libres des réponses fournies lors de l'entrevue. Dans un premier temps, lors de la prise de contact, les participants ont été invités à communiquer directement avec l'étudiante. Il a également été stipulé, dans les matériaux utilisés pour diffuser la recherche ainsi que dans le formulaire de consentement, les risques auxquels les participants seront exposés. En effet, il est important de réduire au maximum ces risques. Ceux-ci, bien que minimes, peuvent se situer sur le plan social. Cette étude ne comporte pas de risque de préjudice physique, psychologique ou économique prévisible, les questions de l'entrevue se concentrant autour de leur pratique. Afin de ne pas créer de préjudice pour les participants, nous ne diffuserons donc pas les noms des personnes interrogées. Les avantages de cette étude n'ont pu être qu'indirects puisqu'il s'agit de nourrir la recherche liée aux questions de vivre ensemble ainsi que les pratiques citoyennes et d'AU. À la suite du premier contact, les noms des participants n'ont plus été utilisés dans le matériel de collecte de données (à l'exception du FIC), ils ont été remplacés par des numéros d'entrevues ; puis codés par l'étudiante et gardés sous sa responsabilité. Ainsi, les propos des participants ne seront plus identifiés et resteront sous la responsabilité de l'étudiante responsable de l'étude afin de préserver cet anonymat.

Le formulaire de consentement (annexe 3) ainsi que la fiche sociodémographique (annexe 4) ont été transmis avant l'entrevue. Les participants ont également été invités à contacter l'étudiante responsable de l'étude pour toutes informations ou questions éventuelles. Les entrevues ont été réalisées via Zoom (licence UQAC) afin de répondre au contexte de pandémie. Pour les fins de l'étude, le droit de ne pas répondre à certaines questions, de se retirer du projet, ou de mettre fin à l'entrevue a été rappelé au début de chaque entretien afin de clarifier le caractère volontaire de la participation. Les participants ont été remerciés de leur participation et invités à se sentir libres des réponses apportées. Le rôle de chercheur de

l'étudiante a été rappelé afin d'inviter les répondants à ne pas craindre quelconques jugements. À la suite des entrevues, les enregistrements ont été retranscrits sous forme de *verbatim*, à l'issue de quoi les enregistrements ont été détruits. L'ensemble des matériaux (formulaire de consentement, enregistrements audio, *verbatim*) a été conservé sous clé et codifié de façon à ne pas pouvoir identifier les répondants. À la suite du dépôt final de ce mémoire, une copie du matériel de recherche ainsi que les FIC et des données sociographiques seront transmises à la codirectrice de la recherche Mme Sabrina Tremblay afin que le matériel soit conservé pour une durée de huit ans à l'Université du Québec à Chicoutimi, comme il l'est exigé.

Ce mémoire a fait l'objet d'une certification éthique. Le numéro du certificat est 2021-566.

4.9. La pertinence de la recherche

L'étude du vivre ensemble est un objet intrinsèque au travail social ; après tout, l'une de nos vocations n'est-elle pas de fabriquer les acteurs du changement social de demain ? Le vivre ensemble évoque des valeurs d'égalité, d'équité, de justice sociale, mais aussi la collectivité, la communauté, la solidarité, la diversité, la cohésion. Il s'agit donc de constituer une société où les individus sont aptes à coexister et interagir avec ce caractère de pluralité inhérent à toutes sociétés. Cela renvoie donc pleinement à faire des citoyens des acteurs de changements sociaux, ce qui est immanent au travail social. La discipline qu'est le travail social se veut novatrice et rassembleuse, de ce fait nous avons choisi de porter notre étude sur des projets innovants, précurseurs et en développement qui apparaissent comme une alternative répondant à bien des enjeux mondiaux qui se jouent aujourd'hui.

Concernant la pertinence scientifique de cette recherche, il apparaît que le vivre ensemble reste encore un concept pas toujours bien connu et parfois mal compris par plusieurs, à l'exception d'un petit nombre de chercheurs. Bien que le concept soit bien documenté, il semble perdre de sa clarté, à la lumière de la large utilisation qui en est faite. Par conséquent, il nous est apparu d'intérêt scientifique de nourrir la recherche reliant le monde de la recherche à la pratique de terrain. Cette étude vise à identifier des pistes de

recherche afin d'explorer et de mieux documenter le « comment apprendre à vivre ensemble » ou « comment éduquer au vivre ensemble ». Beaucoup d'écrits non scientifiques, de programmes politiques, de livres pour enfants, etc. traitent le sujet, cependant la recension des écrits ne nous a pas permis de répondre à cette question. Ainsi, nous avons tenté d'apporter une pierre à l'édifice du point de vue scientifique.

CHAPITRE 5 : LES RÉSULTATS

Nous ferons état dans ce chapitre des résultats obtenus lors de la cueillette des données. D'abord, nous décrivons le profil sociodémographique des participants. Ensuite, nous présenterons les motivations de l'adhésion des participants à la pratique de jardinage urbain. Par la suite, nous aborderons, le fonctionnement général des jardins urbains concernés dans les récits des participants puis leur pratique ainsi que les interactions qui s'y exercent. Et finalement, nous évoquerons les retombées qui se sont répercutées dans leur vie.

5.1. Portrait des participants :

Le profil des participants est quelque peu différent de notre projet initial. Tout d'abord, nous nous sommes également adressés aux jardins communautaires en compléments des jardins collectifs. De plus, nous avons interrogé au total onze personnes et non dix, comme initialement prévu. La raison de cela est venue de la pertinence de cette entrevue finale puisque ce dernier jardinier occupait un rôle déterminant dans son réseau. Également, l'ensemble des répondants ne s'inscrivait pas tous dans un rôle de jardinier puisque deux étaient des professionnels. Ces deux personnes s'étant engagées à travers un emploi leur conférant davantage un rôle au niveau de l'administration, de la gestion et du fonctionnement d'un jardin et d'un réseau d'AU (figure 2). Parmi les participants, trois s'inscrivaient dans un rôle au sein du jardin, tels que le président ou membres du CA. Ces fonctions étaient toutes occupées par des hommes.



Figure 2 : Répartition des participants selon l'activité de jardinage

Parmi les onze personnes interviewées, il y avait sept femmes et quatre hommes. Une femme et deux hommes (3) étaient issus des jardins communautaires. Deux hommes et cinq femmes (7) étaient inscrits dans les jardins collectifs. Dans ces personnes s'inscrivant dans les jardins collectifs, deux (un homme et une femme) le faisaient en tant que professionnels et non directement à titre de jardinier. Quatre jardiniers étaient donc inscrits comme membres à un jardin communautaire et six jardiniers étaient inscrits comme membres à un jardin collectif (figures 2, 3 et 4). Finalement, une femme était à la fois membre d'un jardin collectif et d'un jardin communautaire puisqu'elle était alors inscrite et active dans plusieurs jardins simultanément (figure 4).

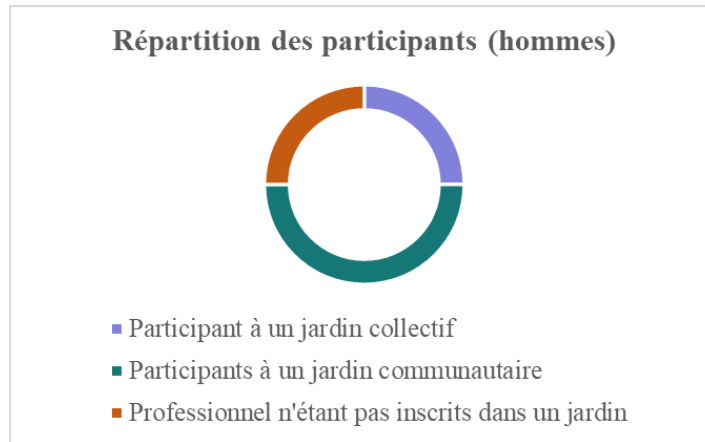


Figure 3 : Répartition des participants (hommes) selon l'activité de jardinage

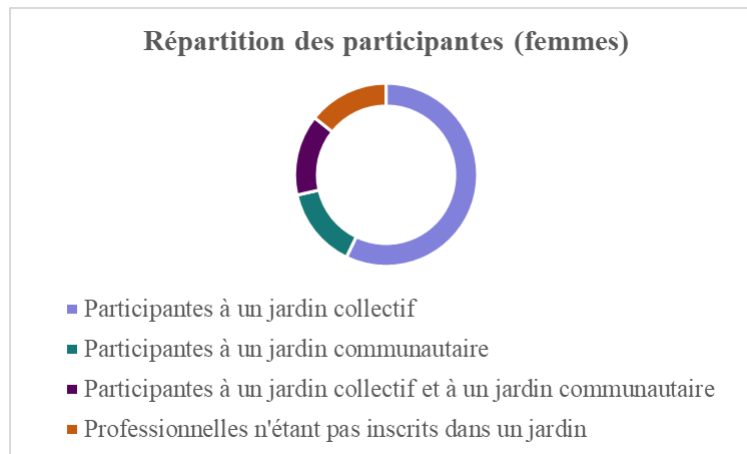


Figure 4 : Répartition des participantes (femmes) selon l'activité de jardinage

Les personnes interrogées habitent, pour certaines, avec leur conjoint.e (n=6), dont deux personnes de ce sous-groupe vivent avec un ou des enfants. Quatre répondants vivent seuls et un répondant vit avec ses parents. La moyenne d'âge des répondants est de 44 ans. En effet, deux répondants ont entre 20 et 30 ans, cinq ont entre 35 et 45 ans, et quatre répondants sont âgés de 55 à 67 ans (figure 5).

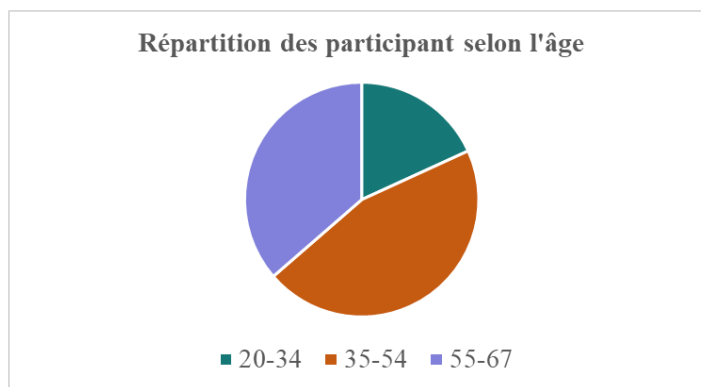


Figure 5 : Répartition des participants selon l'âge

Concernant le niveau de scolarité, une participante avait un diplôme d'étude professionnelle (DEP), trois participants avaient un diplôme collégial, trois participants avaient un diplôme universitaire 1^{er} cycle, deux, un diplôme universitaire 2^e cycle, et deux autres un diplôme universitaire 3^e cycle. Six des répondants occupaient une activité professionnelle. Certains travaillent dans le domaine de l'AU (n=2), d'autres sont dans des domaines qui ne sont pas reliés, telle l'informatique (n=2). Deux répondants étaient alors aux études et trois autres étaient retraités (voir figure 6). Sept des personnes interrogées ont mentionné être inscrites dans une activité de bénévolat. Quatre ne s'inscrivaient pas dans du bénévolat.

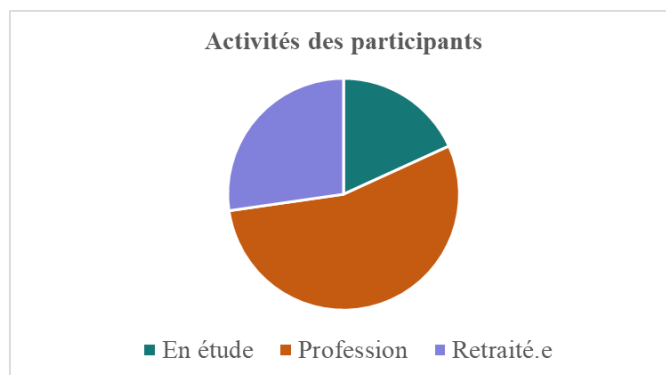


Figure 6 : Répartition des participants selon leur activité

Concernant l'expérience de la pratique d'AU, six répondants avaient déjà une pratique d'AU, alors qu'il s'agissait d'une première expérience pour cinq autres (figure 7). Quatre des répondants fréquentaient leur jardin depuis plus de dix ans, trois depuis plus de

cinq ans et trois depuis moins de cinq ans. Seule une participante ne fréquentait le jardin que depuis quelques mois (figure 8).

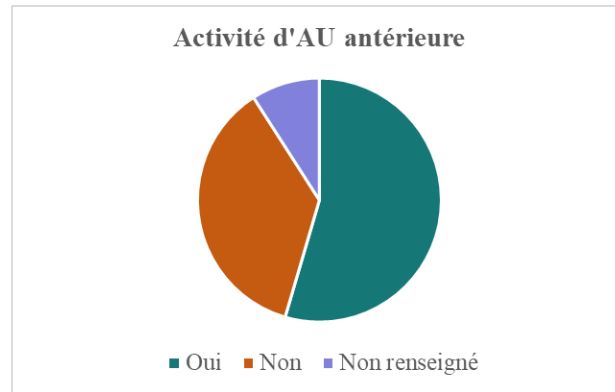


Figure 7 : Répartition des participants selon leur adhésion à une activité d'AU antérieure

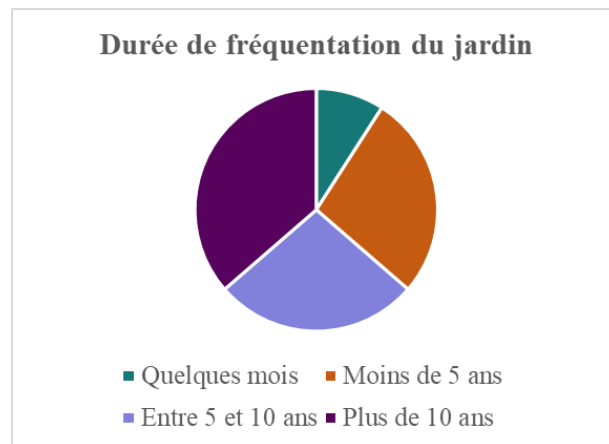


Figure 8 : Durée de la fréquentation du jardin

Nous avons également interrogé les répondants sur la durée allouée au jardinage par semaine (en moyenne, durant les périodes d'activités du jardin). Trois personnes interrogées pratiquaient plus de dix heures de jardinage par semaine, trois participants entre cinq et dix heures, trois participants entre deux et cinq heures, et finalement, deux personnes interrogées pratiquaient moins d'une heure de jardinage par semaine (figure 9). Concernant ces deux derniers participants, ils ont tous deux signifié que la baisse des heures consacrées à leur

pratique était reliée à leur participation au CA. Le temps alloué au jardin de ces deux jardiniers étant donc bien plus conséquent si l'on considère le temps investi pour le jardin.

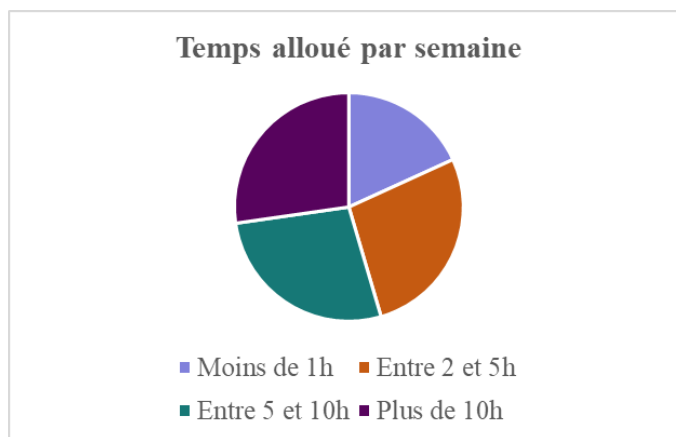


Figure 9 : Temps alloué à l'activité par semaine

On notera que les jardins présentaient chacun des caractéristiques propres à la taille, au nombre de personnes inscrites pouvant aller d'une dizaine de participants à plus d'une centaine. Certains jardins rejoignaient des publics ciblés plus particulièrement, tel un jardin qui s'adressait aux personnes âgées d'un Centre d'hébergement de soin à longue durée (CHSLD), un jardin qui offrait des périodes pour un public en réinsertion sociale ou plusieurs jardins qui offraient des activités pour des classes d'enfants de niveau primaire. On observe que ces particularités ne sont pas reliées au type de jardin (collectif ou communautaire), mais davantage à l'identité et à des spécificités que vont développer ces jardins, qui peuvent aussi être mis en lien avec sa structure ou sa taille. L'ensemble des jardins se trouvait en milieu urbain.

Il faut néanmoins faire remarquer qu'indépendamment de notre volonté, les personnes interrogées s'inscrivant dans le cadre d'un jardin collectif se trouvaient principalement à Québec alors que les participants aux jardins communautaires habitaient principalement à Montréal. Nous n'ignorons donc pas le point de vue de participants de jardin communautaires de la ville de Québec. Néanmoins, notre étude ne s'inscrivant pas dans une perspective comparative ou quantitative, cela n'est venu en rien influencer sur les résultats.

Les données ont été recueillies à partir d'un questionnaire de type sociodémographique (annexe 4) administré à la fin de chaque entrevue.

5.2. Adhésion à la pratique de jardinage urbain

Afin de mieux comprendre comment les personnes interviewées ont été amenées ou se sont dirigées vers une expérience de vivre ensemble, nous avons choisi d'interroger leur vécu en regard de leur adhésion à la pratique de jardinage urbain.

5.2.1. Quel cheminement avant d'accéder au jardin ?

Plusieurs expériences de vie ont été citées par les personnes interrogées afin d'expliquer leur parcours vers le jardinage urbain. Parmi elles, on retrouve un intérêt marqué pour la nutrition et des études dans ce domaine. Également, pour l'une des personnes interrogées, c'est le fait d'avoir préalablement découvert un jardin qui a motivé son inscription. Pour certains participants, leur intérêt pour le jardinage s'est développé en continuité de l'expérience d'un proche. Certains renvoient aussi au vécu de parents ou de grands-parents:

À côté de la maison chez nous, il y avait une dame qui était assez âgée, elle ne pouvait plus justement s'occuper de son potager. Pis mon père a décidé de s'investir là-dedans les dernières années de sa vie. C'était incroyable, je n'en revenais pas de ce qu'il faisait. Tsé, de l'amour d'abord qu'il avait pour la culture et puis les résultats aussi. Bref, tout ça pour dire qu'on a eu l'idée mon chum pis moi de souscrire à un jardin qui était à peu près à 15 minutes de marche d'où l'on habite. (P01).

Un informateur explique aussi avoir développé sa vision de l'agriculture après avoir partagé le quotidien d'une partenaire issue du milieu de l'agriculture industrielle, et avoir développé une vision commune. Le jardin peut aussi être une alternative afin de profiter d'un espace vert en ville, pour ceux qui ont le plus besoin d'un coin de verdure. Plusieurs sont passés par la pratique de jardinage sur leur balcon avant de s'engager dans une pratique dans un jardin collectif ou communautaire. Une personne interrogée souligne avoir au préalable beaucoup de plantes chez elle. Un autre s'est tourné vers un poulailler urbain après avoir grandi à proximité d'une ferme et avoir toujours eu un intérêt pour les animaux.

5.2.2. Le moyen de découverte du jardin

L'expérience du jardin partagé, qu'il soit collectif ou communautaire, débute par une mise en relation propre à chaque jardinier. Que celui-ci s'y inscrive après avoir flâné dans la ville, par le bouche-à-oreille, une annonce Facebook ou dans un journal, dès le départ chaque jardinier développe sa propre relation au jardin.

Avec quels intérêts, motifs ou objectifs s'inscrit-on à un jardin communautaire ou collectif ? Pour certains, il s'agit davantage d'une recherche d'activités pour agrémenter leur quotidien. Que ce soit via le bénévolat ou la recherche d'emploi, certains viennent avant tout rechercher un passe-temps ou un emploi répondant mieux à leurs valeurs, leurs intérêts ou leur vie personnelle. Deux personnes interrogées ont fait la découverte des jardins collectifs en s'inscrivant directement dans un cadre professionnel. Pour l'un, cela s'est présenté comme un emploi d'été, alors que pour l'autre, cela a été l'aboutissement d'un long processus finement travaillé de reconversion professionnelle. Une des personnes interrogées a, quant à elle, construit sa pratique autour d'une activité qu'elle a pu développer, dans un premier temps dans le contexte d'un cours, pour ensuite s'inscrire pleinement dans sa pratique jusqu'à ce que celle-ci devienne son emploi à temps plein. Deux personnes interrogées ont aussi abordé leur pratique dans le cadre du bénévolat. Ainsi, une participante a pu découvrir l'activité en réalisant une tout autre activité de bénévolat reliée au jardin. Un autre participant s'est inscrit, lui, dans la pratique en recherchant une occupation qui fut le poulailler urbain, le jardin étant arrivé par la suite.

Pour d'autres, l'AU apparaît comme une opportunité. Une participante a ainsi dit avoir vu une annonce dans un journal de quartier, deux autres encore ont participé via des annonces Facebook. Pour d'autres participants encore, la découverte se produit simplement au cours d'une promenade ou d'un voyage. Le jardin se présente ici davantage comme une occasion qui se manifeste dans la vie des futurs jardiniers. On notera que les initiatives de compostage urbain, de poulailler urbain ou de parrainage dans les jardins jouxtant les CHSLD ont été citées comme moyen de découverte. Cela invite à penser que lorsqu'un jardin diversifie ses activités, cela pourrait lui permettre d'étendre son implantation, sa renommée et ainsi son recrutement. Finalement, un participant souligne que c'est la renommée même

des jardins communautaires de son milieu qui lui a permis de découvrir les jardins et de s'inscrire dans cette pratique.

Parmi les onze personnes interrogées, trois se sont inscrits dans cette activité avec leur conjoint.e dont une l'ayant découverte grâce à sa partenaire. Deux informateurs ont débuté, ou poursuivi, leur participation en tant que co-jardinier. Il est à noter que l'ensemble de ces co-jardiniers s'inscrivaient dans une pratique de jardinage communautaire. On peut donc observer différentes façons de découvrir l'existence de ces jardins qui sont propres à chacun. Pour certains, il s'agit davantage d'un choix délibéré, voire finement recherché, alors que pour d'autres, c'est une opportunité qui s'est présentée à eux.

5.2.3. Toile de fond de l'adhésion au jardin

Concernant le contexte dans lequel les répondants se trouvaient lorsqu'ils ont véritablement adhéré au jardin, on observe que chacun s'y inscrit dans un espace-temps qui lui est propre. Alors qu'une répondante a spécifié avoir pris le temps de réaliser une visite du jardin pour s'y inscrire, et qu'une autre s'est appliquée à cultiver son réseau au sein de l'AU, d'autres se retrouvent portés vers des rôles quelque temps après s'être inscrits dans l'activité. Un répondant a développé son expertise jusqu'à pouvoir vivre de sa vocation. Cependant, le contexte de son adhésion ne s'est pas révélé linéaire puisque c'est au travers de 10 ans d'expérience d'animation et de vulgarisation scientifique que celui-ci réalise la pertinence de s'inscrire dans une activité :

Je voyais que s'il y avait bien une manière de sensibiliser les gens aux enjeux de la biodiversité c'était à travers les yeux de l'agriculture urbaine. Fait que pour pouvoir utiliser cet outil-là, je devais moi-même devenir un jardinier. Pis comprendre, connaître. (P11).

On notera aussi que deux personnes ont mentionné leur contexte familial en lien avec la pratique. Ainsi une mère monoparentale s'est tournée vers le jardinage afin d'améliorer son cadre de vie en ayant ainsi l'apport d'un panier de légumes gratuit, tout en offrant à ses enfants de meilleures conditions de santé, l'un d'eux ayant des allergies. Une seconde personne interrogée a souligné s'être tournée vers l'AU du fait du climat familial et

chaleureux, mais aussi, et avant tout par besoin de concilier travail et vie de famille, la personne s'inscrivant dans les jardins dans un cadre professionnel.

5.2.4. Motivations des participants

Nous avons interrogé les participants sur les valeurs et les motivations qui les avaient poussées à venir s'inscrire dans une pratique de jardinage urbain.

L'aspect de la socialisation ressort ici, mais on constate une forte polarisation. Certains le revendiquent tandis que d'autres s'en défendent presque, exprimant leur besoin d'isolement et cherchant davantage à être dans leur "bulle" (P05). Une participante souligne fréquenter le jardin comme un espace de socialisation : « pour connaître des gens de mon quartier » (P02), tandis qu'un autre participant affiche clairement que « l'idée ce n'était pas de faire du social, ça c'est sûr » (P08). Comme le précise une participante : « chacun va prendre sa place finalement. Tout dépendant de sa personnalité » (P05).

L'esprit de communauté a aussi été invoqué comme une motivation : « Tsé il se forme des relations là-bas, des amitiés. Fait que c'est vraiment un milieu de vie, un milieu communautaire très actif. » (P06). Une personne explique avoir notamment eu l'occasion d'observer une dame qui jardinait afin de faire don de sa récolte à son Église. Pour certains cela renvoie véritablement à faire quelque chose de bon pour la société. Une participante explique être sensible à l'inclusion qui s'y opère :

Il y avait vraiment des installations aussi pour faire que même si tu n'es pas capable de te pencher, de te mettre à terre, que tu puisses aussi jouir de ça. Il y avait cette préoccupation-là. Ça, ça me plaisait aussi la mixité des origines des personnes qui étaient là. (P01).

L'esprit d'entraide, de partage étant bien établi, certains soulignent leur intérêt pour le jardin collectif du fait d'une responsabilité partagée :

Des fois, l'été, je m'en vais, puis là c'est des amis à moi qui prennent la relève et ils sont super contents. Ils ne vont jamais jardiner disons, là ils vont là et disent « wow ! ». Ils peuvent se nourrir des légumes qui sont prêts pendant qu'ils s'en occupent. Il y a l'idée du partage, du partage des bons procédés sur comment jardiner et du partage des résultats que tu as en les mangeant et en les faisant aussi circuler auprès de ton réseau (P01).

De plus, certains évoquent leurs valeurs comme motivation : au niveau humain, écologique, “grano”, idéaliste par exemple, avec une volonté d’améliorer positivement la société, voire une envie de changer le monde : « Je voyais à quel point le niveau de connaissance auquel j’étais habitué chez les enfants était vraiment bas à Montréal par rapport à l’écosystème en général. Pis ça m’a choqué. Je me suis dit : "faut vraiment changer ça". » (P11). Voire même de lutter pour leurs valeurs et leurs revendications :

C'est surtout une façon concrète de lutter un peu activement et concrètement face à ce qu'il passe présentement dans nos sociétés. Moi c'était une réponse. Une réponse sociale, limite politique. Il fallait que je suive ce que j'avais au "plus profond" pour pouvoir me dire "j'ai fait ce que j'avais à faire dans la vie" rendu à un certain moment. (P06).

La sécurité alimentaire n’est pas particulièrement ressortie comme un enjeu bien que plusieurs personnes interrogées aient souligné l’aspect alimentaire. Ainsi les légumes frais et locaux, la gratuité du panier, mais aussi la diversification des légumes cultivés sont des motivations significatives pour les participants : « C’est le seul emploi où je revenais avec un panier de légumes bios chaque semaine et que je sais d’où il arrive » (P03). L’enjeu de la sécurité alimentaire ressort tout de même lorsqu’on évoque les tensions dues à l’inégalité des paniers.

Jardiner de façon collective ou communautaire, c’est aussi partager ou découvrir de nouvelles connaissances, échanger des trucs. Beaucoup font référence aux connaissances qu’apporte la rencontre avec des jardiniers plus expérimentés. Acquérir de nouveaux savoirs par ce biais permet d’obtenir de meilleurs résultats et procure un sentiment de satisfaction personnelle. L’une des participantes exprime son point de vue et les raisons qui la motivent :

Le fait d'entrer en contact avec un résident par le jardinage. Parce que souvent les personnes âgées ont beaucoup de connaissances par rapport au jardin. Fait qu'ils peuvent nous partager leur savoir. Pis ils ont comme un peu un rôle, si tu veux, de mentor avec nous. (P07).

À l’inverse, pour d’autres, la motivation est de partager leur expérience :

Partager ça avec telle personne. Alors ce côté-là, enseignement, alors moi je le fais aussi parce que bon, c'est plus fort que moi. J'ai enseigné pendant quarante ans, je continue encore, toujours de faire ça, que voulez-vous. (P04).

Dans d'autres cas, le jardinage est une occupation. En effet, il s'agit pour certains de pratiquer un loisir, une forme "d'exercice physique" (P04), une activité quotidienne qui va les occuper et meubler leurs temps libres. Pour d'autres, le jardinage représente avant tout un moment convivial où le plaisir d'échanger avec les autres et de s'amuser ensemble offre l'occasion de s'évader du quotidien. Cela peut devenir une activité visant à nourrir la vie des participants. Une participante explique : « Je vous dirais, la première c'est d'avoir un projet parce que là je suis à la retraite. Alors c'est d'avoir un projet, d'avoir une activité. » (P04). Une autre personne interrogée explique avoir, elle, cherché un projet : « je suis un peu hyperactif. J'ai toujours... j'ai besoin d'un projet, de quelque chose pour m'occuper » (P10). Une autre personne, n'étant pas encore à la retraite, mentionne : « mais il faut que j'aie quelque chose à faire, sinon je m'ennuie finalement. C'est un peu ça ma motivation principale. » (P10).

Certains évoquent un besoin de retour à la nature en raison d'un vécu ou d'un travail quotidien passé à l'intérieur, devant son ordinateur, par exemple, ou encore en lien avec le fait de vivre en ville. Sont évoqués aussi un besoin d'être dehors, un besoin inné d'être en contact avec la nature, un retour aux sources lié à l'enfance :

Mais en fait j'avais besoin d'avoir une connexion avec la nature parce que tu sais en ville comme ça... moi j'ai grandi en campagne donc peut-être que c'est le lien avec la nature qui est assez fort... J'ai besoin d'avoir cette connexion, et quand je suis dans un jardin, quand je m'occupe des plantes ça me fait du bien, je me sens bien. (P09).

À cela peut s'ajouter une dimension spirituelle : le besoin de connexion, de communion avec la nature : « ça permet de se reconnecter à la nature ... Pis de connecter avec les autres d'une façon qui est vraiment nourrissante, positive » (P07), un sentiment de liberté, se donner la permission d'être dans "notre bulle" comme cité auparavant.

Certains donnent comme argument une nécessité de "faire quelque chose de concret", d'effectuer une tâche manuelle par opposition à une occupation principalement intellectuelle :

Mais c'est l'idée de faire quelque chose de concret. Parce que souvent moi j'étais en train de retourner aux études, j'étais dans mes livres, la théorie, des concepts. Ça me changeait un peu, ça me décollait un peu de faire de la recherche, de tout ça. (P01).

La motivation peut également être de trouver une alternative en ville, les cours et balcons étant insuffisants. C'est donc la recherche d'un coin de campagne en ville qui les amène à pousser les portes des jardins : « ... Tsé on est au centre-ville entouré de béton, on a des toutes petites cours qu'on utilise essentiellement pour faire une petite terrasse pour mettre une table l'été plutôt que de planter des légumes dans cette cour-là. » (P08).

Finalement, certains jardiniers évoquent aussi une volonté de changement social. De plus, un grand nombre de jardiniers a évoqué comme motivation, une volonté d'apprendre. L'éducation populaire est ainsi un enjeu, et on retrouve une volonté de transmission des connaissances également dans le fonctionnement des jardins.

5.3. Fonctionnement des jardins

Chaque jardin, qu'il soit de type collectif ou communautaire, diffère dans son fonctionnement, dans ses façons de faire, dans le déroulement des activités, mais aussi dans son système de gouvernance. Cela entraînera indéniablement des conséquences sur les interactions qui s'y exercent et les liens sociaux qui s'y constituent. Nous nous intéresserons ici aux premières expériences des personnes interrogées, pour par la suite nous intéresser au déroulement de la pratique en général. Nous nous attellerons ensuite à mettre en lumière le fonctionnement des jardins ainsi que leur gouvernance pour finalement nous intéresser aux différences et aux similitudes entre les jardins collectifs et les jardins communautaires.

5.3.1. Au départ de l'expérience de jardinage urbain

La première expérience de jardinage commence bien souvent par une tournée du jardin afin de présenter celui-ci aux nouveaux membres. Si le jardin collectif a la chance d'avoir des employés tels des horticulteurs, des animateurs horticoles, voire une travailleuse sociale pour l'un d'entre eux, ces derniers se chargent d'en faire la présentation. Dans les

jardins communautaires, l'horticulteur ou le président peuvent également être présents lors de l'intégration de nouveaux membres. Pour les jardins ne bénéficiant pas d'employés, une personne déterminée comme responsable ou un membre du CA se charge de la visite. La tournée du jardin deviendra pour certains participants une étape inhérente à la pratique de jardinage collectif. La présentation peut également se faire au travers d'une corvée pour les jardins bénéficiant d'un cadre plus souple. Également, une participante explique avoir préalablement dû participer à une rencontre pour les bénévoles. Un participant a aussi souligné une expérience plutôt défavorable en lien avec l'accueil qu'il avait reçu d'un président de CA de jardin communautaire qui décourageait les participants, mais cela demeure un fait isolé et loin d'être l'accueil habituel qui est réservé aux jardiniers. En effet, la plupart des participants soulignent le climat agréable et accueillant qu'ils ont ressenti.

Deux personnes notent avoir décelé la présence de groupes d'amis préexistants. Une autre a trouvé favorable le fait que le jardin réunissait peu de membres ce jour-là. La présence de personnes jouant un rôle de facilitatrices est également pertinente. Ces facilitateurs se chargent alors d'expliquer le fonctionnement du jardin et de montrer les différents outils. Un animateur de jardin collectif explique que, bien qu'il n'ait que peu de connaissances et d'expériences, il fut très bien accueilli par les membres qui se sont chargés de le conseiller dans ses apprentissages.

On observe que l'accueil réservé aux participants au départ de l'expérience varie d'un jardin à l'autre, bien que l'on retrouve l'idée commune d'un accueil agréable ponctué par la découverte du lieu à travers une visite. L'accueil apparaît donc comme un maillon de l'expérience du jardinier.

5.3.2. Le déroulement d'une pratique de jardinage urbain

Les participants ont été interrogés sur le déroulement d'une session de jardinage. Tout d'abord, les participants de jardin collectif arrivent généralement à la même heure, contrairement au jardin communautaire. Bien souvent, une pratique de jardinage collectif débute par une tournée du jardin. C'est alors le temps de poser des questions, d'observer

l'évolution du jardin ou encore de réfléchir aux prochaines tâches à réaliser. Les tâches peuvent être listées sur un tableau dans un cabanon.

Dans certains jardins collectifs, les individus souhaitant recevoir un panier doivent au préalable s'inscrire. La cueillette, quant à elle, se déroule généralement durant la fin de l'activité. Deux ou trois membres sont alors sollicités pour faire la répartition des paniers et la distribution. Dans la plupart des jardins (notamment ceux qui doivent toucher des subventions), il est primordial de peser la récolte afin de faire ressortir des données quantitatives et de les archiver par la suite. Cela permet d'avoir accès à des données statistiques et, plus tard, de pouvoir présenter le fruit de leur travail. De plus, cela permet de mettre en avant la pertinence des jardins.

Certains jardins instituent une pause au milieu de la période. C'est alors le temps d'échanger, de se rencontrer et de partager un bon moment. Pour certains, ce quart d'heure social est primordial alors que d'autres y voient une perte de temps. Dans certains jardins, il s'agirait presque d'une habitude de vie puisque les membres se regroupent autour d'une tisane et apportent spontanément une collation pour le groupe.

Au niveau des jardins communautaires, il en ressort que chaque individu peut établir sa propre pratique en arrivant au jardin. Néanmoins, deux membres de CA ont spécifié que faire partie du CA impliquait bien souvent de faire un peu de « social » en arrivant au jardin. Être membre du CA implique de devoir donner une part de son temps au jardin pour les membres, c'est-à-dire échanger avec eux et représenter le jardin en répondant aux questions des membres.

5.3.3. Le fonctionnement des jardins urbains

a. Règlements

Chaque jardin bénéficie de son propre règlement et de sa façon de le faire respecter. On retrouve néanmoins certaines similarités comme nous allons le voir.

Dans les jardins communautaires, on assigne les jardinets aux participants selon leur ancienneté, ou encore par tirage au sort après que les jardiniers ont signifié leur intérêt. Pour les jardins collectifs, il s'agit de s'inscrire ou de se présenter au début de la saison. Pour d'autres, ce sont même des démarches plus administratives à réaliser dans un premier temps, car il est demandé aux jardiniers de remplir des documents relatifs au centre de formation pour adulte.

Concernant les horaires, on notera que les jardins collectifs demandent aux jardiniers d'être présents de trois à six heures par période afin de pouvoir bénéficier d'un panier. D'autres ont aussi une organisation moins rigide et ne fonctionnent pas nécessairement avec des paniers. On compte alors sur les participants pour récolter de façon équitable : « instinctivement on sent qu'on se sert, mais on va en laisser pour les autres. » (P09). Mais finalement, c'est dans les jardins plus rigides que les incivilités peuvent se faire ressentir : « On ne veut pas des zélés, mais on veut éviter que, mettons quelqu'un qui n'est jamais là, vient chercher son panier. Parce que c'est des irritants qu'il faut dealer aussi » (P08). D'autres jardins vérifient plutôt « la période de l'année [où les jardiniers] se présentent. On essaie d'éviter d'avoir des membres qui arrivent spécialement comme à la mi-juin pis qui disparaissent après la mi-septembre. Pis là tu te dis, ce monde-là, y sont juste là pour les récoltes. » (P03). Certains jardins collectifs demandent aux jardiniers de se maintenir dans les horaires du jardin, tandis que d'autres laissent toute liberté aux participants. Les jardins communautaires, eux, sont généralement ouverts du lever du jour à la tombée de la nuit.

Un point particulier est similaire aux deux types jardins : le partage et la mise à la disposition des outils. Plusieurs jardins communautaires dispensent une clé à leurs participants afin que ceux-ci y accèdent selon leur bon vouloir, tandis que dans le cadre du jardin collectif, il semblerait que ce soit la personne responsable de l'activité, l'horticulteur ou un membre du CA, qui sera chargé d'ouvrir le jardin puisque les participants ne bénéficient pas nécessairement d'une clé, d'après les personnes interrogées.

Certains jardins, tant collectifs que communautaires, revendiquent un fonctionnement plus ouvert : « Il y a des règlements, mais tsé c'est un peu élastique au niveau des règlements, il y a des choses qui bon forcément sont coulées dans le béton, mais bon, on n'est pas trop trop regardant, donc c'est très "easy going". » (P10). « Il n'y a personne qui va venir vérifier la largeur de ta parcelle ou si tu as bien plus que les cinq sortes de plantes. Donc il y a des règles très strictes là dans les jardins communautaires, mais il n'y a personne qui vérifie ça » (P10). Cependant cela ne va pas de soi : « Disons que l'application de règlement non stricte amène d'autres problématiques, mais on préfère gérer ce genre de problématique là plutôt que d'avoir un gros cadre hyper rigide qu'on ne peut pas déplacer. Donc c'est un peu ça. Les règlements on les met à jour quand le besoin se fait sentir ». (P10).

De plus, même pour les jardins s'inscrivant dans un cadre plus strict où les règles sont déjà établies, il arrive qu'ils mettent parfois le règlement de côté :

La dame de 80 ans qui est dans son petit jardin qui fait planter des tulipes par son fils, pis qu'il fait l'aménagement, on ne va pas demander à son fils s'il est membre du jardin ou pas là... Parce que les règles sont un peu strictes quand c'est des règles municipales. (P08).

On peut notamment demander aux jardiniers communautaires d'avoir minimalement une diversité de cinq plants, d'entretenir son jardinet, de ne pas produire d'aliments qui pourraient avoir une incidence sur la pratique de leurs voisins tel le maïs qui empêcherait probablement quelques voisins de profiter également du soleil du fait de sa taille, ou encore la pomme de terre qui engendrerait une contamination. Également, les jardins doivent être plantés avant une certaine date et les légumes récoltés avant une autre afin d'éviter les abandons ou la perte.

Au niveau des autres règles, plusieurs en relèvent et sont propres à chaque jardin et à son contexte, à titre d'exemple cette jardinière participant à un jardin au sein d'un CHSLD qui explique :

Ils nous ont avisés dès le début justement de ne pas envoyer les récoltes aux gens... Parce qu'il y avait, exemple, des personnes qui pouvaient avoir des

problèmes au niveau de la mastication par exemple, tsé on ne connaît pas toujours les problématiques donc si on arrive, on offre nous des carottes, mais on ne sait pas que la personne n'a pas le droit d'en manger. (P07).

Une formation est également dispensée aux bénévoles afin de les sensibiliser aux enjeux de santé des aînés, comme les personnes citées ci-dessus avec la maladie d'Alzheimer et souffrant de démence.

b. Professionnel et expert horticole

Au niveau des jardins collectifs, plusieurs animateurs et experts s'inscrivent dans la pratique. Cependant cela varie selon les années, les besoins et les moyens disponibles. On pourra croiser, selon les jardins, des ouvriers horticoles, des horticulteurs, des stagiaires en agriculture, mais aussi une travailleuse sociale ainsi qu'une éducatrice spécialisée. Ces dernières étant employées par un organisme réunissant plusieurs jardins et ayant une expertise de plusieurs années bien ancrée dans la ville. Or il est essentiel de rappeler que tous les jardins ne jouissent pas d'une telle autorité. Il est tout de même à noter que l'ajout d'une employée formée dans le champ de l'intervention sociale a un impact significatif pour le jardin : « elle n'est pas tant bonne en gestion, que carrément sur le terrain. Fait que c'est elle qui va faire toutes les activités, justement les liens des animations spécifiques pour des clientèles qui ont des besoins spécifiques » (P06), un autre exemple, « le groupe d'hortithérapie quand il vient, ça va être elle qui va s'en occuper, dans les CHSLD, certain CHSLD c'est elle qui va faire l'animation auprès des personnes âgées, qui sont en perte de trouble cognitif » (P06).

Au niveau des jardins communautaires, des horticulteurs sont mis à disposition des jardiniers selon certaines périodes : « Les jardins communautaires que je connais, les cas typiques c'est les écoquartiers qui ont les mandats. Les écoquartiers vont engager un animateur horticole qui va être le répondant principal pour les enjeux en général » (P11). Cela peut également être financé par la ville, pour certains quartiers. Cependant une participante remet en question la compréhension des enjeux de l'horticulteur travaillant dans les jardins tout en étant employé par la ville : « Tu sais c'est comme s'il ne veut pas connaître

l'histoire de ce jardin-là. Il voit bien qu'on est un peu en colère avec ce qui se passe. Tu sais il pourrait être une espèce de trait -d'union entre la ville puis nous autres » (P01).

d. Activités sociales

Plusieurs activités autour de la pratique ont été mentionnées durant les entretiens. Une participante a souligné être à la recherche d'une cuisine collective. Également, différents ateliers ont été évoqués : « nous avons fait plusieurs activités à l'extérieur ensemble. On est allé par exemple ... Cueillir des fraises sur l'île d'Orléans. Il y avait comme trois quatre activités comme ça qui étaient proposées » (P04), « avec les herbes médicinales, des sels de bain, on avait aussi fait des tisanes » (P02), « atelier sur les boutures » (P01), « atelier sur la cire d'abeille » (P01), ceux-ci étaient néanmoins payants pour les participants.

Les comités d'organisation et les fêtes organisées au jardin sont aussi des aspects essentiels nécessaires à l'élaboration d'évènements : « au printemps, en tout cas, en début d'été. Puis il y a même chose à l'automne, une fête des récoltes ». Les comités permettant de faire vivre les jardins qui se diversifient selon les envies et les besoins des jardiniers : « Les comités aussi sur le jardin comme tel, les comités sur les semis, comité sur le compost, les cèdres, ces trucs-là, le comité de la fête » (P08). Pour un membre fondateur de jardin, l'expérience de vivre ensemble est validée lorsque le jardin n'est plus l'élément central :

Mais au final des fois j'arrive sur le site parce que je veux aller vérifier quelque chose puis je vois qu'il y a un party. ... ah ben callin, ça c'est hot. Donc ça c'est une manière de voir que ça fonctionne le vivre ensemble finalement. Ils sont en train de se voir alors qu'ils ne sont pas en train de travailler. (P11).

Une jardinière amène le point de vue que le fait de partager un repas ou une tisane a été pour elle un élément significatif de sa pratique. Une autre évoque un évènement où un artiste avait eu l'idée d'exposer ses toiles au sein même du jardin, créant un véritable « musée à ciel ouvert » (P09). Le fait d'intégrer des projets en partenariat avec les écoles et ainsi d'inclure des enfants dans les jardins apparaît également comme une activité sociale pertinente à caractère éducatif, éveillant les plus jeunes à différents enjeux, tout en menant un projet collectif où le plaisir de faire ensemble et d'apprendre sont au rendez-vous. Ainsi

des enjeux tels que la santé, le climat, l'accès à la nature, l'importance du respect des espaces verts en milieu urbain et le fait de bien se nourrir sont abordés.

De plus, des corvées s'organisent également dans les jardins communautaires afin de prendre soin des espaces communs, telles que désherber les allées ou ranger le cabanon. Certains jardins, ayant un cadre plus léger, ne réunissent leurs membres que lorsqu'une corvée s'impose : « On a une page Facebook, si par exemple on a besoin d'aller faire un nettoyage au printemps, bah par exemple on va dire "oh, on est une petite équipe, on va faire de l'entretien, est-ce que ça vous tente ?" » (P09). Minimale au nombre de deux ou trois, notamment en ouverture ou en fermeture de la saison, ces corvées peuvent être déterminées au début de la saison, ou de façon plus informelle et s'organiser à travers la sollicitation des membres pour des besoins ponctuels.

5.3.4. Système de gouvernance

a. L'impact de la structure de gouvernance sur les interactions

Concernant la gouvernance, l'ensemble des jardins, qu'ils soient collectifs ou communautaires, passent par un CA. À Montréal, on notera que les jardins communautaires sont significativement reliés à la ville, comme notre recension en avait fait mention. Au niveau des jardins collectifs, plusieurs modèles existent. On peut citer le jardin indépendant qui peut tout de même réaliser certaines ententes et certains partenariats, le jardin intégré à un organisme, qu'il s'agisse d'un organisme communautaire associé à une problématique particulière ou associé à un organisme d'AU.

Bien souvent, on notera que les jardiniers qui peuvent revendiquer certains aspects du fonctionnement des jardins sont absents lors des prises de décision, lors des assemblées, ou ne prennent pas nécessairement le temps de s'intéresser aux communiqués envoyés par courriel. De plus, les prises de décision peuvent être très différentes d'un jardin à un autre, celles-ci dépendent des individus qui le font vivre et du modèle de gouvernance adopté. Certains jardins ont ainsi été présentés comme étant plus souples et moins contraignants, quand d'autres personnes interrogées ont qualifié leur jardin d'« autocratique » (P04).

Pour les jardins collectifs et communautaires, la mobilisation et l'implication de leurs membres représentent une véritable difficulté. À titre d'exemple, ce jardin de la ville de Québec qui a vu son Conseil d'administration par deux fois s'effondrer en l'espace d'une année. Plusieurs membres se sont vus sollicités pour rejoindre le CA et s'investir d'une mission sans pour autant y souscrire.

c. Responsabilisation et implication des membres

L'implication des membres dans des aspects peut-être moins « satisfaisants », tels que les CA ou les comités de gestion, est bien souvent délaissée. Cependant la pratique du jardinage urbain ne renvoie pas qu'à un loisir. Il s'agit également d'être membre intégrant d'une pratique citoyenne avec tous les enjeux et les aspects qui en découlent. Un participant a ainsi expliqué être devenu responsable du poulailler urbain après un an de participation. Plus tard, il deviendra même président du jardin communautaire associé :

La première année, on s'est joint au projet, on avait un horaire pour aller nourrir les poules. La deuxième année, en fait, la personne qui était présidente de ce jardin nous a mis responsables, moi et ma conjointe, des bénévoles du poulailler. La deuxième année on faisait les horaires, on s'occupait des bénévoles. Pis petit peu par petit peu à travers ça, on s'est mis à s'intéresser au jardin communautaire lui-même... Le poulailler est sur le terrain du jardin, donc au travers de là on a rencontré des gens, on a été aux rencontres, on a été au CA, pis éventuellement on est devenus co-jardiniers de jardiniers qui avaient déjà leur emplacement. Éventuellement, je suis rentré sur le comité, sur le CA du jardin. Puis la personne qui était président à l'époque a déménagé donc, nous a laissé son lot. Donc on a un jardin complet maintenant depuis deux ans. (P10).

Un autre participant a choisi de s'inscrire dans une pratique de simple jardinier après avoir occupé un rôle prépondérant, pour ensuite être invité à s'inscrire comme membre du CA. Un second participant a mentionné avoir été fortement incité à rejoindre le CA durant plusieurs années pour finalement céder et en devenir le président. Ces membres expliquent tout de même prendre un certain plaisir dans leur rôle, bien que cela vienne néanmoins affecter leur pratique. Une autre participante a été incitée au bout de plusieurs années à devenir responsable d'un petit jardin collectif. Elle dit avoir eu l'occasion de s'inscrire dans une activité de cuisine collective avant de s'inscrire pleinement dans son rôle de responsable, les deux volets faisant partie intégrante de son rôle. Un interviewé, au parcours bien

spécifique, s'est, quant à lui, retrouvé élevé au rôle d'expert après avoir réuni plusieurs expériences pertinentes et novatrices de jardinage urbain. Les rôles qu'exercent les jardiniers dans les jardins apparaissent avoir une incidence sur le vivre ensemble et sur leur pratique. Ainsi, l'ensemble des jardiniers qui s'inscrivent dans les CA ont fait remarquer le poids de leurs rôles sur leur pratique. Ils doivent donner de leur temps durant leur pratique pour exercer leur rôle, répondre aux questions des jardiniers, etc. Il n'en demeure pas moins que plusieurs participants se désinvestissent des CA et des assemblées générales. Ainsi une personne interrogée explique avoir désinvesti son rôle dans le jardin afin de pouvoir assumer son rôle au CA.

c. Relation avec les villes

Nos résultats démontrent des relations complexes et parfois tendues avec les municipalités concernées. Le fait que la persistance des jardins, tant collectifs que communautaires ne soit pas assurée est un élément qui peut freiner l'engagement puisque deux jardiniers ont remis en question leur participation, bien que ces jardiniers entretiennent un lien d'appartenance au jardin. La décontamination, le manque d'espace en ville, la crainte de perdre son terrain sont des réalités ressorties de notre cueillette des données. Les relations avec la ville sont donc un enjeu puisqu'il s'agit d'un acteur clé dans la pérennisation. Quand une personne interrogée dit sentir une écoute grandissante de la part de la ville, d'autres sont marqués par une expérience négative consistant en un bras de fer avec la ville afin de se réapproprier leur jardin.

De nombreux participants soulignent les problématiques de terre contaminée rencontrées par les jardiniers. Ainsi, trois participants d'un jardin ont vu leur lot saisi par la ville au nom de cette contamination. Alertée par la santé publique, la municipalité a fait arracher les plants durant la nuit. Les jardiniers dépossédés n'ont pas été avertis, et ont ainsi perdu le fruit de leur labeur. Le président du jardin ayant été informé du désastre à venir a pu, quant à lui, récupérer quelques plants. Le contexte particulier aura poussé les jardiniers à mettre en pause leur pratique. Ils reviendront, une fois le président évincé. Les jardiniers malmenés auront été replacés dans différents jardins communautaires du secteur. Le jardin rouvrira finalement, en développant dans un premier temps la plantation de fleurs. La culture

de légumes sera finalement réautorisée, mais cette fois, dans des bacs isolés afin de ne pas altérer les récoltes par la contamination du sol. On notera que, à la différence des jardins collectifs, les jardins communautaires présentent une entrave majeure pour les jardiniers qui sont soumis à des listes d'attente pouvant engendrer plusieurs années d'attente avant d'avoir accès à leur propre parcelle. Les répondants ont ainsi mentionné qu'il serait nécessaire d'attendre entre trois et cinq années avant d'avoir accès à un lot. Une personne interrogée a profité de ce contexte défavorable pour développer sa pratique au travers d'autres activités de jardinage urbain telles celles des jardins collectifs. Bien qu'ayant eu accès à son lot, celle-ci a choisi de poursuivre à la fois sa pratique de jardinage collectif et une pratique de jardinage communautaire, tout en restant ouverte à d'autres formes d'AU à l'occasion. Le problème reste néanmoins bien présent dans le contexte montréalais, où la municipalité envisagerait de diviser les jardinets afin de doubler le nombre de lots accessibles aux participants, selon nos répondants : « L'intérêt augmente, donc il y a de plus en plus d'intérêt pour avoir un espace jardin, mais l'espace est toujours le même » (P09). De plus, la participante souligne une autre injustice :

Du moment où on ne réside plus dans le quartier, même si c'est le quartier voisin et que c'est quand même à une distance raisonnable pour aller au jardin où on était installé, il faut se réinscrire dans un autre jardin et là on réattend un autre quatre ans. Donc ça, c'est légèrement désagréable, même très désagréable. (P09).

La contrainte de l'espace est donc bien présente dans le contexte des villes, comme décrit dans le cas des jardins communautaires. L'espace commun serait donc insuffisant. Mais les contextes de vie des participants influencent tout autant leur pratique et leur adhésion au jardin.

Au niveau des jardins communautaires, une critique met en exergue le fait que les jardins et leurs gestionnaires se retrouvent contraints de suivre une politique municipale sans pour autant avoir un réel soutien de la ville : « La ville qui se désinvestit de toutes responsabilités, mais investit le conseil d'administration de toutes les autres responsabilités dont elle s'est départie. C'est-à-dire qu'elle continue à mettre des balises, à donner des règlements, mais en même temps se désengage de l'application de toutes ces choses-là » (P08). Certes, la municipalité allouerait un horticulteur durant certaines périodes et

redistribuerait l'argent perçu grâce aux inscriptions sur les listes d'attentes, mais cela contraint le jardin à suivre un fonctionnement et une politique qu'il est loin d'avoir lui-même choisie. Cela fait apparaître un certain manque d'agentivité. Ainsi un président de jardin communautaire révèle s'être retrouvé face à une situation inédite lorsqu'on a découvert qu'un participant avait fait pousser un plant de cannabis à la suite de sa légalisation : « les règles n'étaient pas claires. Dans le sens que, clairement ça disait aucune plante illégale. Est-ce que la marijuana est illégale ? C'est ouvert à interprétation. » (P10).

Au niveau des jardins collectifs, une personne interrogée en contact avec la ville révèle que les agents municipaux eux-mêmes avaient très peu de connaissance sur les jardins, ignorant même la différence entre jardin collectif et jardin communautaire. Elle note cependant une réelle volonté de voir ces pratiques se diffuser, et un véritable intérêt. Cependant les politiques municipales restent difficiles pour les jardins qui sont bien souvent soutenus via des subventions lors de leur implantation, mais se retrouvent très vite livrés à eux-mêmes.

5.3.5. Aspects agréables et contraignants de la pratique

Nous avons interrogé les participants sur les éléments les plus agréables et les plus contraignants de leur pratique afin de comprendre ce qui les amenait à se maintenir dans l'activité.

Dans leur pratique de jardinage urbain, tant dans les jardins collectifs que communautaires, on notera que les aspects plus agréables sont la diversité des activités, le fait d'être dehors et de s'allouer un « break mental », en faisant une activité invitant à la déconcentration, une « bouffée d'air frais ». Mais aussi le fait d'avoir un espace vert en ville, de profiter de l'environnement, de la nature tout en bénéficiant de légumes, ainsi que la fierté qui émane de la récolte ont été cités comme étant parmi les aspects les plus agréables de la pratique du jardinage : « Ce qui est le fun c'est la réalisation, c'est quand arrive le temps des récoltes c'est le meilleur moment de récolter des choses. Pis de faire « wahou ». » (P10). Le transfert de connaissances, le partage des savoirs, l'échange de bons procédés, le fait de

bénéficiaire de l'expertise des autres ont également été mis en avant, tout comme la gestion collective, l'esprit d'équipe et le collectif.

Dans les aspects les plus contraignants apparaît le fait d'être avec les autres : « Je vais commencer par le contraignant. Justement, le vivre ensemble. Autant qu'il va être bénéfique, mais ça fait faire un travail personnel à tous parce que tu vis avec les défauts, les manies des autres » (P06). Mais il y a aussi le fait de devoir faire comprendre divers aspects qui viennent bousculer certaines valeurs. Ainsi un jardinier raconte avoir dû attraper une marmotte et avoir fait venir un spécialiste afin de transférer celle-ci, « ... finalement, dans la cage, prête à être transférée. Et une autre jardinière qui trouvait que c'était inhumain, elle ouvre la boîte » (P08).

La quantité de légumes produits qui varie de façon aléatoire, cela représente un autre inconvénient : on peut obtenir une grande quantité à une période donnée ou bien une quantité insuffisante à partager à d'autres moments :

On a eu des fois où on voulait tellement plaire à tout le monde pis aussi des fois mettre des affaires qui sont moins habituées ici. Exemple, il y a une année, pour plaire à du monde on a mis des okras... des pois gombo-là pis à chaque période on avait un gombo gros de même dans notre panier. À la fin c'est comme si tu as huit beans dans ton panier tsé tu ne peux pas faire grand-chose avec huit beans. (P03).

À l'inverse, avoir une trop grande récolte d'un même produit peut également devenir une contrainte :

Sinon dans l'autre sens c'est les périodes, le fait de... à un moment donné, on a les tomates, ben les tomates prépare toi, faut que tu aies quelque chose en tête parce que tu ne peux pas juste manger des tomates (P02).

Certains ont dénoncé la durée d'attente pour accéder à un jardin communautaire. D'autres évoquent la période à laquelle on peut accéder au jardin : « Sinon côté désagrément c'est les périodes. C'est telle heure, tsé on ne veut pas... on ne peut pas se déplacer quand on veut » (P05). Mais également, l'horaire des périodes proposées peut engendrer des aléas au

niveau de la météo : en effet, deux des interrogés ont souligné l'aspect contraignant de la chaleur. L'espace est également une contrainte importante. De plus, certains ne bénéficient pas d'un accès à l'eau pour arroser les plantes. Enfin, un jardinier évoque aussi les tâches du jardin comme une certaine contrainte : « C'est sûr qu'il y a une partie corvée là-dedans, il faut désherber, il faut retourner la terre, il y a comme un effort » (P10), tout en indiquant prendre tout de même du plaisir là-dedans.

5.3.6. Jardins collectifs et communautaires, quelles différences ?

Notre étude nous a permis de mettre en évidence que les jardins collectifs et les jardins communautaires apparaissent effectivement assez similaires. Ils se confondent au niveau des motivations, des valeurs, des enjeux rencontrés, des difficultés de gouvernance, etc. Cependant, nous voulions également savoir s'ils diffèrent sur certains aspects et s'ils sont égaux en matière d'expérience du vivre ensemble.

Pour un interviewé, il apparaît que non : « ces modèles de jardin communautaire, pour moi, ne fonctionnent plus vraiment. Faut développer une dynamique des jardins collectifs où il y a la mutualisation des ressources, pis là les gens ils vont être beaucoup plus sensibles aux autres. » (P11). Les jardins collectifs seraient plus actuels et plus pertinents en matière de vivre ensemble. On invite à penser ici que le vivre ensemble s'apprendrait non seulement par les interactions, mais aussi par un exercice de la vie en collectif, d'activités citoyennes. Cependant on retrouve également des éléments créateurs de vivre ensemble qui sont à l'œuvre dans les deux types de structure, il s'agit des comités d'administration, de l'ensemble des divers comités de gestion des jardins, ou une mise à la disposition des outils aux jardiniers.

La différence majeure apparaît se retrouver principalement sur le plan du fonctionnement du jardin. Alors que le jardin collectif peut profiter à davantage de monde, mais aussi permettre de diversifier les récoltes et de profiter au mieux du terrain. Le jardin communautaire offre aux participants de bénéficier d'un jardinet de façon indépendante :

Pis ils ne voient que leur espace à eux autres dont ils sont experts, mais ils se foutent complètement de l'écosystème alentour tant au niveau écologique qu'au niveau humain là, qui font que ce site-là fonctionne. Ils voient leur espace de production. (P11).

À l'inverse de cette critique, un jardin a choisi de diversifier sa production en utilisant un sous-bois pour la culture de champignons de façon collective. De plus, les jardins communautaires pourraient être mis à mal. Une répondante avertit que les jardins communautaires pourraient être « en train de diviser les jardins en deux parce que la liste... L'intérêt augmente, donc il y a de plus en plus d'intérêt pour avoir un espace jardin, mais l'espace est toujours le même qu'il y a ... quarante ans. » (P09).

Certains interrogés ont vécu à la fois l'expérience des jardins collectifs et des jardins communautaires. Ils ont donc été invités à développer leur point de vue sur la question. Pour une jardinière s'inscrivant pleinement dans les deux types de jardins, tous sont « agréables à leur manière » (P09), bien que les résultats diffèrent :

Pis si tu t'intéressais un peu à l'étude de production que les gens font des jardins communautaires versus collectifs, dans un jardin collectif tu as une meilleure représentativité. Si y en a un qui a le bon spot de soleil, bah c'est lui qui va les récupérer les poivrons pis les tomates pis l'autre qui est un petit peu plus dans l'ombre il va s'occuper de faire la production de champignon, pis là ils vont se mutualiser les ressources pis la production au fil du temps. Mais si tu mets 135 jardiniers l'un à côté de l'autre, je peux te garantir qu'il va y avoir trois plants de tomates dans chaque jardin. (P11).

5.4. Interactions et liens sociaux dans jardins collectifs et communautaires

L'objectif principal de notre étude était d'interroger le vivre ensemble au travers du jardiner ensemble. Nous souhaitons donc ici faire ressortir les résultats de notre étude qui permettent de mettre en lumière le vivre ensemble qui s'exercerait dans les jardins. Nous présenterons donc les interactions qui se déroulent dans les jardins. Nous nous sommes également intéressés aux tensions qui pouvaient se dérouler dans les jardins ainsi qu'à leur résolution. Finalement, nous avons interrogé les participants sur les liens qu'ils y avaient constitués.

5.4.1. Interactions dans les jardins

Faire interagir différents groupes sociaux et individus venant chacun avec des motivations et des attentes bien distinctes est un enjeu en soi. Mais lorsqu'il s'agit de s'inscrire dans un objectif commun de construire ensemble, l'enjeu est de taille, voire paradoxal. L'objectif de jardiner ensemble est de faire par et pour, c'est-à-dire de laisser place aux individus pour qu'ils s'inscrivent pleinement dans le projet or comme le remarque une personne :

Le vivre ensemble là ce n'est pas toujours évident. On n'a pas tous les mêmes personnalités, on n'a pas tous le même âge... C'est ça, faut s'entendre pour faire les tâches, des fois c'est un peu difficile le mode de fonctionnement vraiment collectif, « faites comme bon vous semble », parce que des fois on est dans un groupe de personnes qui n'osent pas dire « bah moi je préfère faire ci, moi je préfère faire ça », donc on se sent un peu obligé de dire « moi je vais faire telle affaire, toi veux-tu faire ça ? Toi veux-tu faire ça ? » C'est comme, c'est un peu contre le principe de donner des directions à des gens, mais des fois sinon, c'est parce que tout le monde se regarde pendant un quart d'heure, pis il ne se passe rien. (P02).

Il faut donc aller au rythme de chacun, mais également avec la personnalité de chacun et l'investissement de chacun : « Bien c'est comme un mini-village. Ça fait qu'il a les habitués du magasin général, il a ceux qui viennent juste acheter, puis il a ceux qu'on ne voit quasiment jamais. » (P01).

Certains jardiniers ont fait remarquer la présence de groupe de jardiniers préalablement formé. Ainsi, des participants se regrouperaient comme un « clan » (P01). Il y a une certaine tolérance vis-à-vis de cela puisque comme le fait remarquer une jardinière, chacun est libre de sa participation et de vouloir ou non s'inscrire dans des interactions ou préférer jardiner de façon plus indépendante. La formation de sous-groupe permet à l'inverse d'approfondir les relations :

Il y a beaucoup de sous-groupes, souvent tu parles un peu plus aux mêmes personnes peu à peu, tu te rends compte que certaines personnes ont plus ton type de... en tout cas, tu as plus l'impression que tu vas aller vers ces personnes-là. Donc souvent tes partenaires de récoltes, partenaires de tâches avec qui tu vas avoir beaucoup de discussions. Tu peux passer une heure à parler avec la même personne. Donc ça c'est super intéressant. Tsé tu peux

avoir des bonnes conversations avec ce monde-là. Mais tu ne peux peut-être pas parler à tout le monde. Tu n'auras pas le temps d'aller voir tout le monde, jaser de tout. (P03).

Mais travailler dans un objectif commun n'implique donc pas d'être tous égaux et d'apporter un investissement et un rendu similaires :

Ça ne veut pas dire que je suis obligé de faire la même chose dans mon jardin que ce que l'autre fait à côté. [...] Tu sais il a plein de petits moments où là il n'y a pas cette unisson-là. Puis une participation commune. Ça ne veut pas dire qu'on est obligé de tout faire. On n'est pas des clones, des copies pareilles. (P01).

Et bien que certaines tensions puissent naître de ces différences, on observe dans le discours de nos participants une certaine tolérance et une certaine bienveillance : « Ce que j'aime bien c'est que chacun fait un peu... Tout le monde est très poli et très respectueux, mais chacun fait à sa façon. » (P02).

5.4.2. Tensions et résolutions de conflits

Certaines tensions peuvent parfois apparaître notamment quant aux différentes visions du jardin et des valeurs associées. Une participante se dira irritée de ne pas respecter l'aspect écologique. Une autre participante renvoie au fait que le travail peut également être inégalement distribué : « Moi ça ne me dérange pas, en plus j'adore les haricots, donc moi j'y allais et je ramassais les haricots. Et j'ai trouvé qu'il y avait beaucoup de gens qui venaient et qui faisaient ça à moitié. » (P02). Certains s'octroient donc les tâches les moins difficiles ou ne vont pas respecter les règles du bon fonctionnement du jardin. Les perceptions de chacun étant individuelles, il est difficile de faire consensus sur ces aspects :

Pis il y avait peut-être une certaine tension au niveau de, il y en a qui vont trouver qu'il y a certaines personnes qui s'impliquent plus que d'autres ou des choses comme ça. Pis en même temps à la base chacun fait comme il peut. (P09).

On remarque également que la constitution des paniers dans les jardins collectifs peut être un sujet de tension :

On a quelques personnes qui viennent au jardin, qui sont dans des situations un peu plus précaires, fait que c'est sûr qu'eux l'apport du jardin dans leur frigo est très très très important, contrairement à quelqu'un qui

travaille, et qui est là pour le fun pis « c'est bien d'avoir un panier, mais si je n'en ai pas c'est pas plus grave que ça ». (P02).

Cela peut être également le cas pour les jardins collectifs qui allouent une partie de leurs récoltes à des organismes. Pour répondre à ces tensions, les jardins doivent mettre en place une communication transparente. Néanmoins c'est également aux jardiniers de s'intéresser au fonctionnement du jardin.

Au niveau de la résolution des conflits, plusieurs personnes interrogées soulignent que la communication, le dialogue apparaissent comme la clé. Néanmoins, tous ne sont pas égaux quant aux habilités à gérer des conflits et des relations sociales. Le recours à un employé formé dans le champ du social peut apparaître comme un aspect bénéfique. Également, la dynamique positive et le climat social bienveillant de la pratique contribuent à baisser les tensions : « Le fait qu'on soit hyper dans le concret pis dans le terrain, ça fait que c'est assez sain comme dynamique en fait. Les gens arrivent à dénouer les conflits hyper facilement. » (P07).

Les tensions ne s'expriment pas toujours par des conflits ouverts, mais sont davantage alimentées par le « méméragé » (P08). Néanmoins, il arrive que des personnalités ne s'attirent pas et même s'opposent. Parfois, cela peut également aboutir au départ du jardinier lorsque ses attentes ne sont pas en adéquation avec le fonctionnement du jardin. Il y a donc un apprentissage à faire : un apprentissage relationnel, mais aussi un apprentissage de la vie en communauté comme dans le partage des outils et l'entretien des espaces partagés.

5.4.3. Liens sociaux

Nous avons questionné les personnes interrogées sur les liens tissés au jardin. Certains ont établi des amitiés, d'autres non ou parfois à des degrés d'amitié moindre. Mais plusieurs ont évoqué le fait de se connaître. Découvrir des personnes, les reconnaître dans la rue, parfois simplement les saluer d'un geste de la main. Tous ces éléments, qui auraient pu sembler anodins constituent une part significative de l'expérience collective et entretiennent le lien.

Mais quand je montais ma rue je la voyais sur son balcon, je la saluais, tu sais tu comprends. Ce sont des petits liens comme ça, mais des fois qui ont du sens beaucoup. Je suis sûre qu'elle avait un petit pincement positif au cœur qu'on la reconnaisse en dehors de l'espace du jardin quand on était dans la rue mettons. (P01).

Les jardiniers peuvent également développer des liens de proximité puisque les jardins fréquentés se situent généralement à proximité du lieu de vie. Cela peut donc être une raison d'entretenir le lien et permettre aussi de découvrir le quartier, ses habitants et les initiatives qui s'y développent : « ça me fait découvrir mon quartier, les gens de mon quartier, pis on se rend compte un peu que le monde est petit. » (P10).

Plusieurs jardiniers disent avoir vu, au cours des années, éclore des amitiés entre d'autres jardiniers. Certains évoquent développer des relations hors du jardin ou espèrent en développer après une implication plus durable. Cependant, beaucoup soulignent être satisfaits des liens créés et ne pas avoir davantage d'attente. Cela laisse la question sur les attentes que les jardiniers s'autorisent à avoir, comme si la volonté de créer des liens était associée à un élément négatif. Cela peut aussi être l'occasion de raviver des liens puisqu'une participante évoque avec émotion avoir retrouvé un compagnon de classe de son enfance.

La mixité sociale est un aspect pertinent des liens sociaux qui se développent dans les jardins. En effet, si les relations sont marquées par une richesse et un partage avec des pairs que les participants n'auraient peut-être pas côtoyés dans un autre contexte, pour certains cela vient nourrir un aspect essentiel de leurs relations aux autres. Une personne relatait : « Pis moi j'ai adoré, j'adore les gens de différentes nationalités, ça me... Scuse je viens émotive là, ça me nourrit. » (P05). Cela permet donc non seulement de créer des interactions, mais aussi de créer du lien en répondant à une réelle volonté de mixité sociale. Les liens se constituent également à travers le partage d'expérience :

Il n'y avait pas beaucoup de gens de mon âge donc je n'ai pas développé, exemple, une amitié d'une personne avec qui je vais prendre des cafés, mais j'ai développé des liens que je n'aurais pas pu développer ailleurs. Exemple, il y avait une femme qui s'était impliquée au jardin, qui elle est Un moment on s'est mis à parler de nos intérêts, dans quoi j'étudiais pis de sa carrière. [...] Donc, c'est comme devenu un peu mon mentor, tsé je n'aurais

jamais pu trouver... Je ne serais jamais entrée en contact avec cette personne-là. C'est vraiment le jardin qui a permis ça. (P07).

Le partage d'activités en sous-groupe comme lors des ateliers, le partage d'un repas ou les relations entre les membres d'un CA peuvent également permettre de nourrir les liens. Des projets naissent par la suite tels que la création de ruelles vertes. Les liens se constituent également au travers d'échange. Plusieurs jardiniers ont évoqué les échanges de semences et de partage d'informations : « On peut s'échanger, par exemple "oh je cherche telle chose", on va s'échanger de l'information. Il y a des liens qui vont se créer de cette façon-là aussi. » (P09).

Les liens se constituent différemment selon les jardins, selon leur taille, leur mode de fonctionnement et leur gouvernance. Une personne interrogée fait notamment remarquer : « C'est drôle, c'est le plus grand jardin, mais c'est là que j'ai rencontré plus de monde que dans le petit. » (P01). Les liens se constituent différemment selon chacun et demandent d'être entretenus. Plusieurs des personnes interrogées ont évoqué avoir eu des amitiés qui ont disparu avec le temps ou des relations de bonne entente ne s'étant pas nécessairement développées. Cela peut représenter un irritant pour ceux qui souhaiteraient y développer des relations, puisque si les relations se dénouent, passées les clôtures du jardin, ce n'est pas pour autant que les jardiniers ne les investissent pas au travers de rencontres dans les jardins ou encore lors d'une présentation de l'activité au groupe.

Finalement, les liens sociaux se constituent au fil du temps, à force de connaître et de retrouver les participants, les liens d'attachement se tissent. Une répondante partageait ses mots : « Tu vois-tu, c'est comme, ça sème tout doucement. C'est un peu comme des plantes aussi là. Ça prend un certain temps avant de lier contact. » (P01). Les liens se nourrissent, grandissent, évoluent et s'entretiennent. Et perdurent puisque certains jardiniers décident de fréquenter le jardin même lorsqu'ils sont trop âgés pour participer à l'activité : « Donc le lien social est resté assez solide, même pour les personnes qui des fois tournent autour de la quatre-vingtaine, pis qui viendrait plus normalement bêcher leur terrain ou tourner même la terre avec une pelle. » (P08). Nourrir les interactions et les liens permettent également de nourrir les habiletés sociales et l'ouverture d'esprit :

Entendre les histoires aussi, les multiples histoires des gens ça te rend plus proche d'eux autres, ça te rend plus... Compréhensif, patient, nomme-les. De comprendre une situation ça évite les réactions émotionnelles exagérées aussi, pis ça t'ouvre sur le monde, sur tout. (P06).

On observe finalement que des liens se créent. Bien que tous soient différents et ne viennent pas nécessairement avec la visée de socialiser, les interactions engendrent des relations qui aboutiront ou non vers la constitution de liens sociaux. Mais tous ne sont pas faits pour vivre ensemble. En effet, bien que certains apparaissent très différents, tant dans les perceptions, les attentes ou la façon de travailler, il faut néanmoins cohabiter. L'enjeu n'est parfois pas atteint ce qui engendre des tensions. Il faut alors mettre en place un dialogue afin d'apaiser les tensions et s'orienter vers l'objectif collectif.

5.5. Les effets d'une pratique de jardinage urbain

Notre recherche visant également à comprendre les répercussions de la pratique dans la vie des participants, nous avons donc interrogé les participants sur les retombées qu'ils ont ainsi pu observer de la pratique de jardinage urbain. Nous les avons également invités à nous partager leur point de vue sur l'avenir.

5.5.1. Les mots associés au jardiner ensemble

Une question a été posée aux personnes interrogées : nommez trois mots qui décrivent ce que cette pratique vous apporte. Tous n'ont pas répondu, d'autres en ont donné que deux. Mais à travers ces réponses, il ressort majoritairement une notion de plaisir. On note aussi que cela concorde avec certains éléments relevés plus tôt au niveau des motivations amenées par les participants.

Tout d'abord, le mot "plaisir" a été nommé à plusieurs reprises, il s'agit donc d'un élément déterminant de cette pratique, mais aussi d'un point marquant pour les participants qui les amène probablement à poursuivre leur engagement dans l'activité. Les termes "fierté" et "calme" sont revenus également plus d'une fois. Les participants viennent donc rechercher des sentiments positifs tels que la fierté et le plaisir, mais aussi un espace où se ressourcer, un espace de calme et donc de bien-être. On retrouve divers autres termes, tous cités une

seule fois. Les expressions de “reconnaissance envers la communauté” et “sentiment d’être lié aux autres” peuvent toutefois être reliées, tant leur sens est proche. Les autres notions de “joie”, “satisfaction” et “positif” renvoient également à des émotions positives ressenties. Les mots “curiosité” et “exploration” apparaissent également très proches. Le mot “connaissance” pourrait être relié à ces derniers ainsi que le mot “créativité” qui pourrait se joindre à eux. On notera donc que cela renvoie à l’intérêt suscité. Finalement, les termes “organisation” et “nature” ont chacun été cités une fois. Le premier peut faire lien avec notre étude sur la gouvernance ; il s’agit par ailleurs de la réponse d’une personne impliquée dans un CA. Le second renvoie davantage aux motivations évoquées pour l’attrait pour la nature mentionné précédemment.

5.5.2. Retombées sur la vie personnelle

À l’image d’un ricochet dans l’eau, nous souhaitons découvrir les retombées que pouvait avoir la pratique du jardiner ensemble sur les individus, mais aussi sur son entourage et à un niveau plus macroscopique. Nous nous intéresserons ici aux retombées sur la vie personnelle, le mode de vie, l’alimentation et la participation à un projet commun.

Que la pratique du jardinage se fasse de façon collective ou communautaire, un des effets qui est ressorti significativement chez les répondants, c’est l’apprentissage de diverses connaissances et de savoir-faire. Qu’il s’agisse d’avoir appris à identifier des herbes médicinales ou de nouvelles façons de jardiner, les jardins répondent à leur motivation de venir apprendre à jardiner. Apprendre à jardiner est aussi une façon d’apprendre l’autonomie, et de comprendre d’où vient ce qui va être mangé : « Personnellement, vraiment pour moi, c’est en apprendre plus, avoir une certaine curiosité plus grande sur qu’est-ce que je mange, sur d’où ça provient, sur l’industrie, l’agroalimentaire aussi. » (P03). Plusieurs jardiniers, notamment ceux vivant seuls, ont nommé le fait qu’un panier de légumes était plus que suffisant et qu’il leur arrivait donc de partager leurs récoltes.

L’alimentation a donc également un impact non négligeable sur le fait de pouvoir bénéficier d’aliments biologiques et sans pesticides. L’aspect financier est également un enjeu intéressant, bien que deux personnes interrogées, l’un membre du CA, l’autre

professionnel, ont fait le même constat quant à la rentabilité du panier, celui-ci n'apparaissant finalement peut-être pas si rentable. Pour certains, cela va modifier les habitudes de vie en réduisant le gaspillage alimentaire :

« On les met au compost ce n'est pas trop grave, sauf que là, quand j'ai passé tout l'été à les arroser, à les choyer, à les planter ... Bah je ne suis pas contente quand je les perds. Donc là j'ai vraiment, amélioré ma gestion de mes légumes, même pas juste de mes légumes, mais de tout ce que j'achète en fait. » (P01).

Participer à un projet collectif est également un aspect que nos participants ont évoqué : « C'est un projet qui rallie quasiment tout le monde. C'est vraiment un projet rassembleur. Ça fait que sur l'aspect communautaire collectif, il a quelque chose dans le fond qui est intéressant. » (P01). De plus, cela renvoie aussi à des apprentissages :

Ça m'a permis de découvrir un peu c'est quoi une OBNL. Tsé on n'en parle pas souvent c'est quoi une OBNL, comment ça marche, comment on peut s'impliquer en tant que citoyen dans n'importe presque n'importe quel organisme autour de nous (P03).

Comme le démontre la personne interviewée, l'exercice de la gouvernance est un apprentissage significatif. Mais il s'agit également d'un apprentissage complexe et d'une gestion de l'humain avant tout. Néanmoins, un interrogé souligne qu'en devenant professionnel et expert de son champ d'expertise, il a observé des effets plus négatifs du fait d'être associé à un rôle d'expert : « Tu deviens... tu es comme la police environnementale. [...] Je ne pars pas au même niveau que tout le monde. Tsé le comportement des gens est différent. » (P11).

Sur le plan des retombées sur la vie personnelle des participants, on notera que l'aspect social est loin de faire l'unanimité. Si pour certains cela est un aspect prédominant, d'autres soulignent le fait que cela engendre des désagréments puisqu'ils recherchent avant tout à y trouver le calme. Mais bien qu'occasionnant des tensions comme mentionné plus tôt, il s'agit également d'un apprentissage social, peut-être un apprentissage du vivre ensemble : « C'est concret, il n'y a rien de plus concret : ça touche l'alimentation, ça touche le social, ça touche l'écologie, la pédagogie, l'autonomie, le savoir-vivre ensemble, le savoir-vivre aussi avec toutes les personnalités de chacun » (P06). Avoir des interactions avec des personnes que l'on n'aurait peut-être pas rencontrées dans un autre contexte est un élément qui est

ressorti de façon unanime, cela donne accès à une communauté et permet d'améliorer ses rapports avec les autres :

Je travaille en technologie, je n'ai pas beaucoup d'interactions avec les humains, je pourrais passer ma vie sans voir personne, juste des écrans. Donc ça permet de développer un côté de moi, un côté humain, un côté social qui était peu développé avant. Je ne dis pas que c'est la seule chose, mais clairement ça me permet de travailler là-dessus. (P10).

L'impact d'avoir accès à un lieu de détente et de calme est également ressortie de façon unanime. Cela permet aux jardiniers de s'échapper du quotidien. La période de pandémie a particulièrement été associée à cet aspect :

Ensuite de jardiner, d'être à l'extérieure, d'être dans les plantes, on dirait que quand je suis dans le jardin, par exemple, communautaire ou collectif, quand je suis en train de désherber ou en train d'installer des plantes, je suis vraiment dans ma bulle, on dirait que je sors un peu de la ville-là, du stress, du bruit, des voitures et là je suis entourée de plantes, il y a un papillon, les odeurs, les fines herbes, tout ça. (P09).

Plusieurs ont évoqué que s'inscrire dans ce projet suscitait de la joie chez eux, nourrissait leur vie. Le fait de profiter de la nature est également ressorti significativement : « Tsé d'être en communion avec un espace de, comme je disais tantôt, d'un, espace de nature tiens, un espace de nature pis avec des gens de bonne humeur » (P05).

5.5.3. Retombées sur l'entourage et la communauté

Plusieurs jardiniers rapportent avoir déjà amené conjoint.e, ami.e(s), famille et voisins avec eux au jardin. Bien que les retours paraissent positifs, il n'en demeure pas moins qu'aucun ne stipule qu'un engagement ou une implication n'en ait découlé : « Alors ça c'est... j'essaie d'inviter des amis à venir, mais bon après trois rencontres ils arrêtent ». (P04). Cependant d'autres soulignent que leur participation au jardin a réveillé chez certains membres de leur entourage une envie de s'inscrire dans une pratique de jardinage privé. De plus, certains signalent avoir amené leurs enfants au jardin ou avoir accueilli des enfants dans le jardin. Cela incite à réfléchir aux répercussions sur ceux-ci puisque bon nombre de personnes interrogées ont évoqué avoir un attachement à l'agriculture dans leur jeune âge, comme nous l'avions mentionné en interrogeant le parcours des participants jusqu'au jardin : « Ben ouais, quand ça commencer le jardin collectif-là, quand j'ai commencé au début, ben

là j'ai amené ma famille, j'amenais mes enfants, comme je te disais, pis j'ai amené mes parents aussi » (P05).

D'autres participants voient un impact sur leurs pairs en partageant leurs récoltes. Les paniers étant bien souvent conséquents et constants durant la saison, il n'est pas rare que certains redistribuent leurs denrées auprès de leurs proches, mais aussi de leurs voisins et plus largement encore. Cela devient alors un moyen de rencontre, une façon de créer du lien social : « Pis quand je ne suis pas là, bien c'est les autres qui en profitent. » (P01). Ils font également rayonner la pratique en faisant découvrir le jardin : « C'est sûr que quand la famille visite ou les amis, etc. on va leur montrer le jardin, on va leur montrer le poulailler, avant la pandémie. » (P10). Que ce soit par le don de légumes ou une visite du jardin, les participants partagent une vitrine du vivre ensemble au sein des jardins.

Les effets s'observent également au-delà de l'entourage direct des participants puisque l'on en retrouve également sur la communauté. Un président d'un jardin évoquait d'ailleurs qu'un citoyen avait pu voir un impact positif dans le quartier suite à l'instauration des jardins qui pourrait être relié à sa présence. Un jardinier a également fait ressortir que, pour les familles les plus modestes, le jardin pouvait être un élément peu connu. Or, on retrouve dans différents jardins des projets s'adressant aux enfants. Certains jardins reversent d'ailleurs une part de leurs récoltes à des organismes communautaires pour soutenir les plus vulnérables.

Devant la maison de jeune, ils ont mis des bacs en bois, ils ont rempli un espace qui était un espace bétonné, pis ils ont mis des bacs en bois, planter des fines herbes, des carottes des machins. C'est sûr que les gens qui passent "je peux-tu en prendre une ? - C'est sûr tu peux en prendre une, c'est là pour ça". C'est une autre formule. (P08).

L'individu est donc directement influencé par sa pratique, mais il participe également à diffuser ces retombées en faisant résonner la pratique au sein de son réseau. De façon matérielle d'une part, en partageant directement leur panier de légumes. Mais au-delà du palpable, on notera un partage de l'expérience puisque certains amènent leur entourage au jardin ou offrent une vitrine aux jardins urbains en diffusant les effets sur la communauté. C'est donc un réel éveil de l'intérêt qui s'opère.

5.5.4. Quel avenir pour les jardins ?

Après avoir interrogé l'expérience des participants de jardins collectifs et communautaires, appréhendé le vivre ensemble qui s'y exerçait et exploré les retombées sociales engendrées par l'activité, nous avons réfléchi à ce que notre étude laissait penser des liens sociaux actuels et de l'avenir de telles initiatives citoyennes.

Concernant les perspectives d'avenir, tous s'accordent à dire qu'ils souhaiteraient voir se poursuivre et se développer l'expérience de jardinage urbain. Il en ressort des attentes concernant la ville de Québec : favoriser les jardins collectifs, mais aussi démontrer une volonté de multiplier les espaces verts, les terrains à cultiver. Cela n'est pas sans effort pour les municipalités :

C'est sûr que ça prend des ressources, ça prend de l'argent, ça prend des terrains, sauf que y en a des beaux terrains à Québec qui ne sont pas encore occupés par des tours de condos et je pense qu'on pourrait faire des jardins collectifs à ces endroits-là. (P03).

Une nécessité d'envisager l'urbanisme différemment apparaît, celle de construire en préservant les espaces communs et publics accessibles à tous, éviter de vendre aux promoteurs et plutôt garder des lieux dédiés aux espaces d'agriculture partagée : « Donc ce que j'aimerais, je crois, c'est qu'il y ait plus d'accès, qu'il y ait plus de projets qui soient déployés dans la ville, que la ville investisse peut-être, qu'il y ait des aménagements qui soient ouverts à tous. » (P08).

Certes, les jardins sont difficiles à gérer au niveau des relations humaines, il faut « trouver des manières de construire ensemble » (P01), mais il ressort de l'ensemble des témoignages qu'ils engendrent un grand nombre de bénéfices humains : faire sortir les gens, se connaître entre voisins, créer des liens de communauté, collaborer, échanger des connaissances, « casser l'individualisme » (P01). Il faudrait davantage investir dans le commun, comme le soulignent les personnes interrogées qui invitent à s'orienter vers l'enseignement du jardinage à l'école ou le champ de l'éducation par la nature : « Il y a des possibilités d'offrir des ateliers et d'offrir de l'information aux gens qui sont intéressés. » (P09). Des bénéfices au niveau de l'environnement et de la santé ont été également nommés.

Enfin, il apparaît que les jardins collectifs pourraient être préférés aux jardins communautaires. Plusieurs arguments vont dans ce sens : ceux-ci sont jugés plus intéressants, plus stimulants avec une plus grande diversité de légumes, le fait qu'il y ait moins de contraintes en cas d'absence, par exemple. L'inconvénient majeur des jardins communautaires étant la longue liste d'attente et l'accessibilité à peu de gens. Une personne interrogée a également partagé son souhait d'améliorer les jardins collectifs :

Qu'on solidifie le CA, qu'on trouve des financements qui sont... qui sont récurrents pis que ça continue, pis qu'on ait de plus en plus de membres. Si on est capable d'avoir cent-trente familles ça serait merveilleux. Avec des membres qui prennent plus de responsabilités. Que chacun des membres ait une petite spécialité. Que ça soit un qui connaît très bien la récolte pis la plantation d'ail, qu'un autre ce soit la serre, qu'un autre, ça soit le système d'irrigation que lui s'occupe vraiment de ça, l'autre le compost. [...] Pis qu'on ait de plus en plus d'experts qui sont capables de partager leurs affaires aux autres. Après ça, côté société, qu'il y ait plus de jardins, que la ville aide encore plus. (P03).

CHAPITRE 6 : DISCUSSION

Ce chapitre vise à analyser les résultats obtenus en lien avec le cadre de recherche. Nous interrogerons dans un premier temps l'expérience du vivre ensemble et, notamment, l'individualité et l'action collective. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons aux enjeux du vivre ensemble observés. Dans un troisième temps, nous analyserons les effets de la pratique du jardinage au regard de l'analyse des retombées sociales. Finalement, nous réfléchirons à l'avenir du vivre ensemble et des jardins collectifs et communautaires.

6.1. Les jardins collectifs et communautaires : une réelle expérience du vivre ensemble ?

L'objectif principal de notre étude était d'interroger le vivre ensemble à partir d'une activité, celle des jardins collectifs et communautaires qui invitent à jardiner ensemble. Les liens sociaux seront analysés. Nous chercherons, par la suite, à vérifier si, oui ou non, l'expérience des participants interrogés s'inscrit comme créatrice de vivre ensemble. Nous questionnerons également l'agir ensemble vers un objectif commun.

6.1.1. Comment se tissent les liens du « jardiner ensemble » ?

Nous avons vu plus tôt que le vivre ensemble renvoie à la question du « comment vivre ensemble ? » (Touraine, 1997), nous cherchons à comprendre comment s'inscrivent les participants dans leurs interactions et dans les liens développés qui créent le tissu social au sein de cette activité.

Selon Paugam (2018), l'attachement est un fait social inhérent à chaque individu. On observe, dans notre étude, qu'il y a bien une intégration des jardiniers au jardin. Ils tissent des liens d'amitié, font participer leurs proches, et il naît ainsi un sentiment d'appartenance propre à chacun d'eux. Les besoins de protection et de reconnaissance des individus peuvent à la fois être répondus, mais aussi être mis à mal. En effet, car il existe une réelle crainte quant à l'enjeu de sécurité alimentaire : des jardiniers qui se plaignaient de voir leurs paniers moins remplis et ceux qui ont vu leur jardin démantelé, sans avis de leur jardin communautaire, pour des questions de contamination des sols. Ceux-ci n'ont pas été

reconnus dans leur implication et leur légitimité. À l'inverse, le jardin amène une certaine protection dans la mesure où les participants peuvent compter les uns sur les autres, une forme de réseau de solidarité de proximité s'opère. Dans les jardins communautaires, les uns viennent s'occuper du jardin des autres lorsque ceux-ci sont en vacances ; les tâches sont adaptées selon la santé et la forme physique de ceux qui en éprouvent le besoin, par exemple.

La reconnaissance vécue dans les jardins s'exerce dans les interactions, l'attribution de rôles et les liens qui vont se créer. En effet, divers liens se tissent dans les jardins. On retrouve tout d'abord le lien de participation élective (Paugam, 2017a) : les participants de jardins communautaires paraissent entretenir des liens de voisinage, l'ensemble des jardiniers évoquent des relations enrichissantes voire même, pour certains, des amitiés. Ce sont bien là des liens de communauté qui se développent. Pour certains, cela se fera sous forme de lien de participation organique (Paugam, 2017a) puisqu'ils s'inscrivent au jardin dans un rôle professionnel ou de gestion en participant au CA. Bien que nous n'ayons pas interrogé de personne dans ce cas, le jardin peut aussi être un lieu de réinsertion à l'emploi. Il a, en effet, été fait mention d'une telle pratique. Il s'agit, là aussi, de lien de participation organique puisque les participants réapprennent à occuper un emploi et accomplir des tâches, à réinvestir une place dans la société, et retrouvent ainsi de la reconnaissance. Cela engendre certaines adaptations telles que l'apprentissage de certaines normes sociales, voire le recours à un professionnel, le fait de respecter des horaires, d'assumer des responsabilités.

Finalement, on observe que des liens de citoyenneté s'exercent dans la mesure où les participants investissent l'espace public. De plus, pour certains, il s'agit d'une forme d'engagement social, voire politique. Le jardin est une activité où le participant vient tisser ses propres liens, et où il va les constituer avec d'autres individus autour d'un intérêt commun. Cet intérêt commun, celui de jardiner, amène les participants à se rejoindre bien que tous n'arrivent pas avec le même parcours, les mêmes connaissances, les mêmes bagages, le même âge, la même situation sociale et économique, les mêmes objectifs ou valeurs. Le jardin urbain est donc un espace unique permettant de mettre en relation des individus qui, sans lui, n'auraient peut-être jamais eu l'occasion de se rencontrer et de tisser des liens.

Les liens se tissent donc à travers un attachement qui se constitue, d'une part, grâce à l'activité (les participants se réunissant autour d'un objectif commun pour des motivations qui leur sont propres) et d'autre part, autour d'un espace qui nourrit un sentiment d'appartenance puisque les participants vivent, travaillent et fréquentent la proximité de ces lieux. Néanmoins, l'attachement s'exerce inéluctablement par les relations électives (Paugam, 2017a) que les participants nourrissent avec les autres jardiniers par des amitiés et les interactions qu'ils vont développer au cours de cette activité. L'attachement est donc le ciment qui va pousser les individus à s'investir dans la pratique et les relations qui s'y développent. Les individus deviennent une part d'un tout réuni autour d'un objectif commun ou similaire. Le jardin et les liens qui s'y tissent permettent alors aux individus d'y créer une forme d'identité commune autour d'un intérêt commun : le jardin.

6.1.2. Est-ce une expérience de vivre ensemble ?

Lors de notre recension, nous avons évoqué que le vivre ensemble pouvait faire référence à quatre dimensions (Lavallée, 2014). En reprenant celles-ci, nous allons constater l'expérience du vivre ensemble dans les jardins.

La première dimension évoquée est celle du partage de valeurs communes (Lavallée, 2014). On peut associer ici le fait de cultiver de façon biologique, de partager le savoir, de retourner à la terre ou encore à l'écologie, tous des éléments qui sont ressortis à plusieurs reprises dans la collecte de données. On peut aussi remarquer que cela fait écho à un élément caractérisant nos sociétés ancrées dans une solidarité organique dont Durkheim faisait l'étude : la diversité des valeurs et des individus. Il y a donc bien une diversité de valeurs qui a été énoncée, cependant certaines ont été évoquées à plusieurs reprises par différents participants. Comme nous l'avions mentionné plus tôt, les participants ont justifié leurs motivations à s'inscrire dans les jardins urbains par le fait d'avoir un projet commun, de produire des aliments biologiques, de rencontrer des personnes de milieux et d'origines diverses. On retrouve notamment un intérêt marqué pour l'apprentissage du jardinage et le besoin de nature.

La deuxième dimension présentée par Lavallée (2014) est l'ouverture au monde. Ici, il peut paraître complexe de juger de l'ouverture à l'autre des répondants. On peut tout de même noter que plusieurs participants ont mentionné un intérêt quant à la diversité d'origine des participants, ou aux relations intergénérationnelles. De plus, on rappellera qu'un participant a vu son intérêt pour les jardins grandir à la suite d'un voyage.

La troisième dimension du vivre ensemble, selon Lavallée (2014), renvoie à des rapports sociaux égalitaires. Les résultats quant à la gouvernance inviteraient à penser que les rapports sociaux dans les jardins ne sont pas toujours égalitaires. Certains membres ont des fonctions spécifiques, et tous ne s'investissent pas avec la même intensité ni au même niveau. Cependant, notre interprétation nous invite davantage à considérer qu'une certaine égalité règne, du moins c'est ce qu'on vise. C'est également un aspect que l'on a pu observer dans le discours des participants qui soulignent le fait d'avoir été agréablement surpris par les rapports égalitaires qui s'exercent, et ce, malgré les différences de parcours de vie, d'âges ou de statuts. On peut supposer que ces rapports sont vécus différemment selon les jardins, mais aussi que la gouvernance et le fonctionnement qui s'y exercent vont influencer les rapports sociaux et cet horizon d'égalité souhaité. Finalement, tous viennent d'horizons différents et s'emparent de leur rôle de jardinier à leur manière, mais une chose les met sur le même pied d'égalité : ils travaillent la même terre.

La quatrième dimension est le pluralisme. Notre collecte de données fait ressortir que chacune des personnes interrogées a sa propre réalité, sa propre expérience et sa propre interprétation de sa pratique de jardinage urbain. Ainsi on peut rapporter que deux personnes interrogées font référence à leur expérience avec un champ lexical particulièrement *positif* : « liberté », « magique ». Une autre personne interrogée choisit de s'impliquer dans diverses expériences au sein de différents jardins collectifs et communautaires, et souligne ses préférences pour différents éléments de chaque jardin. Elle se crée ainsi son propre format de jardinage pour s'inscrire dans la pratique. L'ouverture des jardins à la pluralité des individus et de leur représentation du jardin est donc un facteur du vivre ensemble.

Finalement, les quatre dimensions mises en exergue par Lavallée (2014) pour identifier le vivre ensemble se retrouvent dans le dispositif du jardin, et ce tant du côté des jardins collectifs que communautaires. Il s'agit indéniablement d'une expérience de vivre ensemble.

6.1.3. Quand l'agir ensemble se conjugue à l'individualité

Le postulat de départ était que les individus s'inscrivaient de plus en plus dans des dynamiques individualistes à contre-courant du collectif. Pourtant, selon les documents consultés pendant cette étude, c'est bien le jardin collectif qui s'est davantage développé au Québec au cours des dernières décennies plutôt que les jardins communautaires. Une des raisons de ce constat pourrait être le manque d'espaces dans les villes. En effet, la mutualisation des espaces permettrait à davantage d'individus de profiter d'une même parcelle. Cette observation n'est qu'un élément de réponse, cependant les résultats nous en laissent entrevoir d'autres.

Comme Durkheim (2013) invitait à en faire la constatation, nous allons vers une solidarité de plus en plus organique. Cela engendre que les individus développent de plus en plus leur individualité. Mais le caractère d'unicité des individus n'est pas un motif pour ne plus nourrir les interactions et tisser des liens sociaux et des solidarités. Cela engendre davantage une pratique teintée par les individus qui la font vivre. Chacun vient s'inscrire au jardin avec ses propres attentes, ses propres valeurs, ses propres couleurs. Chacun vient au jardin avec ses propres intérêts, motivations, attentes, mais aussi avec son identité, ses traits de caractère. Ces différences peuvent, parfois, engendrer certaines tensions. Les tensions générées par le vivre ensemble a notamment été évoqué à plusieurs reprises comme étant l'élément le plus difficile ou le moins agréable dans la pratique du jardinage qu'il soit collectif ou communautaire. Les résultats de notre étude permettent très clairement d'observer ces tensions entre l'individu et le collectif au sein des jardins. On peut notamment citer l'exemple d'une jardinière qui s'est constitué sa propre pratique en s'investissant dans différents jardins. Préférant un modèle de jardin plus ouvert, et puisque les jardins communautaires impliquaient des délais de plusieurs années, la jardinière a fait le choix de s'inscrire dans plusieurs jardins collectifs, s'y investissant selon ses propres disponibilités et

au gré de ses envies. Cette pratique n'aurait cependant pas été possible dans tous les jardins, certains réclamant jusqu'à six heures de présence. Néanmoins, la souplesse de certains jardins offre cette possibilité, mais cela n'est pas sans incidence sur leur cadre puisque cela relève d'autres enjeux comme nous le verrons. Également, les participants qui s'inscrivent dans une pratique qui ne répond pas vraiment à leurs attentes, leurs valeurs ou leurs disponibilités, seraient plus enclins à se désinvestir, voire à se désinscrire de l'activité. C'était par ailleurs le cas d'une participante de notre étude.

Nous avons établi dans notre recension que le vivre ensemble pouvait renvoyer à une injonction (Plante, 2013 ; Martouzet, 2016). Dans les jardins, la question de l'injonction s'observe également. Les jardiniers sont tenus de jardiner ensemble, d'agir dans un but commun. Les participants des jardins collectifs sont pleinement tenus de s'inscrire dans cette forme d'injonction s'ils souhaitent pouvoir bénéficier de cette pratique. Néanmoins, les membres des jardins communautaires ne sont pas en reste puisqu'ils se doivent de cohabiter les uns à côté des autres. De plus, selon notre analyse, les résultats de notre collecte de données mettent en lumière que les participants qui s'inscriraient dans cette pratique ne le feraient pas nécessairement dans une visée sociale. À l'inverse, comme nous en avons fait le constat, certains se défendraient de s'investir dans une visée sociale. Mais alors, pourquoi pratiquer une activité en collectif si l'objectif n'est pas d'être ensemble ? En s'inscrivant dans la pratique, les participants cherchent à s'inscrire, à s'investir dans un projet, une activité. Ils viennent tenir un rôle, nourrir des apprentissages. L'activité les amène parfois à socialiser, mais cela n'est pas un prérequis, il s'agit plutôt d'offrir aux participants des occasions d'être ensemble. Cela permet finalement aux participants de faire l'exercice du vivre ensemble en conjuguant leurs propres besoins, envies et aspirations avec ceux des autres. Saillant (2015) invitait à penser en terme, non pas de vivre ensemble, mais « des vivres ensemble ». La pluralité d'individus et leur unicité engendreraient une multiplicité de vivre ensemble. Chacun y crée une expérience qui lui est propre et qui découle de ses propres intérêts, ses propres valeurs et ses propres attentes. C'est un constat que nous avons pu établir auprès de nos participants.

Il y aurait donc une multiplicité de vivre ensemble qui s'exerce et cela s'observe dans les jardins. Chaque participant peut exercer au jardin ses propres valeurs et ses propres attentes. Cela occasionne parfois des tensions et, comme nous l'avons remarqué, tous les jardins ne s'adressent pas nécessairement à tous les individus. Or le vivre ensemble apparaît aujourd'hui comme une volonté commune. Mais paradoxalement, comme nous l'avons vu dans la recension, le vivre ensemble peut être associé à une problématique ou à une injonction.

6.2. Les enjeux du « jardiner ensemble »

Nous interrogerons ici les enjeux auxquels le vivre ensemble est confronté dans les jardins. Nous réfléchirons, dans un premier temps, aux enjeux qui amènent les participants à s'inscrire dans la pratique collective. Puis nous présenterons les enjeux de la perdurance auxquels les jardins sont confrontés pour finalement nous interroger sur les enjeux associés au mode de gouvernance et au fonctionnement des jardins.

6.2.1. Pourquoi jardiner ensemble ?

Le premier constat que nous avons établi était que les membres se défendaient bien souvent de participer pour des motivations sociales. Néanmoins, dans l'ensemble des entrevues, le vivre ensemble est abordé de façon positive avec des termes élogieux. Les interviewés avancent davantage une volonté d'apprentissage ou de retour à la nature.

Les personnes interrogées ont souligné ce besoin de retour à la nature, notamment dans un contexte de pandémie où chacun se retrouvait isolé chez soi. Mais, comme Bally (2017) mettait en garde, une fois les crises résorbées, ces initiatives tendent à disparaître. Cela invite à se questionner sur la pérennisation de l'AU. Bien qu'il semble évident que celle-ci, implantée depuis des décennies, ne disparaisse pas, il convient de s'interroger sur le devenir des jardins partagés et leur place dans le contexte actuel. Or le manque d'espace alloué aux jardins urbains dans les villes est criant. L'enjeu des délais d'accès pour les jardins communautaires montréalais apparaît comme une contrainte importante pour les participants. Pour ceux qui doivent changer de jardin, c'est l'ensemble des liens qui peuvent se perdre dès

lors qu'ils déménagent dans un autre secteur. De plus, les jardiniers peuvent être démotivés à devoir recréer l'ensemble des liens et attendre à nouveau l'attribution d'un espace.

Certains jardiniers évoquent aussi une volonté de changement social : obtenir davantage de jardins, d'espaces communs, mais aussi favoriser les initiatives créatrices du vivre ensemble et d'éducation populaire. Cela s'opérationnalise, entre autres, par la sensibilisation et l'éducation. En effet, un grand nombre de jardiniers a évoqué comme motivation, une volonté d'apprendre.

On observe trois raisons principales du « jardiner ensemble » : une envie de retourner à la terre qui ne peut être vécue autrement qu'en jardin partagé dans une ville où les jardins privés sont rares ; une volonté d'apprendre et un besoin de créer du lien, de partager vers un objectif commun.

6.2.2. Les enjeux des jardins

Les jardins sont confrontés à de nombreux enjeux de perdurance. On observe en effet dans le discours des personnes interrogées que le vivre ensemble est bien souvent mis à mal par des éléments ou des enjeux externes au cadre du jardin, que ce soit dans les jardins collectifs ou communautaires. Ces éléments sont le financement, l'implication des jardiniers, la stabilité de la structure de gouvernance, les relations avec la ville et le partage des responsabilités, etc.

Afin d'assurer la pérennisation des jardins, le financement reste un élément primordial, notamment pour les jardins collectifs qui fonctionnent indépendamment des villes. Jardins communautaires et jardins partagés ne rencontrent pas les mêmes problématiques. Les jardins communautaires montréalais bénéficient, eux, de la redistribution de la cotisation que doit payer chaque personne prétendant à l'attribution d'un lot. Ils reçoivent donc un financement continu. Ils peuvent néanmoins créer d'autres alternatives en diversifiant leur mode de financement, ils peuvent ainsi proposer des projets ponctuels ou des achats imprévus. Les jardins collectifs doivent quant à eux développer impérativement d'autres stratégies puisqu'ils n'ont pas de revenus fixes. Si les villes offrent

des subventions ponctuelles, notamment à la création de jardins, elles ne suffisent pas à les faire vivre puisqu'il faut trouver d'autres financements qui permettent la pérennisation du projet. Comme dans de nombreuses initiatives communautaires ou issues de l'économie sociale, l'un des enjeux est la pérennisation du financement (Sauvage, Lachapelle et Tremblay, 2021) et les résultats de notre étude le confirment encore une fois. Le financement est donc un facteur difficile à gérer pour les jardins partagés. Cela demande d'investir du temps pour trouver des subventions. Trouver des partenaires implique parfois de s'associer et de concilier l'identité du jardin à celle du partenaire. Néanmoins, lorsque cela réussit, on observe que les acteurs assurent un partage des responsabilités judicieux et chacun peut profiter des effets générés. Cela allège également le rôle du CA qui peut alors compter sur davantage de partenaires, voire même sur l'apport de professionnels.

6.2.3. L'impact de la structure de gouvernance sur les interactions dans les jardins

Notre analyse nous a amenés à nous questionner sur le fait que les jardins collectifs et les jardins communautaires ne permettaient peut-être pas nécessairement le même vivre ensemble. Or après avoir étudié la question, il nous est apparu que la différence significative venait principalement du type de fonctionnement et du type de gouvernance par lequel le jardin était instigué. En effet, notre étude nous inviterait à penser que les cadres moins contraignants permettraient au participant de vivre une expérience davantage positive. Une participante soulignait le caractère de liberté et de spontanéité que suscitait pour elle sa pratique. À l'inverse, une participante nommait sa volonté de changer de jardin, ne se reconnaissant plus dans la gestion et les valeurs portées par le jardin où elle était inscrite. Tous les jardins ne répondent pas aux attentes de l'ensemble des participants. Il nous est donc apparu que tous les cadres, tant dans le fonctionnement du jardin que dans le type de gouvernance adoptée, ne correspondent pas à ce que chacun souhaite y retrouver, ni aux valeurs de chacun. L'enjeu pour les jardins est d'offrir un cadre assez souple pour répondre à la diversité de ses participants et s'adapter à l'implication qu'ils souhaitent investir, tout en ayant une structure suffisamment solide pour perdurer. Il s'agit donc d'un équilibre à créer et à faire évoluer constamment selon les individus qui composent les jardins, ceux qui s'inscrivent dans des rôles et les enjeux de la société.

Lorsque nous avons élargi la recherche aux jardins communautaires, nous avons comme a priori que les deux formes de jardins engendreraient des vivre ensemble différents. Or il en est tout autre : la différence qui est ressortie assez distinctement est plutôt le style de gouvernance exercé dans les jardins. Il est ainsi apparu que dans les jardins où le sentiment de liberté était davantage exprimé par les participants, ceux-ci étaient plus positifs dans leurs termes. Alors que dans les jardins qui sont davantage structurés, voire plus encadrés par des professionnels, les jardiniers peuvent compter sur des professionnels encadrant les aspects les moins appréciés. Il y a donc une forme d'institutionnalisation des jardins. Cependant, en incluant des professionnels dans la gestion du jardin, cela questionne sur le réel exercice d'initiative citoyenne. La littérature faisait état d'un lien entre l'implication des participants dans la création des jardins et le sentiment d'attachement au jardin. Or, il ne nous est pas apparu que le sentiment d'appartenance était moins présent pour les jardins plus encadrés, puisqu'on observe une volonté du jardin de mettre le participant au centre de l'expérience.

Quel que soit le type de fonctionnement et de gouvernance, il en ressort que nous n'avons pas observé de réel intérêt des participants pour les conseils d'administration lors de notre collecte de données. Les éléments recueillis proviennent des personnes impliquées dans le CA ou dans un rôle professionnel, quant à ceux qui n'y figurent pas, il apparaît qu'ils en ignorent parfois même le fonctionnement. Ces aléas peuvent être lourds de conséquences pour la gouvernance d'un jardin. En effet, un jardin dont la gouvernance ne repose que sur le CA engendre un CA submergé par la charge de travail, fragilisé par un CA peu nombreux, ce qui peut aller jusqu'à la démission. Ainsi comme Julien Denis, Trudelle et Duchemin (2013) le suggéraient, le type de gouvernance et le fonctionnement influencent la réussite du projet et la qualité de l'expérience vécue.

6.3. Les retombées sociales des jardiniers interrogés

Nous souhaitons ici analyser de façon plus concrète les retombées de la pratique du jardinage présentées à partir de notre cadre d'analyse des retombées sociales de Boulianne, Olivier-D'Avignon et Galarneau (2010).

6.3.1. Les retombées socio-économiques

Le panier de légumes est un aspect incontournable lorsqu'on évoque les retombées socio-économiques des jardins. En effet, la plupart des jardiniers soulignent l'aspect positif que représente le fait de recevoir un panier à la fin de la pratique dans les jardins collectifs. Pour certains, celui-ci acquiert une forme de valeur du fait du travail qui y est associé, pour d'autres, c'est le fait de cultiver biologique, voire même local qui est significatif. Certes, ce sont les vertus gustatives des aliments frais et les vertus du point de vue de la santé des aliments biologiques qui sont évoquées, mais il s'agit également d'une autre forme de valeur. En effet, une forme d'attachement se crée, ainsi qu'une prise de conscience pour le jardinier qui a fait pousser les légumes par lui-même ou pour les jardiniers qui ont collectivement œuvré pour faire pousser ensemble. De plus, l'aspect biologique et local peut renvoyer aux motivations de jardiniers qui s'impliquent dans le but de bénéficier des effets positifs au niveau de la nutrition et de la santé, de savoir ce qu'ils mettent dans leur assiette, de contrôler la qualité et le goût des aliments, mais aussi avec l'objectif d'avoir un impact positif sur l'environnement.

Il ne s'agit alors plus de simples légumes, mais de créer collectivement, créer de ses mains et apprendre à cultiver la terre. Mais au-delà de cet aspect, le jardinier peut faire le choix d'étendre les retombées dont il bénéficie en les partageant. Ainsi les retombées s'étendent à la communauté du jardinier, aux amis, à la famille, mais aussi au réseau de proximité tel que les voisins ou les dons aux organismes. Les retombées peuvent donc aller au-delà des retombées sur les jardiniers eux-mêmes. Les jardiniers peuvent également échanger leur production, comme dans les jardins collectifs où les denrées sont redistribuées de façon équitable. Les jardiniers sont alors invités à troquer eux-mêmes les aliments, s'ils le souhaitent, entre eux.

Finalement, l'intérêt socio-économique provient davantage de tout le processus par lequel passe la création du panier de légumes : il s'agit d'œuvrer ensemble pour un projet commun, de s'investir dans l'exercice, mais aussi que les effets se répercutent sur la communauté plus largement. La pratique ne renvoie pas uniquement à la récolte, il s'agit d'un ensemble : c'est une expérience citoyenne, une activité sociale, un apprentissage. Il ne

s'agit donc pas seulement des légumes, comme mentionné plus tôt, mais de répondre à un ensemble d'intérêts ainsi qu'à des besoins d'ordre économique. Certains jardins reversent d'ailleurs une part de leurs récoltes à des organismes communautaires pour soutenir les plus vulnérables. Il s'agit d'un partage des ressources mais aussi d'un partage des connaissances et des savoirs faire.

6.3.2. Les retombées socio-environnementales

Comme l'écrivaient Bally (2017) et Boulianne (2001), l'AU apparaît comme une solution lors des périodes de crise. On peut supposer que la crise sanitaire liée au Covid-19 aura engendré un regain d'intérêt pour l'AU qui a pu apparaître à la fois comme une réponse aux enjeux environnementaux, un loisir et un accès au-dehors, à la nature par temps de restriction et de confinement. Outre ces perspectives, l'enjeu environnemental devient un aspect de plus en plus ancré dans nos sociétés actuelles. Bien que les enjeux du climat soient plus visibles, il semble que les solutions peinent à se mettre en place. On observe que les valeurs évoquées par les participants sont en lien avec ces enjeux.

Au niveau des retombées environnementales, les participants évoquent également le retour à la terre comme une expérience de bien-être. Ce lien à la nature qu'est l'acte de jardiner peut permettre de se retrouver et être ressenti comme une parenthèse apportant calme et sérénité. À cela s'ajoute, grâce aux productions récoltées, la notion de bienfait pour la santé, de bénéfice moral, de satisfaction d'avoir produit de manière biologique et locale.

Le jardin apparaît donc comme un lieu où les participants peuvent mettre en pratique leurs valeurs et s'inscrire dans une démarche environnementale. Une volonté de diffuser ces valeurs naît. Les enfants jouent un rôle prépondérant : on s'investit à susciter leur intérêt en les éveillant à la nature par la pratique du jardinage et en les sensibilisant aux enjeux environnementaux, au compostage des résidus, etc. Au-delà des enfants, c'est l'ensemble des participants et de la société qui sont invités à devenir acteurs de changement.

De plus, cela offre une vitrine pour les résidents des quartiers qui observent le jardin avec curiosité, mais aussi avec l'envie de devenir d'éventuels jardiniers. En effet, comme

notre cueillette de données l'a fait ressortir, plusieurs jardins s'adressent également aux enfants, et aux élèves plus spécifiquement, dans le but de les sensibiliser et de les éveiller à ce qu'ils soient les jardiniers de demain. Ainsi les enfants peuvent découvrir des initiatives d'agriculture urbaines et les faire découvrir à leurs parents. Néanmoins nous n'avons pas interrogé de parents ou d'enfants s'étant inscrits à ce type de projet. Les propos ont été recueillis à travers l'expérience et de l'observation de plusieurs personnes interrogées.

6.3.3. Les retombées socio-spatiales

Les résultats sont peu nombreux, mais très clairs sur la dimension socio-spatiale. Plusieurs participants évoquent l'impact positif que leur procurent les jardins. C'est un lieu où il fait bon vivre, un lieu de calme et de quiétude et cela se perçoit dans le discours des participants. Les participants y sont invités à laisser leur tracas pour se concentrer sur une tâche concrète et apaisante, voire peut-être même thérapeutique. On observe une étincelle chez plusieurs participants lorsqu'ils mentionnent cet aspect. Et cela se répercute à plus grande échelle. On observe aussi une évolution pour le quartier et cela au-delà de la question de l'embellissement et le verdissement des villes. On peut ainsi observer que le sentiment d'appartenance aux jardins invite les participants à s'inscrire dans l'embellissement de leur quartier, du lieu commun. Mais cela va au-delà : on pourrait ici voir une invitation à s'inscrire dans un espace citoyen et collectif, à créer une valeur ensemble, à réinvestir les lieux plus défavorisés. Ces quelques résultats nous rappellent ce que Ninacs (2008) a écrit sur la notion de capital communautaire : c'est par l'implication concrète que se développe le sentiment d'appartenance et c'est par ce sentiment que se développe davantage la conscience citoyenne (le sentiment de devoir agir). L'un et l'autre se nourrissent au sein d'un territoire que Caillouette (2008) qualifie de « vécu » et non pas seulement d'habité.

6.3.4. Les retombées socio-politiques

Cette dimension est assez peu apparue dans le discours des participants. Les retombées socio-politiques s'observent principalement du point de vue de ceux qui s'inscrivent dans l'exercice de la gouvernance, notamment pour les individus participant au CA. Le rôle exercé dans la dimension politique n'est pas non plus le même pour tous les participants. On observe que les responsabilités et la diversité des tâches sont bien plus

importantes pour les professionnels, comme celles de réaliser des partenariats, trouver des financements, susciter l'investissement des membres, veiller au règlement, etc. Or ces tâches sont les mêmes que celles qui reposent sur un CA, bien qu'elles soient réalisées à moins grande échelle. Ce sont donc de grandes responsabilités pour un CA s'il ne bénéficie pas d'un professionnel. Cependant, chaque jardin semble avoir son propre fonctionnement, les individus s'inscrivent donc chacun selon l'investissement qu'ils sont prêts à réaliser et selon les besoins du jardin.

En s'inscrivant dans les jardins, les participants prennent également une place en tant que citoyens. Ils habitent l'espace commun, s'appliquent à embellir la ville, à améliorer leur quartier. Il s'agit également d'une forme de prise de position politique puisque les participants apportent leurs valeurs qu'ils font rayonner au travers de leur pratique. La notion de citoyenneté active est donc au cœur de cette implication, et ce, autant au sein des jardins communautaires que collectifs.

6.4. Et pour demain ?

Nous avons questionné les personnes interrogées à l'issue de l'entrevue sur leur vision de l'avenir que ce soit au niveau du jardin, de la communauté et de la société et plusieurs éléments intéressants ont été soulevés dans le chapitre sur les résultats.

6.4.1. Le jardin, un dispositif de société

Selon notre analyse, les jardins collectifs apparaissent comme des lieux plus propices, pour les années à venir, au regard des enjeux relatifs aux villes : s'adapter au manque d'espace, à l'urbanisation et réduire les délais d'accès à une parcelle pour les jardins communautaires. Néanmoins, les résultats de notre étude invitent à réfléchir à ce constat. L'action collective vise à investir l'espace public, à placer le citoyen au cœur de cet espace. Or s'adapter à la réduction des espaces verts dans les villes, engendre la perte d'espace commun. Si le jardin collectif s'inscrit pleinement dans l'agir ensemble et la construction d'un projet commun, néanmoins la pluralité des individus qui composent la société dont nous avons fait état amène à repenser le jardin collectif comme l'avenir du jardin urbain. En effet, bien qu'il soit une structure pertinente, d'autres formes d'AU telles que le jardin

communautaire ou les ruelles vertes apparaissent être des formes propices d'AU à maintenir et à développer. Il s'agit donc de cibler davantage le public auquel s'adresse le jardin et d'investir le meilleur projet répondant aux intérêts et motivations des participants, ainsi que l'investissement que chacun est prêt à y mettre ainsi que l'environnement existant. L'idée n'étant pas de mettre en antagonisme ces différentes formes de jardin, mais plutôt de trouver une manière pour que tous ces modèles puissent cohabiter et coexister.

En revanche, à notre sens, les initiatives qui proposeraient simultanément plusieurs formes d'AU, telles que la mise en place de jardins qui offriraient à la fois des espaces de jardinage collectif et des parcelles individuelles nous apparaissent pour l'avenir comme étant les initiatives les plus prometteuses et pertinentes.

6.4.2. La question du lien social aujourd'hui

Notre postulat de départ était que nos sociétés devenaient de plus en plus individualistes. Cela interroge donc la place que prennent les liens sociaux de nos jours. En effet, les sociétés modernes s'inscrivent de plus en plus dans une solidarité organique ; les individus sont de plus en plus nombreux et donc de plus en plus différents, les valeurs et croyances se diversifient alors que la société s'individualise. Les participants nommaient d'ailleurs venir au jardin pour apprendre, nourrir leurs connaissances, alors qu'ils semblaient plutôt se défendre de participer à la pratique dans une visée sociale. Il y a donc là une forme de paradoxe. Cela incite aussi à s'interroger sur les valeurs prônées dans les sociétés qui mettent en avant la consommation, la connaissance avant le partage et la construction du commun et les modes de collaboration et de solidarité. Les valeurs individualistes seraient alors peut-être plus légitimes ou valorisées que les valeurs communautaires.

L'intérêt privé n'est pas mis en avant dans l'expérience de jardin collectif et communautaire. Le lieu reste un espace commun, d'échange et de partage. Le sentiment de communauté n'est donc pas l'élément fédérateur pour les participants, mais il s'agit néanmoins d'une expérience collective vers un intérêt commun.

Notre étude a fait ressortir différents éléments et situations illustrant le vivre ensemble. On observe qu'un esprit de communauté se crée au travers des interactions et des liens sociaux. Le commun se constitue par un objectif partagé et la construction collective. Même si dans les jardins communautaires, les jardiniers ne pratiquent pas nécessairement ensemble, les liens se tissent, se nourrissent et grandissent. Le jardin collectif, lui, met ensemble des individus variés et différents et les invite à faire, à produire et à s'entendre en groupe. Les tensions et points de frictions n'apparaissent pas tant comme des fractures, mais plutôt comme un exercice du vivre ensemble. On notera que tous ne sont pas égaux face à cet exercice. Certains des participants de notre étude font appel à leur expérience et d'autres semblent avoir certaines habiletés au vivre ensemble. Le vivre ensemble n'est donc pas une évidence : il se construit, se sensibilise, s'apprend, s'outille, passe par l'apprentissage et l'exercice de compétences. Il se vit et se construit au fil des événements, des jours, des projets qui seront partagés devenant ainsi quelque chose qui est toujours en mouvement du fait de sa transformation constante.

6.4.3. Le vivre ensemble et la recherche

Le cadre de recherche n'allait pas de soi dans notre recherche. Notre intérêt initial visait à s'intéresser à l'éducation au vivre ensemble afin de comprendre comment conscientiser et réussir à faire vivre et interagir des individus entre eux dans une même société. C'est-à-dire comment se crée une conscience collective autour du bien commun. Nous souhaitons, dans ce sens, utiliser comme cadre de référence le paradigme du parcours de vie. Celui-ci invite à considérer les individus dans la globalité de leurs expériences de vie et non comme des entités finies et constantes. L'idée était d'aller interroger des participants d'une initiative collective et sociale sur les sphères de leur vie personnelle, mais également dans l'espace-temps. Notre analyse des retombées s'inspirait quelque peu de cette vision. Après un état des lieux quant aux recherches en matière de vivre ensemble, il nous est apparu que les recherches autour du concept ne nous permettaient pas de travailler sur l'éducation au vivre ensemble. À partir de ce constat, nous nous sommes attachés à envisager le vivre ensemble dans un cadre plus délimité afin de le renseigner dans un contexte précis de notre société actuelle. Cependant, interroger la construction de l'intérêt à l'autre et l'apprentissage du vivre ensemble au travers du paradigme du parcours de vie nous apparaît toujours

pertinent, notamment au regard de l'étude menée. Il s'agirait néanmoins d'une étude de plus grande ampleur que celle réalisée dans le cadre d'un mémoire. Celle-ci pourrait s'intéresser aux compétences sociales et aux expériences qui suscitent chez les individus un éveil au vivre ensemble.

CONCLUSION

En amont de cette étude, nous nous questionnions sur le fait que l'individualisme de nos sociétés pouvait représenter une limite au vivre ensemble actuel. Or c'est un tout autre constat que nous avons pu faire ressortir de notre analyse, puisque ce sont les pratiques et les individus qui doivent s'adapter à la diversité et à l'unicité de chacun. Chacun devient alors acteur du vivre ensemble. Il apparaît donc que le vivre ensemble est bien présent dans les jardins, qu'ils soient collectifs ou communautaires. Et cela s'observe au travers des valeurs qui composent le vivre ensemble (Lavallée, 2014), au niveau des valeurs communes, du pluralisme, de l'ouverture au monde, et des rapports sociaux égalitaires. Les liens sociaux se constituent alors au travers de ces initiatives sociales qui apparaissent comme des occasions de créer le vivre ensemble en s'inscrivant dans un projet selon les motivations de chacun.

Notre étude aura permis de mettre en exergue les enjeux auxquels le vivre ensemble peut être confronté dans une initiative collective, mais également de mettre en lumière les difficultés rencontrées par ceux qui souhaitent mettre en place ou adhérer à une telle pratique. Donner un sens à sa pratique pour que celle-ci s'inscrive dans la trajectoire de vie des participants est loin d'être chose aisée. En effet, la pratique regroupe non seulement des individus uniques et différents, mais également des motivations et des visions des pratiques propres à chacun. Il s'agit donc d'offrir une pratique qui prend sens et répond aux attentes de ses participants tout en leur permettant de vivre une expérience positive en créant ensemble le jardin.

Le vivre ensemble s'apprend, c'est une ouverture à l'autre, une prise de conscience, une acceptation et une tolérance. L'étude du vivre ensemble à travers la pratique du jardinage urbain nous est apparue pertinente dans la mesure où les jardins collectifs et communautaires se perçoivent comme des lieux d'apprentissage du vivre ensemble. Cet apprentissage se développe par l'exercice de l'être ensemble et du créer ensemble. Le vivre ensemble se doit d'être suscité et inculqué (Plante, 2013) au travers de telles initiatives. L'éducation au vivre ensemble peut donc se concevoir comme un élément à approfondir au niveau de la recherche scientifique.

RÉFÉRENCES

Agbobli, C. (2009). Accommodements raisonnables, médias et communication. Dans C. Perraton, M. Bonenfant (dir.), *Vivre ensemble dans l'espace public*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Association Internationale des Maires Francophones. (2018, novembre). Commission permanente « Vivre-ensemble » de l'AIMF. <https://www.aimf.asso.fr/nos-themes/vivre-ensemble/>

Arendt, H. (1972). *Le système totalitaire*, traduit de l'américain par J.-L. Bourget, R. Davreu et P. Lévy, Paris, Seuil.

Association des jardiniers Bardy. (2020). *Histoire du jardin communautaire Bardy*. Jardin communautaire Bardy. <http://jardincommunautairebardy.org/index.php/qui-sommes-nous/histoire-du-jardin-communautaire>

Bally, F. (2017). Habiter l'espace urbain : les jardins collectifs comme moteur d'un autre mode de vie ?. *Modes d'habiter et sensibilités environnementales émergentes : quels enjeux pour la qualité de vie ?*. Rennes, France. [〈hal-01588555〉](#)

Bergeron-Leclerc, C., Gargano, V., Dessureault-Pelletier, M., Mercure, C., et Bilodeau, M. L'éducation par l'aventure comme outil de transformation du lien social. *Intervention*. Numéro 139 (2013.2) : 63-74. http://www.revueintervention.org/sites/default/files/intervention_139_6_leducation_par_laventure_comme_outil.pdf

Bertaux, D. (1976, mars). *Histoires de vies ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*. Paris : Centre d'étude des mouvements sociaux.

Bertaux, D. (1997). *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique*. Paris, Nathan (coll. 128), 128 p.

Bouchard, V. (2011). L'apprentissage au cœur des projets d'action sociale en agriculture : accroître le pouvoir et la volonté d'agir des individus et des groupes sociaux. *Éducation relative à l'environnement*, Volume 9. <http://journals.openedition.org/ere/1577>

Boulianne, M. (1998) *Le potentiel des jardins communautaires pour le développement des collectivités locales : éléments pour l'analyse de l'intervention au Mexique et au Québec*. Université du Québec à Hull, Cahiers de la Chaire de Recherche en Développement Communautaire, série Conférences no 3

Boulianne, M. (2001). L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois : *Empowerment* des femmes ou « domestication de l'espace public » ?. *Anthropologie et Sociétés*, 25(1), 63–80. <https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.7202/000210ar>

Boulianne, M. (2016) « Agriculture urbaine ». *Anthropen.org*. Paris : Éditions des archives contemporaines. DOI:10.17184/eac.anthropen⁰⁰¹
<https://www.anthropen.org/voir/Agriculture%20urbaine>

Boulianne, M., Olivier-d'Avignon, G. et Galarneau, V. (2010). Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec. [*Vertigo*] *La revue électronique en sciences de l'environnement*, 10(2)

Bouvier-Daclon, N. et Sénécal, G. (2001). Les jardins communautaires de Montréal : un espace social ambigu. *Loisir et Société*, 24(2), 507–531. <https://doi-org.sbibproxy.uqac.ca/10.7202/000193ar>

Caune, J. (2015). Tisser le trait d'union du vivre ensemble. L'enjeu de la médiation culturelle. Dans Saillant, S., (dir.), *Pluralité et vivre-ensemble* (p. 209-226). Presses de l'Université Laval.

Caillouette, J. (2008). Appartenance, identité et territoire vécu : des notions centrales au développement des communautés. *Développement social*, 9(2), 9-10.

Chometon, M. (2011). Émergence et registre d'action des associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) en périurbain : quel lien au territoire ? [*Vertigo*] *La revue électronique en sciences de l'environnement*, 11 (2).

Chevalier, A. (2009). *La création communautaire des nouveaux espaces verts montréalais : Un processus vers le « vivre ensemble »* (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal et Institut National de la Recherche Scientifique). <http://espace.inrs.ca/56/>

Contrainte excessive. (2022, 22 septembre). Dans *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Contrainte_excessive

Craque-Bitume. (2019). Jardinage urbain. <https://craquebitume.org/jardinage-urbain/>

Cultive ta ville. (2019). Québec. https://cultivetaville.com/fr/cartes/quebec_1

Demilly, K.-E. (2014). « Les jardins partagés franciliens, scènes de participation citoyenne ? », *EchoGéo*, 27. <http://journals.openedition.org/echogeo/13702> ; DOI : 10.4000/echogeo.13702

Desmarais, D. (2009). L'approche biographique. Dans B. Gauthier (Dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (5e éd., p.361-389) Québec : Presses de l'Université du Québec.

Dion, C. et Laurent, M. (réalisateurs) et Lévy, B. (producteur). (2015). *Demain* [Film documentaire]. France : Mars Distribution.

Dubasque, D. (2009). L'intervention sociale d'intérêt collectif : un mode d'intervention en travail social pour retrouver le sens du vivre ensemble ?. *Informations sociales* 2 (n° 152), p. 106-114.

Duchemin, E., Wegmuller, F. et Legault, A. (2010). Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers. [*VertigO*] *La revue électronique en sciences de l'environnement*, 10(2).

Durkheim, E. (2013). *De la division du travail social*. (8^e éd.) Paris : Presses Universitaires de France.

Duval, M. (2008). L'action collective pensée par Hannah Arendt : comprendre l'agir ensemble pour le favoriser. *Service social*, 54(1), 83–96. <https://doi.org/10.7202/018345ar>

Eisenmann, M. et les Urbainculteurs, (s. d.). *Guide pour la création ou l'accompagnement d'un jardin communautaire ou collectif*. Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec. https://www.fsheq.com/images/Agriculture_urbaine/Guide_Accompagnement.pdf

Fall, K. (2015). De quoi l'expression « le vivre-ensemble » est-il le nom ? Cartographie d'une notion. Dans Saillant, S., (dir.), *Pluralité et vivre-ensemble (p.21-36)*. Presses de l'Université Laval.

Fortin, M.-F., et Gagnon, J., (dir.). (2015). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives* (3^e édition, 536 p.). Montréal, Québec : Chenelière éducation.

Fortin-Debart, C. et Girault, Y. (2009). De l'analyse des pratiques de participation citoyenne à des propositions pour une éducation à l'environnement. *Éducation relative à l'environnement* Volume 8. <http://journals.openedition.org/ere/2219>

Ganest, S. (2017, 27 septembre). *Agriculture urbaine : 44 nouveaux jardins communautaires et des mesures*. Monquartier. <https://monquartier.quebec/2017/agriculture-urbaine-44-nouveaux-jardins-communautaires-mesures/>

Gaudet, S. et Turcotte, M. (2013). Sommes-nous égaux devant l'« injonction » à participer ? : Analyse des ressources et des opportunités au cours de la vie. *Sociologie et sociétés*, 45(1), 117–145. doi:10.7202/1016398ar

Gilbert, M. (2003). *Marcher ensemble : Essais sur les fondements des phénomènes collectifs*. Paris : Presses Universitaires de France.

Gohier, C. (Hiver 2019). Narcissisme, intégrisme et relativisme : quelles finalités pour l'éducation ? *Éthique en éducation et en formation*, (6), 27–40. <https://doi.org/10.7202/1059241ar>

GrandQuebec.com. (2015). *Histoire du jardin communautaire centre-sud de Montréal*. GrandQuebec. <https://grandquebec.com/vie-communautaire/jardin-communautaire-centre-sud/>

Grenier-Héroux, S. (2014, 9 avril). Jardins communautaires et collectifs : pour l'amour de la terre... en ville. *Le Soleil*. <https://www.lesoleil.com/maison/horticulture/jardins-communautaires-et-collectifs-pour-lamour-de-la-terre-en-ville-c33fdd0a37b090857f70674e902f7711>

Hista, J. (2007). *Enjeux autour de l'agriculture urbaine contemporaine*. Regroupement des Jardins collectifs du Québec. http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/MEMOIRE/13-12-L-Jardins_collectifs.pdf

Hirt, L. (2018). *Le jardin communautaire, son impact sur les interactions sociales et sur les liens sociaux entre les participants* (Mémoire de bachelor, Haute École de Travail Social, 2018). <http://doc.rero.ch/record/308959>

Ion, J. (2006). *Le travail social au singulier : La fin du travail social ?* (2^e édition). Paris : Dunod.

Jardins de la victoire. (2022, 14 octobre). Dans *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Jardin_de_la_victoire

Johnson-Lafleur, J., Rousseau, C., Papazian-Zohrabian, G., Boulanger, C., Boubnan, H., Lynch, A. et Richard, A. (2016). L'espace québécois du vivre-ensemble mis à l'épreuve par le débat sur la Charte des valeurs : expériences et perceptions d'intervenants du domaine de la santé et des services sociaux œuvrant en contexte de pluriethnicité. *Nouvelles pratiques sociales*, 28 (1), 175–194. <https://doi.org/10.7202/1039180ar>

Julien Denis, M.-E., Trudelle, C. et Duchemin, É. (2013). L'autogestion, pour une autonomisation émancipatrice dans le milieu institutionnel universitaire : Le cas du CRAPAUD. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 173–188. <https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.7202/1020828ar>

Lamoureux, D. (2015). Penser le vivre ensemble à partir du non commun. Dans Saillant, S., (dir.), *Pluralité et vivre-ensemble* (p.63-80). Presses de l'Université Laval.

Lamoureux, È., et Uhl, M. (2018). L'agir artistique et culturel. Dans Lamoureux, È., et Uhl, M. (dir.), *Le vivre-ensemble à l'épreuve des pratiques culturelles et artistiques contemporaines (p.1-14)*. Presses de l'Université Laval.

Sauvage L., Lachapelle N. et Tremblay D.-G., « Les entreprises en économie sociale face aux défis de l'hybridation des ressources », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 66 | 2021, mis en ligne le 11 juin 2021, consulté le 25 novembre 2022. <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.14348>

Lavallée, N. (2014). *Vivre ensemble : Une notion à préciser avec le personnel scolaire*. (Mémoire de maîtrise). Université Laval. Repéré à : <http://hdl.handle.net/20.500.11794/25033>

Legagneur, M., Legendre, R., Gagnon, J., Lambert, N., Melançon, A., Napartuuk, T., ... Vidal, J.-M. (1999). *Élargir notre ouverture sur le monde (rapport du chantier)*, Québec, Canada : Le sommet du Québec et de la jeunesse.

Legault, A.-M. (2011). Le jardin collectif urbain : Un projet éducatif holistique et fondamentalement politique, *Éducation relative à l'environnement*, vol. 9. <http://journals.openedition.org/ere/1545>

Massé, B., Beaudry, M. (2008). Les jardins collectifs et l'agriculture urbaine, formes de renouvellement de la solidarité. *Cahier de l'ARUC-ÉS* No : C-01. <https://depot-erudit.org/sbiproxy.uqac.ca/id/004320dd>

Martouzet, D. (2016). Voisinage et injonction au vivre-ensemble : analyse relationnelle. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 11 (2), 261–285. <https://doi.org/10.7202/1037109ar>

Mestdagh, L. (2016). Construire un réseau de quartier : quand le collectif jardinier imprègne les sociabilités locales. Deux exemples parisiens. *Lien social et Politiques*, (77), 166–183. <https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.7202/1037907ar>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). (2007). *Programme de formation de l'école québécoise, Domaines généraux de formation*, Québec, Canada : Gouvernement du Québec.

Morin, E. (2017) *Le temps est venu de changer de civilisation*. La Tour-d'Aigues, France : Edition de l'Aube.

Mosby, I. (2017). Jardins de la Victoire. Dans *l'Encyclopédie Canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/jardins-de-la-victoire>

Naoufal, N. (2009). Éducation relative à l'environnement, dialogue intercommunautaire et apprentissage du vivre-ensemble. *Éducation et francophonie*, 37(2), 186–203. <https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.7202/038823ar>

Ninacs, W. A. (2008). *Empowerment et intervention - développement de la capacité d'agir et la solidarité*. Québec: Presses de l'Université Laval.

Paddeu, F. (2014). L'agriculture urbaine à Detroit : un enjeu de production alimentaire en temps de crise ?. *Pour*, 224(4), 89-99. doi:10.3917/pour.224.0089.

Paugam, S. (2015). *Vivre ensemble dans un monde incertain*. Edition de l'Aube : La Tour-d'Aigues, France.

Paugam, S. (2016). La perception de la pauvreté sous l'angle de la théorie de l'attachement : Naturalisation, culpabilisation et victimisation. *Communications*, 98(1), 125-146. doi:10.3917/commu.098.0125

Paugam, S. (2017a). Inégalement liés les uns aux autres. *Revue Projet*, 357(2), 52-59. doi:10.3917/pro.357.0052.

Paugam, S. (2017b). Les anxiétés de l'attachement : les liens qui fragilisent et les liens qui oppressent. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 24(2), 41-53. doi:10.3917/nrp.024.0041.

Paugam, S. (2018). Attachements et solitudes : entretien avec Cécile Van de Velde. *Sociologie et sociétés*, 50 (1), 113–127. <https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.7202/1063693ar>

Paugam, S. (s. d.). *Séminaires de direction d'études : Théorie sociale de l'attachement*. Serge-Paugam.fr. <https://www.serge-paugam.fr/ehess--theorie-sociale-de-l-attachement--compte-rendu--id16.html>

Perraton, C., Bonenfant, M. (dir.). (2009). *Vivre ensemble dans l'espace public*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Plante, M. (2013). Peut-on enseigner le vivre-ensemble ?. *McGill Journal of Education*, 48(1), 155–164. Doi:10.7202/1018406ar

Prévost, C. (2016). Le collectif La Rosée : un jardin à partager, une société à découvrir. Dans Être soi avec l'autre (Dir. S. Arsenault, L. Guilbert, C. Prévost). *Cahiers de l'EDIQ*, 2016, vol.3, No 2, p. 109-120.

Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, France, Dunod.

Radio-Canada, [bounorwa59]. (2009, 18 octobre). Histoire des jardins communautaires de Montréal [vidéo]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=W6ZYNpFWaLs>

Rahm, J., Martel-Reny, M. et Simard, V. (2015). « J'aime jardiner et rapporter quelque chose à la maison. » Le jardin botanique comme espace éducatif non formel et outil de développement des jeunes. *Éducation et francophonie*, 43(1), 80–96. <https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.7202/1030182ar>

RJCQ, (s. d.). *Qu'est-ce que le RJCQ ?*. Regroupement des jardins collectifs du Québec. <https://www.rjcq.ca>

Rocher F., White B. (2014). L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien. *Étude IRPP* n°49. http://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/300/etude_irpp/2014/study-no49.pdf

Royer, C. (2007). Peut-on fixer une typologie des méthodes qualitatives ? *Recherches qualitatives, Hors-Série* (5), 82–98. http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v5/royer.pdf

Saillant, F. (2015). Pluralité et vivre ensemble : paradoxes et possibilités. Dans Saillant, S., (dir.), *Pluralité et vivre-ensemble* (p.1-20). Presses de l'Université Laval.

Saillant, F. (2018). Vivre ensemble, arts et cultures. Dans Lamoureux, È., et Uhl, M. (dir.), *Le vivre-ensemble à l'épreuve des pratiques culturelles et artistiques contemporaines* (p. XI-XX). Presses de l'Université Laval.

Sauvé, L. (2009). Vivre ensemble, sur Terre : enjeux contemporains d'une éducation relative à l'environnement. *Éducation et francophonie*, 37(2), 1–10. <https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.7202/038812ar>

Sauvé, L. (2016). L'engagement écologique au cœur de la cité. *Relations*, (786), 17–19.

Sauvé, L. et Naoufal, N. (2009). Une éducation relative à l'éco-alimentation. Stimuler l'innovation sociale et la solidarité. *Économie et Solidarités*, 40(1-2), 48–62. <https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.7202/1003584ar>

Sauvé, L. Naoufal, N. et Auzou, E. (dir.). (2013). *Pour une écoalimentation : 10 belles histoires*. Presse de l'université du Québec.

Stiegman, M. (2004). *Au cœur de notre quartier ; un guide pratique pour le démarrage et l'animation d'un jardin collectif*, Montréal, Action Communiterre, 72 p.

Stoiciu, G. (2009). Modèle de gestion du pluralisme : grandeurs et misères. Dans C. Perraton, M. Bonenfant (dir.), *Vivre ensemble dans l'espace public*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

St-Pierre, C. (2008). *Éduquer au vivre-ensemble dans une perspective interculturelle : Que faut-il attendre de l'école et de l'éducation dans le contexte actuel de la société québécoise caractérisée par un pluralisme culturel, religieux et linguistique croissant ?*,

Montréal, Canada : Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

Tiers-lieux. (s.d.). Dans *Dictionnaire Le Grand Robert en ligne*. <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/tiers-lieu>

Touraine, A., (1997). *Pourrons-nous vivre ensemble ? Égaux et différents*. Paris : Fayard.

Tozzi, P. et D'Andrea, N. (2014). Écoquartiers français et jardins collectifs : actualité et perspectives. [*VertigO*] *La revue électronique en sciences de l'environnement*, 14 (2).

Vandenbroucke, P., Canavese, M., Dacheux-Auzière, B., Grenet, M., Mouhot, L., Berthier, N., Melin, G., Pouvesle, C., Rémy, E. et Consalès, J. N. (2017). Derrière l'utopie du jardin collectif, la complexité d'un projet social, technique et politique. *Géographie et cultures*, 103. <http://journals.openedition.org/gc/5567> ; DOI : 10.4000/gc.5567

Ville de Québec. (2019). *Jardins communautaires*. https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/loisirs_sports/jardins_communautaires/index.aspx

ANNEXES

ANNEXE 1 – AFFICHE DE RECRUTEMENT

Participant.e.s recherch.e.s
Le vivre ensemble dans les jardins collectifs et communautaires

Description
 Dans le cadre de mon projet de mémoire en travail social, je suis à la recherche de personnes participant à des activités de jardinage collectif ou communautaire intéressées à participer à une étude sur l'expérience du vivre ensemble.

Votre participation
 Votre participation consistera à réaliser une entrevue individuelle d'une durée de 60 à 90 minutes durant laquelle vous serez interrogé.e sur votre pratique de jardinage et votre expérience vécue au sein du jardin. Celle-ci sera réalisée par vidéoconférence via la plate-forme Zoom.

Critères de participation
 Que vous soyez un.e jardinier.ière d'expérience, un.e nouveau/nouvelle jardinier.ière, que vous soyez un homme ou une femme, que vous siégiez au conseil d'administration ou que vous soyez responsable d'un jardin, vous êtes tous invités à participer si vous répondez aux critères suivants :
Être jardinier.ière d'un jardin partagé au Québec
Être âgé.e de plus de dix-huit ans
Avoir accès à un ordinateur et Internet

Pour participer
 Si vous êtes intéressé.e à participer à cette étude ou si vous avez des questions, veuillez contacter la responsable du projet : Léa Schmit
✉ Par courriel :
☎ Par téléphone :
Merci de votre intérêt, en espérant vous compter parmi nos participant.e.s !

ANNEXE 2 – GUIDE D’ENTREVUE

Guide d’entrevue

Contenus	Questions posées
L’arrivée au jardin collectif	
Adhésion à la pratique	<i>Racontez-moi comment vous en êtes venu à vous inscrire dans une pratique de jardinage collective ? Comment avez-vous eu l’idée d’y participer ? Quel a été l’élément déclencheur de votre participation ?</i>
Première expérience de jardinage	<i>Racontez-moi comment s’est déroulée votre arrivée dans le jardin ? Souvenez-vous, la première fois que vous êtes arrivé là, qu’est-ce qui vous a marqué ? Qu’avez-vous vécu lors de vos débuts dans le jardin ? Quel était le climat ? Quel rôle remplissiez-vous alors ? Vous exprimiez-vous dans les réunions ?</i>
Motifs de la participation, engagement social	<i>Quelles sont vos motivations, les attraits qui vous ont fait pratiquer/continuer cette activité ? Que veniez-vous y chercher ? Est-ce que vos motivations seraient les mêmes aujourd’hui ?</i>
La pratique du jardinage	
Fonctionnement du jardin	<i>Pouvez-vous me raconter comment fonctionne le jardin ? (Prise de décisions, horaires, mode gouvernance, fréquentation, ...)</i>
Déroulement de la pratique de jardinage	<i>Parlez-moi de comment se déroule l’activité du jardinage lorsque vous êtes dans le jardin ? Qu’est-ce que qui est agréable ? Qu’est-ce qui est plus contraignant ?</i>
Impacts dans différentes interactions	<i>Comment se passent les interactions ? Y a-t-il parfois des tensions relatives à certains aspects ? Pourriez-vous me décrire</i>

	<i>une de ces situations plus tendues et le rôle que vous y avez joué. Comment s'est déroulée la situation ?</i>
Impacts sur l'entourage	<i>Comment qualifieriez-vous les liens que vous avez créés dans ce jardin ? Sont-ils satisfaisants pour vous ? Si non quels seraient les liens que vous aimeriez y développer ?</i>
Retombées de la pratique dans la vie sociale	
Impacts sur la vie personnelle	<i>Avez-vous constaté que cette pratique du jardinage a eu des impacts dans votre vie ? Quels sont ces impacts, ces changements ? Pourriez-vous m'en parler ? Donnez-moi trois mots qui décrivent ce que cette activité vous apporte.</i>
Retombées potentielles des jardins	<i>Au final qu'est-ce que ça vous apporte de jardiner ? Pouvez-vous me parler des retombées que peuvent avoir les jardins pour d'autres participant.e.s et plus largement si vous le souhaitez ?</i>
Les plus et les moins	<i>Qu'est-ce que vous aimez le plus dans cette activité ? Qu'est-ce que vous aimez le moins ?</i>
Perspective d'avenir	<i>Quelle évolution aimeriez-vous voir se mettre en place ? Si vous aviez une baguette magique qu'est-ce que vous voudriez qui change dans le jardin, dans la ville ou même dans la société actuelle ?</i>
Conclusion et remerciements	
Commentaires et remerciements	<i>Y a-t-il d'autres éléments que vous souhaiteriez partager ?</i>

ANNEXE 3 – FORMULAIRE D’INFORMATION ET DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE D’INFORMATION ET DE CONSENTEMENT VERBAL

TITRE DU PROJET : L’EXPÉRIENCE DU VIVRE ENSEMBLE DES PARTICIPANTS DE JARDINS COLLECTIFS

N.B. Une copie de ce document vous est transmise pour que vous puissiez avoir l’information et le temps d’en prendre connaissance. Cependant, vous n’avez pas à le retourner puisque votre consentement sera consigné de manière verbale par l’étudiante chercheuse responsable au moment de l’entrevue.

RESPONSABLES DU PROJET DE RECHERCHE

Ce projet est réalisé sous la responsabilité de Léa Schmit, étudiante à la maîtrise en travail social à l’Université du Québec à Chicoutimi, sous la direction de Marcelle Dubé, professeure en travail social et la codirection de Sabrina Tremblay, professeure en travail social.

PRÉAMBULE

Nous sollicitons votre participation à un projet de recherche. Cependant, avant d’accepter de participer à ce projet et de donner votre consentement, veuillez prendre le temps de lire, de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à l’étudiante chercheuse responsable du projet et à lui demander de vous expliquer tout mot ou information qui n’est pas clair.

DESCRIPTION DU PROJET DE RECHERCHE, OBJECTIFS ET DEROULEMENT

Ce projet de recherche vise à comprendre et éclairer l’exercice du vivre ensemble dans l’espace public à travers des initiatives citoyennes. Les jardins collectifs ont ainsi été choisis comme terrain de recherche. Il s’agira de réaliser des récits de pratiques auprès des participant.e.s qui réalisent et participent à cette activité d’agriculture urbaine.

Nous souhaitons ainsi comprendre comment le vivre ensemble s’articule dans cette pratique. Pour cela notre objectif principal sera d’interroger le vivre ensemble à

travers les divers liens qui se tissent dans la pratique des participant.e.s dans ces jardins collectifs. Nos objectifs spécifiques sont donc de :

Documenter l'expérience des membres du jardin collectif dans cette pratique.

Saisir les différentes dynamiques et liens qui se construisent et qui permettent d'éclairer le vivre ensemble dans ces initiatives.

Explorer les impacts positifs et négatifs de cette pratique sur l'ensemble des liens sociaux que développent les participant.e.s.

Les participant.e.s seront interrogé.e.s sur leurs expériences de jardinage urbain, sur les aspects qui les ont amené.e.s à s'y inscrire, sur leur fonctionnement et leur rôle dans l'organisation ainsi que sur les retombées de cette pratique dans leur vie. Par la suite, l'étudiante chercheuse analysera les entrevues réalisées afin d'en ressortir les éléments mettant en lumière le vivre ensemble exercé dans les jardins grâce aux entrevues réalisées.

L'entrevue, d'une durée de 60 à 90 minutes, sera enregistrée (vidéo et audio) afin d'en faciliter le traitement et la codification du contenu. Les enregistrements ne visent en aucun cas à être diffusés. Seuls les enregistrements audio seront ensuite utilisés dans l'analyse des données. À l'issue de la recherche, l'ensemble des matériaux seront détruits. Le contexte actuel étant particulier en raison de la pandémie, je souhaite réaliser les entrevues via la plate-forme Zoom institutionnel (licence UQAC). Je souhaiterais réunir dix participant.e.s pour cette étude.

AVANTAGES ASSOCIES AU PROJET DE RECHERCHE

Ce projet n'est pas financé et, à ce titre, aucune rémunération ou compensation n'est offerte.

La recherche n'entraîne pas de risque ou de désavantage prévisible pour les participant.e.s. hormis d'avoir à consacrer le temps nécessaire pour participer à ce projet. Aucun bénéficiaire personnel n'est lié à la participation à ce projet de recherche. Toutefois, les résultats obtenus pourraient contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine.

CONFIDENTIALITE, DIFFUSION ET CONSERVATION DES DONNEES

Les données seront collectées par l'étudiante responsable du projet. Afin de préserver votre anonymat, votre nom sera substitué. Concernant l'équipe de recherche, seule l'étudiante responsable et ses directrices de recherche pourront avoir accès à l'identité des participant.e.s. Bien que l'organisation de votre jardin collectif puisse avoir été informée de cette recherche, votre participation ne sera en aucun cas divulguée au sein de votre organisation.

Les données informatiques, incluant les formulaires d'information et de consentement ainsi que les fiches sociodémographiques, seront, elles, protégées par l'étudiante à l'aide d'un mot de passe. Seuls les verbatims seront imprimés afin d'en faciliter le traitement. Ils seront conservés au domicile de l'étudiante sous clé, et seront détruits lors de l'approbation du projet de mémoire. Les enregistrements vidéos et audio seront détruits à l'aide d'un logiciel spécialisé à l'issue de la retranscription des verbatims.

À l'issue de la recherche, les renseignements et les données collectées seront conservés à l'université du Québec à Chicoutimi dans un classeur de la direction de recherche pour une durée de 7 ans. Ils seront alors détruits dans le respect des règles en vigueur.

Les données recueillies seront par la suite utilisées et publiées sous la forme d'un mémoire de maîtrise en travail social. Une copie pourra être transmise par courriel sur demande aux personnes participantes lors de la parution de celui-ci. Si d'autres publications de ces données devaient être réalisées par la suite, l'étudiante chercheuse s'engage à ce que l'anonymat des participant.e.s soit toujours conservé. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que l'étudiante chercheuse puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement. Seul le nom de votre jardin sera mentionné dans le rapport final sans qu'il soit associé à vos propos.

PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT

Votre participation à ce projet de recherche est volontaire. Vous êtes donc libres de refuser d'y participer. Vous pouvez également vous retirer de ce projet jusqu'à un mois après la date de votre entrevue, sans avoir à donner de raisons, en faisant connaître votre décision à l'étudiante responsable du projet, et ce, sans qu'il y ait de préjudice ni justification de votre part.

PERSONNES-RESSOURCES

Si vous avez des questions concernant le projet de recherche ou si vous rencontrez un problème que vous croyez relié à votre participation au projet de recherche, vous pouvez communiquer avec l'étudiante responsable du projet de recherche aux coordonnées suivantes : Par courriel : ou par téléphone :

Pour toute question d'ordre éthique concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le Comité d'éthique de la recherche (par téléphone au 418-545-5011 poste 4704 (ligne sans frais : 1-800-463-9880 poste 4704) ou par courriel à l'adresse cer@uqac.ca).

CONSENTEMENT DU PARTICIPANT.E

Dans le cadre du projet intitulé L'expérience du vivre ensemble des participant.e.s des jardins collectifs, en tant qu'étudiante responsable du projet de recherche, je certifie avoir lu le formulaire d'information et de consentement au participant.e, lui avoir expliqué les buts de la recherche, son implication et ses droits concernant celle-ci, répondu aux questions qu'il a posées et lui avoir clairement indiqué qu'il pouvait à tout moment mettre un terme à sa participation, et ce, sans préjudice.

Advenant le cas où le participant.e se retire, il consent à ce que ses données soient conservées.

Oui Non

Je certifie également avoir demandé au participant.e son consentement verbal par voie téléphonique afin de participer au projet. Ainsi, une copie signée du présent formulaire d'information et de consentement lui sera remise aux coordonnées suivantes :

Nom du participant.e :	
Inscrire l'adresse électronique du participant.e pour l'envoi de la copie	

Signature et engagement de l'étudiante chercheuse responsable du projet

Je m'engage à respecter ce qui a été convenu au formulaire d'information et de consentement et à ce qu'une copie électronique signée soit remise au participant.e à cette recherche.

Nom et signature de l'étudiante chercheuse responsable du projet de recherche

Date

ANNEXE 4 – QUESTIONNAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE
FICHE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

« L'expérience du vivre ensemble des participant.e.s des jardins collectifs »

Date :

N° de code de l'entrevue :

1. Sexe :

Femme Homme Autre

2. Âge :

3. Citoyenneté :

Canadienne Autre : _____

4. Lieu de résidence :

Québec : _____ (indiquer le quartier)

Autre municipalité : _____

5. Niveau de scolarité complété :

Primaire

Secondaire

Collégiale

Universitaire 1^{er} cycle

Universitaire 2^e cycle

Autre : _____

6. Activité :

Retraite

Études

Sans emploi

- Activité professionnelle : _____
- Autre : _____

7. Êtes-vous impliqué dans une autre activité telle que du bénévolat ?

- Oui
- Non

Si oui quelle est cette activité ?

8. Quel jardin fréquentez-vous ?

9. Depuis combien de temps le fréquentez-vous ?

- Depuis quelques mois Depuis un an
- Depuis moins de cinq ans Depuis plus de cinq ans
- Depuis plus de dix ans

10. Avez-vous réalisé d'autres activités de jardinage urbain auparavant ?

- Oui Non

11. Combien de temps y consacrez-vous par semaine ?

- Moins d'une 1 heure Entre 2 et 5 heures
- De 5 à 10 heures Plus de 10 heures

12. Vous habitez (vous pouvez cocher plusieurs réponses selon votre situation) :

- Seul.e Avec votre conjoint.e Avec votre ou vos enfant.s
- Avec votre ou vos parent.s Dans un établissement d'hébergement
- En colocation Autre : _____

ANNEXE 5 – CERTIFICATION ÉTHIQUE

Ce mémoire a fait l'objet d'une certification éthique. Le numéro du certificat est 2021-566.

